LA SECONDE SAVOISIENNE:

TRADVITE DE L'ITALIEN de F. R. A. R. V.

Par vn bon & vray François.

J'AY entrepris la seconde Sauoisienne, à l'imitation de ce bel esprit François, qui composa la premiere, y à trente ans, en vne rencontre semblable, à ce que nous voyons maintenant, le Duc de Sauoye les armes à la main contre la France, mais batu & despoüillé, cõme luy & ses peres ont esté autresfois : Et si la matiere de ce premier ouurage estoit enrichie de la personne du Grand Henry, nous n'esperons pas moins de lustre en cettuy-cy, puis que nous y verrons Louys Auguste son Fils, triomphant au nombre de ses victoires, & qui en la hautesse des choses qu'il a executées, si nous ne disons qu'il a surmonté son Pere ; au moins ne dirons-nous pas qu'il luy

Auant-Propos de l'Auteur.

aye esté inferieur en nulle des parties, par lesquelles les hommes sont renommés au monde. Et bien que ie sois Italien de nation, telles paroles me peuuent estre permises sans en receuoir de reproche : parce que n'estant point nay dans vn Estat subjet d'aucun Prince qui me peust imputer à crime ces paroles, mais bien dans vne ville libre, où il est permis à vn chacun de dire ce que l'on pense, & dans les termes de la modestie; de parler des Puissances de la terre, sans estre forcé de taire les vices & les vertus de ceux que l'on aime plus ou moins : Ie me suis resolu de donner au public mes trauaux, puis que mes longues maladies m'ont osté l'vsage de mon espée, protestant

estre frãc de haine & de colere, mais biẽ rempli de compassion des maux, desquels ie voi l'etenduë de mon pays menacé, par l'ambition immoderée d'vn Prince, duquel on peut dire ce qui est escrit *de Loys le More, *Paul Ioue. *Qu'il estoit nay pour la ruine de l'Italie,* n'ayant cessé de la tourmenter, depuis qu'il a eu la possession de ses Estats; & en fin d'auoir allumé vn feu, qui sera grand' merueille, s'il ne l'embraze entierement luy-mesme. Et parce qu'il *Suiet du present Discours.* a pris grãd plaisir de publier des Manifestes, pour faire valoir à tout le monde la iustice de ses actions, à l'imitation de l'Empereur Charles quint, & d'auoir obligé plusieurs personnes de parler magnifiquement de luy: l'examineray partie de ce que

i'en ay veu, auec tout le cours de sa vie, pour faire iuger s'il a eu raison de se vãter si souuent, d'auoir exposé ses Estats au seruice de la France; & son Historien * de dire, *Que s'il estoit ainsi qu'il fust des amitiez comme du vin, les vieux estãs tousiours les meilleurs; qu'il faut auoüer que les Princes de cette Maison sont les meilleurs amis & alliés de la France, puis qu'ils sont les plus vieux, y ayant cinq cens ans que cette alliance est contractée; & que les Papes les ont honorez du titre de Protecteurs du S. Siege* Estant vray au cõtraire, que l'Eglise en a receu vne playe quasi mortelle : qu'aucuns des Princes de cette Maison ont receu des chastiments, estimez iustes par vn des souuerains Pontifes, pour s'estre peu charitablement conduits, en

* L'Auteur des Alliãces de France & de Sauoye.

faueur des Chreſtiens contre les Infidelles; que les Roys de Frãce en ont eu pluſieurs, pour cruels ennemis, voire meſme de ceux qui ont eſté dans leur Alliance; qu'ils ont vſurpé des Eſtats qui leur apartiennent, aux Empereurs, & à leurs voiſins, quand leur foibleſſe, ou les guerres qu'ils auoient d'ailleurs l'ont peu permettre: n'ayans rien qu'ils doiuent dire veritablement eſtre leur bien, que la Morienne, donnee au Prince Humbert; le Marquiſat de Suze, & la Breſſe acquiſe par mariage, & le Geneuois par achapt: ce qui ſera le ſuiet de mon diſcours: Que ie commenceray par la meſme priere à Dieu, que ſouloit faire Pericles, lors qu'il vouloit parler en public,

Qu'il ne ſorte rien de ma bouche qui ſoit indigne de ma Patrie & de ma perſonne. C'eſt ce que ie deſire; & par vne deſcription ſommaire de tous les Princes de cete Maiſon, faire mieux voir par ordre ce que i'ay propoſé, & que ſans aller chercher ailleurs on puiſſe cognoiſtre le Pere, les Enfans, & les Collateraux qui ont poſſedé ces Eſtats: ce que toutefois i'ay eſtimé deuoir mettre dans vne fueille * à part, où les curieux auront recours ſi bon leur ſemble, pour vne plus ample lumiere de l'Hiſtoire.

* Voy cette fueille à la fin de ce Liure.

IEn'entreray point dans la fable, qu'aucuns Historiẽs modernes ont voulu faire valoir, que Berald, neueu de l'Empereur Othon, tua sa tante l'Imperatrice, pour l'auoir trouuee en adultere; & cõtraint de quiter l'Alemagne, s'en aller au seruice du Roy de Bourgogne Bozon, où il fit grande fortune, & donna fondement à cette race. Car vn fait si notable ne se trouuant escrit de ce temps là, ny de 400. ans depuis, ne merite pas que l'on y donne aucune croyance: mais bien à vn docte Parisien *, diligent & exact aux choses de l'antiquité, qui nomme Humbert Aux-Blanches-mains, Gouuerneur de Morienne, sous Rodolphe le Negligẽt, Roi de Bourgogne: lequel mort

Fable touchant l'extraction des Ducs de Sauoye.

*Duchesne.

Leur vraye extraction.

Humbert Aux-Blanchesmains, I. Comte de Morienne.

ſans heritiers, l'Empereur Conrad s'eſtant emparé de ſes pays; en recognoiſſance de ce que Humbert fut des premiers à ſe ſubmettre à luy; pour s'aſſeurer des paſſages des Alpes, & les tenir touſiours ouuerts & à ſa deuotion, luy fit don en propre de ſon Gouuernement : Et de luy, eſtimé plutoſt Italien que d'autre nation, pour diuerſes cõjectures tirees de l'Hiſtoire, ſont iſſus tous les autres Princes, qui ont poſſedé iuſqu'à cette heure la Sauoye & le Piedmont.

Meſchant trait & perfidie d'Amedee I. Comte de Sauoye, enuers l'Empereur Henry IV. ſon beau-Frere & bienfacteur.

Pour rapporter les actions qui ſeruent à ce que i'ay entrepris de prouuer, ie commenceray par le trait qu'Amedee I. fit à l'Empereur Henry IV. ſon bienfacteur, & qui auoit eſpou-

ſé ſa ſœur Vterine. Car comme il voulut venir viſiter ſa belle-mere, pour de là paſſer en Italie, il fut accueilly d'eux au Mont Cenis auec beaucoup d'honneur en aparence; mais en effect traité comme priſonnier: parce que, raporte l'Hiſtoire,* *Ils ne luy voulurent permettre de paſſer outre, ſinon à condition, que pour prix & recompenſe de ſon paſſage, il donneroit cinq Eueſchez d'Italie proches de leur Seigneurie. Ce qui ſembla dur & intolerable à tous les Conſeillers de l'Empereur: mais la neceſſité le preſſant de racheter ſon chemin, à quelque paction & prix que ce fuſt; & eux n'eſtans de rien eſmeus par le droit de conſanguinité, ny par compaſſion de la miſere où il ſe trouuoit reduit; apres auoir conſommé beaucoup de trauail & de temps en cette deliberation, à grande*

* Lambert de Schambourg an. 1077.

peine impetra-il d'eux, qu'ils se contentassent pour salaire de son passage d'vne petite Prouince de Bourgogne, abondante en toute sorte de biens.

Ducs de Sauoye appellez autrefois Comtes seulement.

Il se fit Maistre de la Tarantaise, l'ayant ostee de force à ceux qui la possedoient, ayant eu le premier titre de Comte de Sauoye, par la faueur de l'Empereur deuãt son passage en Italie.

Amedee 2. Comte de Sauoye.

Alliance des Ducs de Sauoye auec la France mal recognuë.

AMEDEE II. la sœur duquel Adele estoit mariee à Louys le Gros, Roy de France, au lieu de recognoistre l'honneur d'vne telle Alliance, s'en voulut preualoir pour remplir de troubles & de desordres le Royaume, forcer le Roy de conduire ses affaires à sa mode, & de cõtrooller les Ordres qu'il establissoit dans son Estat: parce que se trouuant sur sa vieil-

lesse, pesant, maladif, & caduc; ne pouuant plus supporter les trauaux: Apres auoir perdu son fils aisné Philippes, qu'il auoit fait couronner, voulut faire le semblable de son second fils Louys le Ieune, le preferant à Robert qui n'estoit de bon sens, mais fort estourdi & esceruelé. Dequoy le Comte Amé se scandalisant, *voulut * reformer l'intention du Roy, de la Royne sa sœur, & de tous les Princes & Seigneurs du Royaume; & susciter des partis en faueur de Robert, & le porter à s'armer contre son pere, vsant de paroles outrageuses contre luy; qui l'esmeurent & l'irriterent en sorte, que s'il eust vescu on luy eust apris de se mesler des affaires de l'Estat: où il se voyoit bien qu'il ne demandoit que de broüiller; & sous le pretexte de ce fils dejetté*

Ce n'est pas d'auiourd'huy qu'ils ont troublé la France.

* Cronique de Sauoye.

de pescher en eau trouble. Il ne s'arresta pas pourtant, esperant que ce qu'il ne pourroit executer viuant le pere, il le feroit du temps du fils : lequel comme l'vn estoit vieil & valetudinaire ; l'autre estoit ieune, & foible pour soustenir vne grande entreprise, qui faisoit fort craindre du costé de ce Prince vne nouuelle guerre en France, d'autant plus en danger & mal asseurée, qu'elle estoit regie par deux Rois de peu d'entreprise & d'apuy. On voyoit les sourdes menées du Comte, qu'on ne pouuoit comprendre. En fin cette affaire fut accommodée par le moyen de sainct Bernard & de Pierre le Venerable. Et les * Partisans de cette Maison portent cette affaire si haut, qu'ils disent, que l'entremise de ces Saincts personnages fut par la sollicitation du Roy, & les font parler au Comte en ces termes, *Qu'il n'e-*

* Aut. des Alliances de France & de Sauoye.

stoit pas raisonnable qu'il fust esconduit en ses prieres ; ains comme son proche parent qu'il deuoit auoir soin de son Royaume.

Ce mesme Auteur pour aduantager ces Princes d'anciens titres, veut prouuer que Humbert, pere de la Royne, estoit dés ce temps-là qualifié Prince de Piedmont. Chose du tout esloignee de la verité : & pour preuue il allegue vn Historien *qui dit, que *Ludouicus Theobaldus Adelaidem filiam Humberti Principis Intermontium duxit vxorem* : par où il se voit que ce Docteur qui d'*Intermontium* fait Piedmont, n'entend pas le Latin, ou que l'enuie de flatter luy a fermé les yeux. *De la qualité de Prince de Piedmont.* *Cronique de Sauoye.

HVMBERT III. son fils ayant quitté ses Estats deux ou trois *Humbert 3. Comte de Sauoye.*

fois pour viure en ſolitude, ayãt eu de ſa ſeconde femme vne fille,* *Laquelle bien que ieune il deſira marier hautement; pour auoir alliance de Prince de grand pouuoir, puiſſant & riche, & duquel il fuſt à vn beſoin ſecouru & ſoulagé: parce que ſon pere decedé ſe doutoit touſiours de la Maiſon de France, à laquelle il auoit autrefois porté rancune, pour les cauſes cy-deuant dites.*

* Orderic Vital.

Thomas I.

Son fils le Comte Thomas premier, ne ſongea pas à chercher des ſeuretez comme ſon pere: mais ſe porta à vn coup bien hardy contre le Roy Philipes Auguſte, luy enleuant la fille du Comte de Geneues, que le pere luy menoit pour luy donner à femme. Il l'eſpouſa ſur le chemin à Rouſſillon, où il trouua toute la troupe deſar-

Cronique de Sauoye.

Entrepriſe inſolente contre le Roy de France.

mee, consomma le mariage sur le champ, emprisonna le pere, le força de luy rendre l'hommage de ses pays; & pour excuses dit, qu'il y auoit promesse precedente de mariage entre cette fille & luy: qui fut cause que ce Roy, las de tant de trauaux, & cassé d'annees, dissimula son sentiment, & bien-tost apres la mort le surprit.

Ce mesme Thomas fut le premier qui commença d'entrer dans le Piedmont, non comme dans l'heritage de ses peres, mais pour l'vsurper apres la mort de Robert, Roy de Naples & Sicile: parce que ses villes n'ayans pour Maistresse que Ieanne sa petite fille & heritiere, esloignee d'eux, ieune, chargee d'affaires, mal conseillee,

Cronique de Sauoye.

Vsurpation du Piedmõt par les Comtes de Sauoie sur la Maison de France.

eurent enuie de se gouuerner à la façon des Communautez d'Italie, sans estre sujettes à aucun Prince. Tellement qu'Ast vouloit prendre la Seigneurie sur partie d'icelles : lesquelles plustost que de le souffrir, se resolurẽt à tout autre party : Qui fit, que les Princes voisins ne s'endormirent pas, & prindrẽt cette occasion pour la conquerir ; Entre lesquels le Prince Thomas plus ardent, se resolut d'en auoir sa bonne part. Pour quoy faire il arme promptement, &, sans s'amuser aux pratiques & menees, s'en va droit à Pignerol, qui se rendit à luy, & fit construire le Chasteau qui y est maintenant sur la Roche : puis s'empara de Vigon, Carignan, & Montcallier,

Vsurpation de Pignerol, & autres villes du Piedmont par le Comte Thomas I.

er: & n'osant attaquer Turin, effendu des artisans, & du Marquis de Montferrat, se ontenta d'vn Fort du costé u Pau, pour oster à ceste ville communication de ses conederez; auec lesquels il fit la aix, apres leur auoir rauy de si onnes pieces de leurs pretenons.

Par sa mort il laissa pour iccesseur BONIFACE son fils, quel suiuant les erres de son ere, attaqua aussi le Piedıont, & voulut commenr par Turin, où le Maruis de Montferrat, & les rtizans, le taillerent en pies, & le menerent prisonnier Ast; où bien-tost apres il iourut, ne laissant qu'vne lle * qui pensa pretendre à la

Boniface: son entreprise malheureuse sur la ville de Turin.

* Beatrix.

Pierre de Sauoye succede à Boniface son frere, au preiudice de sa niepce, fille dudit Boniface.

succession dont elle fut excluse par PIERRE Frere de Boniface; lequel pendant le diuorce entre Richard d'Angleterre, Comte de Cornoüaille, & Alfonce Roy de Castille, esleus Empereurs, s'empara du

Vsurpe plusieurs pieces sur l'Empire.

pays de Chablais, de Vaux, & de la Val d'Oste sur l'Empire. Alfonce venant à mourir, Richard fut confirmé par les Electeurs, mais non sans estre troublé par Rodolphe d'Auspurch : & sans entrer en dispute auec les Historiens, qui font viure les autres les derniers, il est certain, que

Chronique de Sauoye.

Richard ayant demeuré seul paisible, Pierre de Sauoye fut

Dont il obtient l'inuestiture de l'Empereur.

le trouuer pour luy rendre l'hommage de ses païs nouuellement conquis, desquels il

:ut l'inueſtiture. Et comme
e Chancellier luy demanda
es titres anciens pour luy
lreſſer les actes ſur iceux, il
:ira ſon eſpee, & la mon-
trant dit, qu'il n'en auoit
›oint d'autres, & que le Seau
:n auoit eſté fait en bonne
:ompagnie. Surquoy ſans plus
'informer on luy donna ſes
:xpeditions. Et pour ne rien
›bmettre de ce qui marque
'vſurpation de ſes pays, on
aporte qu'il ſe preſenta à l'Em-
›ereur auec vn veſtement ca-
›ricieux, aſçauoir vn ſaye
noitié de drap d'or, & moi-
ié d'acier; & enquis par luy
ır ceſte bigearrie, il reſpon-
:it, que le drap d'or eſtoit
›our luy, & l'acier pour les
nnemis qui le voudroient at-
aquer.

Ataque la ville de Turin & la prend.

Estant de retour en son pays, il vengea la querelle de son frere, deffait & emprisonné deuant Turin. Car apres vn long-temps il emporta la place, qui a tousiours depuis demeuré aux Princes de cette Maison par droit de conqueste, & non par droit de succession. Il mourut n'ayant laissé qu'vne fille, mariee au Dauphin de Viennois.

Sa mort.

Chronique de Sauoie.

L'Archeuesque de Lion son frere, entreprend aussi contre les Rois de France; mais en vain.

Ce PIERRE auoit vn frere Archeuesque de Lyon, lequel suiuant le bon naturel de ses peres, voulut aussi entreprendre contre les Roys de France, & disputer le droict de Souueraineté de son Archeuesché à Philippes le Bel; & les choses s'aigrirent à tel point, que l'on en vint aux armes: & le peuple

mesme s'estant esmeu dans le conflict, le Faux-bourg sainct Iust en fut bruslé. Le Roy resolu de pousser cette affaire & chastier tel souleuement, le Pape Clement cinquiesme s'en entremit, & le pria tant, qu'il s'apaisa, moyennant la conseruation de ses droicts de souueraineté.

Amé 4. surnommé le Grand, augmente ses Estats.

AME' IV. Surnommé le Grand, petit nepueu de Pierre; vint à la Duché apres la mort de Philipes son frere. Il adiousta à ses Estats la ville d'Iuree par surprise, le Comté de Baugey, & la Seigneurie de Bresse par mariage: Et par ses seruices à la prise de Rhodes les quatre lettres F, E, R, I, mises pour marques de sa gloire dans le Collier de son Ordre.

Nous viendrons à AME VI. dit le Comte verd, pour s'estre pleu de ieunesse en ceste couleur, dont il alloit souuent vestu, lequel s'empara de la ville de Quiers, pleine de troubles par les factions des Guelphes & Gibellins, & puis s'atacha au Dauphin Humbert, qui auoit perdu son seul fils en la bataille de Crecy, esperant luy rauir ses Estats. Ce qui porta ce Prince (qui ne se sentoit assez fort pour resister à ce hargneux & irreconciliable ennemy, dit l'histoire; * ne pouuant faire choix à son gré de parent, à qui il voulust remettre son Estat) à se resoudre de se ietter entre les bras du Roy Philipes de Vallois, pour opposer vne forte

Ame VI. dit le Comte Verd.

Vnion du Dauphiné à la Couronne de France.

* Histoire de France.

:eſte à celuy qu'il hayſſoit, &
nettre ce bel heritage entre les
nains de perſonne qui luy en
'eroit perdre l'enuie, effectuant
:e qui eſtoit de ſon intention;
ıux conditions de ſix vingts
nille Florins, & dix mille li-
ıres de rente, ſa vie durant; la
:ontinuation du dot à Beatrix
le Hongrie, ſa mere; que les aiſ-
ıez de France ſeroient nom-
nez Dauphins, & porteroient
es Armes du Dauphiné eſcar-
ellees auec celles de France,
lont Charles V. fut le premier
ʼui en porta le titre & les Ar-
nes, apres que le vieux Dau-
›hin ſe fut mis dans vn Con-
ıent de Freres Preſcheurs, où il
nourut.*. * L'an 1356.

Le Comte Verd ne fut pas
›eu eſtonné de cete reſolution,

qui luy fit aprehender, que la puissance d'vn tel voisin ne luy fust preiudiciable : ce qui le fit resoudre de rechercher auec grãde instance son amitié & ses bonnes graces, & de vouloir s'accommoder pour les confins & limites de ses pays. Ce qu'il fit, rendit les hõmages du Faucigny, & de ce qu'il possedoit dans le Geneuois, deus à cause du Dauphiné : puis se maria en France, & s'en alla auec Louys d'Anjou au voyage de Naples, où il mourut.

Amé VI. se marie en France, & demeure en bonne amitié auec le Roy.

Sa mort.

Son fils AMEDEE VII. fut celuy qui s'empara de Nisse, mais non pas en la forme que dit l'Autheur Sauoyard, *Que ceste ville ne pouuoit trouuer autre protection que sous les Lauriers de ce Prince*; mais se seruant des temps & de l'occasion qu'il en auoit.

Amedee 7. s'empare de Nisse sur la France.

Autheur des Alliãces de France & Sauoye.

Voicy deux rapports, tirez de l'Histoire de Prouence, que i'ay voulu coucher icy, lesquels font voir l'vsurpation auec vn peu de difference en la maniere. *Pendant ce temps* (dit le premier) *desia plein de menaces, turbulent & calamiteux, parmi les orages & tempestes*, que la Prouence estoit assaillie, & grandement agitée par les menées & secrettes intelligences de Charles de Duraz, & tels autres inuaseurs, Amé 7. dit le Rouge, Comte de Sauoye, & fils du Comte Verd, voyant que le bas aage de Louys luy ouuroit le moyen de pescher en eau trouble, à quoy les menées de Iureme n'estoient peu fauorables, pratique secretement les Nissards de se donner à luy, & desbaucher de l'obeissance qu'ils deuoient à Louys, leur Prince legitime & naturel. Ce qu'ils firent, prenans*

Vsurpation de la ville de Nisse par le Comte de Sauoye, & comment.

* L'an 1394

excuse d'y auoir esté contraints, pour auoir tenu & viuement porté la querelle de Duraz contre Louys son pere.

Le second dit, *Que les Nissards cauteleusement sollicitez par Amé, Comte de Sauoye, qui se disoit Vicaire de l'Empire, auoient desia soustenu vn fort long siege; & n'y auoit pas apparence qu'elle se peust prendre, si Iean Grimaldy, Seigneur de Beuil, n'eust conduit si bien cet affaire, que finalement ils se rendirent à luy: dont s'ensuiuit, que par tant d'empeschements de guerre en Prouence & à Naples, la Roine & Louys ne la sceurent iamais depuis arracher de ses mains: Naples s'estant reuolté de Louys apres la mort de Duraz, les vns tenans le parti des Angeuins, les autres des Hongrois; & Othon, dernier mari de Ieanne, faisant de son costé rauage par tout, s'estoit lors emparé de Naples.*

Vne autre cauſe tres-importante, qui a conſerué la poſſeſion de cette perte, eſt le Schiſne qui regnoit lors dans l'Egli-e; les Papes embraſſans le parti les François, & les Anti-papes u contraire, qui eurent en fin auantage: Et apres beaucoup 'infortunes, furent cauſe du hangement de cette Couron-e en vne autre Maiſon, qui onfirma en leur poſſeſſion les ſurpateurs; & a eſté la cauſe que iuſques à preſent la France 'a peu que conſeruer ſon droict, mais non pas le recou-rer. Et pour en donner vne lus claire cognoiſſance, & u'elle ſçache cette verité, our apres faire ſelon ce qui onuiendra au temps & à la aiſon, il faut monter plus haut

Le Schiſme fauorable à l'vſurpation des Comtes de Sauoye ſur la France.

pour en voir la ſource, & de qui ils ont eſté poſſedez, comment ils ont eſté vſurpez, & par qui.

Manfrede vſurpe Naples & Sicile, s'en fait Roi, & fait la guerre au Pape.

Ie n'iray pas iuſques au temps que les Empereurs poſſedoient les Royaumes de Naples & Sicile; ne m'eſtant neceſſaire, que de joindre le regne de Manfrede, baſtard de Frideric II. & fort aimé de luy; lequel par ſes ruſes & adreſſes s'en fit Roy, ſe ſeruant des Sarrazins, qui reſidoient dans Luceria, ville du Royaume: & pour faire la guerre à Alexandre Pape IV. puis à Vrbin IV. qui l'excommunia, & fit faire vne croiſade contre luy & ceux qui l'aſſiſtoient, s'adreſſant à Charles, frere de ſainct Louys, Comte d'Anjou, de Prouence, & de

Croiſade contre luy.

Piedmont par sa femme Beatrix, sœur de Marguerite femme du Roy, & toutes deux filles de Raimond Berenger, dernier Comte de Prouence de cette race : & luy offrit l'inuestiture de Naples & de Sicile, à condition d'en faire la conqueste à ses despens, & qu'il recogneust ces Estats de l'Eglise. Surquoy il arme, arriue à Rome *, & là est couronné Roy des deux Siciles par Clement 4. successeur d'Vrbain : & ce fait, s'acheminerent droit à Naples ; d'où Menfrede, surpris, luy enuoya des Ambassadeurs demander Paix ou Treve. A quoy il respondit, *Qu'il ne vouloit que guerre, & qu'il l'enuoyeroit en Enfer, ou que luy le mettroit en Paradis.* Et arriuant, luy donna la bataille,

Charles d'Aniou le defait & tuë en bataille, & se rend maistre de ses pays.

* L'an 1262.

le vainquit, le tua, & se rendit maistre de tous ses pays.

Mais comme ce Prince estoit plus nay pour la guerre que pour la conduite des affaires en temps de Paix, il se gouuerna si mal en sa prosperité, que par la trop grande licence qu'il donna aux François, il desespera les Siciliens; En sorte que par la trame de Iean Prochite, grand Seigneur du Pays, ils firent ce sanglant carnage, nommé iusques à auiourd'huy les Vespres Siciliennes.

Vespres Siciliennes.

Histoire de Prouence.

Charles d'Aniou II.

Vnion des Comtez de Prouence & Piedmont en vne Seigneurie.

Apres diuers accidents Charles II. son fils luy succeda, lequel fit l'vnion en vne seule Seigneurie des Comtez de Prouence & Piedmont, qu'il donna à son fils aisné Raimond Berenger: *A la charge de fournir tous*

es ans dix Cheualiers soldoyez pour trois mois. Et Berenger mourant bien-tost apres, Robert, son autre fils, eut ce mesme don: & en vertu duquel, durant la vie de son pere, il mettoit en ses Patentes, *Robert premier nay de Charles Duc de Calabre, Comte de Piedmont, & Vicaire general de Sicile.*

Raimond Berenger & Robert, successeurs l'vn apres l'autre de Charles d'Anjou II.

Sur ces commissions il fit receuoir les hommages d'Albe, Couy, Fossan, Sauillan, Alexandre, & de plusieurs Gentils-hommes Piedmontois *, puis recueillit la succession de son pere: apres la mort duquel Clement VI. *Vnit les Comtez de Prouence, Folcaquier, & Piedmont au Royaume de Naples & de Sicile, dessous vn mesme Seigneur, qui n'en peust iamais faire de separation, encor qu'il y eust plusieurs enfans, comme*

* L'an 1343

Histoire de Prouence.

Vnion des Comtez de Prouence, Folcaquier & Piedmont au Royaume de Naples & de Sicile sous vn mesme Seigneur.

chose qui regardoit à la seureté des Royaumes & de ses Seigneuries Robert mourant, institua Ieanne premiere Duchesse deCalabre, fille de Charles, son fils vnique mort deuant luy.

Ieanne Duchesse deCalabre succede à Robert.

Cette Princesse, furieuse en ses passions, auoit espousé André son parent proche, tous deux issus de Charles II. qu'elle fit cruellement estrangler aupres de sa chambre auec vn las de soye; fait de ses mains: dont elle fut en vne guerre dangereuse contre Louys Roy de Hongrie, frere de son mary, si qu'elle fut entierement despoüillée de ses Estats, & en fin y fut restituée par le moyen du Pape Clement VI. qui en fit l'accommodement: en consideration duquel, elle luy donna Auignon;

Fait estrangler André son mari.

Est depoüillée de ses Estats par Louys Roy de Hongrie, frere de son mari: puis y est restablie.

Auignon, ſous pretexte d'vne
rente * de 8000 florins d'or. * L'an 1347.

Dans les deſordres, où ſe
trouua cette Princeſſe à l'entrée
de ſon regne, elle fut attaquée
dans le Piedmont par les
Comtes de Sauoye, comme
nous auons veu cy-deſſus : Et
s'en voulant reſſentir, elle procura
d'y mettre ordre par les
depeſches qui s'enſuiuent, diſant,
*Qu'ayant veu par le Teſtament
de Robert ſon grand-Pere le Piedmont
luy apartenir; piece que ſur les iniures
du temps, iniuſtement, tyranniquement,
à ſon tres-grand deplaiſir, au
notable preiudice de l'honneur de ſa
Couronne, le Comte de Sauoye hoſtilement
& cauteleuſement luy auoit raui
& occupé. Au moyen dequoy elle adreſſoit
ſes Lettres à Nicolas Deſpinelo,
Cheualier de Sicile, & Seneſchal de*

Vſurpation du Piedmont ſur ladite Ieanne par les Comtes de Sauoye.

Hiſt. de Prouence.

Prouence ; & semblablement à tous les Barons, Prelats & subiets du pays, afin de conuoquer diligemment les trois Estats, pour leur remonstrer la consequence d'vne si importante perte ; & les prier de fournir la somme contenuë en la Commission du Chancelier, pour le recouurer par armes. Ce qu'elle promettoit Royalement recompenser & recognoistre en temps conuenable.

Ieanne comblee de malheurs.

Louys Duc d'Aniou.

Comme cette Princesse estoit pleine de confusions & de malheurs en sa conduite ; & d'ailleurs, estant troublée en Prouence par Louys Duc d'Anjou, frere du Roy Charles V. & Gouuerneur de Languedoc ; picqué contr'elle, de ce que n'ayant point d'enfans, elle ne le vouloit adopter en ses Estats, elle ne peut pouruoir à ses affaires, ny recouurer sa perte ; estãt

juasi toute sa vie agitée de
iouueaux troubles, & de nou-
uelles infortunes, augmentées
par le changement du sainct
siege * d'Auignon à Rome, * L'an 1386.
par Gregoire II. dont s'ensui-
uit le Schisme, qui dura qua- Schisme.
rante ans, & la ruine & la mort
de Ieanne, par le mauuais mes-
nage d'elle auec l'Antipape Vr- Hist. de Prouence.
bain : lequel pour se venger de
ce qu'elle auoit fait creer Pape
le Cardinal Robert de Geneue,
de tout temps son grand con-
fident & ami, sous le nom de Ieãne priuee & interdite de ses Estats : desquels Charles de Duras est inuesti ; & s'en rend maistre.
Clement VII. soudain remit le
siege à Auignon, la priua par
interdit de ses Estats, & inue-
stit Charles de Duras : Et parce
qu'il estoit pauure, luy presta
argent, tiré de la vente du pa-
trimoine de l'Eglise, des Cali-

Prouence ; & semblablement à tous les Barons, Prelats & subiets du pays, afin de conuoquer diligemment les trois Estats, pour leur remontrer la consequence d'vne si importante perte ; & les prier de fournir la somme contenuë en la Commission du Chancelier, pour le recouurer par armes. Ce qu'elle promettoit Royalement recompenser & recognoistre en temps conuenable.

Ieanne comblee de malheurs.

Louys Duc d'Aniou.

Comme cette Princesse estoit pleine de confusions & de malheurs en sa conduite ; & d'ailleurs, estant troublée en Prouence par Louys Duc d'Anjou, frere du Roy Charles V. & Gouuerneur de Languedoc ; picqué contr'elle, de ce que n'ayant point d'enfans, elle ne le vouloit adopter en ses Estats, elle ne peut pouruoir à ses affaires, ny recouurer sa perte ; estãt

quasi toute sa vie agitée de nouueaux troubles, & de nouuelles infortunes, augmentées par le changement du sainct Siege * d'Auignon à Rome, par Gregoire II. dont s'ensuiuit le Schisme, qui dura quarante ans, & la ruine & la mort de Ieanne, par le mauuais mesnage d'elle auec l'Antipape Vrbain: lequel pour se venger de ce qu'elle auoit fait creer Pape le Cardinal Robert de Geneue, de tout temps son grand confident & ami, sous le nom de Clement VII. soudain remit le Siege à Auignon, la priua par Interdit de ses Estats, & inuestit Charles de Duras: Et parce qu'il estoit pauure, luy presta argent, tiré de la vente du patrimoine de l'Eglise, des Cali-

* L'an 1386.

Schisme.

Hist. de Prouence.

Ieãne priuee & interdite de ses Estats: desquels Charles de Duras est inuesti; & s'en rend maistre.

ces, Croix, & Reliquaires, vendus pour cet effect : dequoy il conquit le Royaume au temps qu'elle auoit adopté, apres plusieurs refus, Louys Duc d'Anjou : lequel entré en Italie auec dessein de combatre en duel son ennemi, comme les cartels s'en voyẽt encor de part & d'autre, mourut deux ans apres dãs la Pouille, ne laissant de Marie de Bretagne, fille de Charles de Blois, qu'vn fils, Louys II. ieune : qui fut la cause de la ruine de ses affaires par tout, & que la mort de Ieanne demeura impunie ; Charles, quoy que son neueu, l'ayant contre sa foy fait pendre & estrangler en l'aage de 64. ans, au mesme lieu où elle auoit fait mourir son premier mari. Il laissa son fils Ladislas en possession du Royaume.

Louys d'Anjou adopté par Ieanne, s'eforce de les recouurer.

Sa mort.

Ieanne pẽduë & estranglee par le commandement de Charles de Duras, son propre neueu.

D'où l'on peut conjecturer en quels termes pouuoit estre cette Doüairiere, qui n'auoit iamais entré en possession des Estats de son fils, vsurpez par Charles: & en mesme temps elle vit la Prouence sacagée & bruslée par le Vicomte de Turenne: lequel sous pretexte de n'auoir pas eu contentement des plaintes qu'il auoit faites, arma (dit l'Histoire) *Tous les foruscits, criminels, empoisonneurs, vagabons, ribleurs, enchanteurs, faux-monnoyeurs, & s'empara quasi de tout le pays, exerçant des actes horribles, & des sanglantes cruautez contre tous sexes, mettant tout à feu & à sang.*

Ladislas succede audit Charles au Royaume de Naples & de Sicile.

Hist. de Prou.

Prouence sacagee & brulee.

Et cóme Louys fut plus auãcé en âge, il espousa Yoland, fille de Iean d'Aragon: & bien-tost apres mourut Ladislas, lequel

Louys d'Anjou II Roy de Naples & de Sicile, sans en iouyr.

Mort de Ladislas.

Ieanne 2. Roine de Naples & de Sicile. ayant possedé Naples 28. ans, laissa le Royaume à Ieanne 2. sa sœur, qui sans nulle cõtradictiõ s'en fit couronner Roine ; demeurant par ce moyen Louys toujours depoüillé de ses beaux Estats, & quasi de toute la Prouence; qui fut cause que venant à mourir *, il ne laissa que du papier à ses heritiers : ayant institué son fils Louys 3. lors en fort bas aage, au Royaume de Naples & de Sicile, en la Duché d'Anjou, aux Comtez de Prouence & de Piedmont : & en cas de mort sans enfans, René son second fils, & à luy Charles son frere.

* 1407.

Louys 3. Roy de Naple & de Sicile, sans iouyssance.

Cette digression fait voir, que ce n'a pas esté merueille, si les Comtes de Sauoye se sont conseruez si long temps la posses-

ſion des choſes qu'ils ont vſurpées : leſquelles comme depuis, elles ſont paruenuës à la Couronne de France, nous le verrons cy-apres.

MAIS auparauant nous reprendrons noſtre matiere par la vie d'AMEDEE VIII. fils du Comte Rouge, & le premier qui porta le titre de Duc de Sauoye, par la faueur de l'Empereur Sigiſmond ; & adjoignit à ſes Eſtats le Comté de Geneuois, apres la mort de Pierre de Geneue, dernier Comte ſeculier : auquel ſon frere Robert ayant ſuccedé, eſtant fait Pape Clement 7. laiſſa de grandes querelles apres ſa mort, entre l'Empereur, les Comtes de Sauoye, le Prince d'Orange, &

Quand les Comtes de Sauoye ont commencé à porter titre de Duc.

Amedee 8. premier Duc de Sauoye.

*L'an 1407.

Comté de Geneue ; quand & comment les Ducs de Sauoie s'en ſont apropriez.

Pierre de Geneue. Robert de Geneue.

les Seigneurs de Villas, lesquels transporterent leurs droits, qui estoient les seuls valables, à AMEDEE; sans comprendre la Souueraineté sur la ville, qui depend immediatement des Euesques : comme il s'est toujours pratiqué depuis par ceux qui se sont trouuez de la mesme Maison, qui ont maintenu cette authorité contre leurs propres parents.

L'an 1408.

Yoläd, vefue de Louys 2. Roi de Naple & de Sicile, vexee & tourmentee par Amedee 8 Duc de Sauoye.

En la premiere année de la mort du Roy Louys 2. Yoland sa vefue fut fort tourmentée d'AMEDEE, pour estre remboursé des depences faites par le Comte Verd son grand-pere, assistant Louys premier en son voyage de Naples, qu'il disoit se monter cent soixante mille liures, auec les interests. Chose manifestement supośée,

Louys n'en ayant iamais parlé en ſon Teſtament, ny le Comte Verd, ny ſon fils apres ſon vſurpation de Niſſe, qu'il euſt peu collorer de cette debte: & cettuy-cy ſans autres titres, que d'vne vefue deſpoüillee de ſes Eſtats, tutrice de ieunes enfans, ne ſe contente pas de luy retenir ſon bien, mais encore en veut eſtre payé; comme il fut en la tranſaction qu'il obtint, par laquelle on luy fut redeuable: & fut confirmé en la poſſeſſion de Niſſe.

Ce que cette Princeſſe ne pouuoit accorder en la minorité de ſes enfans: & à cela repugnoient les Teſtamens des Roys Charles II. Louys I. & ſecond; par leſquels il eſtoit porté, que *la Prouence ſeroit inalienable & indiuiſible à iamais, laiſſee ainſi, &*

L'vſurpatiõ & poſſeſſion de Niſſe confirmee aux Ducs de Sauoie: mais contre tout droit.

en ceste condition, aux successeurs; & l'vnion de ces Estats par Clement VI. aux Royaumes de Naples & Sicile. D'où s'ensuit la nullité de tel accord, insoustenable par toutes les voyes de droit. Qui a donné sujet aux instances faites depuis par le Roy René aux Ducs de Sauoye.

Amedee 8. Duc de Sauoye, grand ennemi de la France, vient en armes iusques aupres de Paris.

Cettuy-cy de hauts-desseins a esté vn des plus grands ennemis qu'aye iamais eu la France. Il estoit Beau-frere du Duc Iean de Bourgogne, lequel apres l'assassin du Duc Louys d'Orleans, le fit entrer en France, auec vne armee contre ses enfans. Et comme les Orleannois eurent pris le dessus, il arma contre le Roy mesme: *Et ses gens*, dit l'Histoire, *commencerent à marcher dans les*

Histoire de France.

païs de son obeyssance, sur lequel ils firent de grandes prises & butins ; & jusques à s'aprocher de Paris, pour penser le surprendre à l'impourueu, sous la faueur d'aucuns habitans tenant le parti du Duc de Bourgogne. Et ayans esté descouuerts, furent surprendre la ville de Beaumont ; ayant pris la Croix, & l'escharpe blanche, se disans enuoyez du Roy, & furent receus dans la ville, laquelle ils saccagerent, & tuerent tout ce qui se mit en deffence : & firent le semblable à Neesle. A quoy le Roy ne pouuant donner ordre, pour les guerres qu'il auoit contre les Anglois, fit esleuer les Communes contre-eux, qui les chasserent du pays : comme il se voit par les Lettres Patentes donnees pour cet effet.* *L'an 1416.

Apres sa retraitte en ses pays, le Duc de Bourgogne le fut visiter : & parmy les resiouyssan- Cronique de Sauoye.

La ville de Meaux prise d'assaut par le Roy d'Angleterre, dequoy le Duc de Sauoye se reiouyt.

ces de sa reception, ils eurent nouuelles, que le Roy d'Angleterre auoit pris la ville de Meaux d'assaut, par l'industrie d'vn Capitaine Sauoyard; & que le Seigneur d'Offemont auoit esté pris, voulant secourir la ville: desquelles nouuelles fut la ioye redoublee.

Histoire de France. Charles 7. Roy de France: miserable Estat de la France.

Apres la mort de Charles VI. l'Histoire Françoise raporte, que la France estoit au plus miserable estat, auquel elle se soit iamais trouuee, sous son fils, qui auoit tout le Royaume esleué contre luy, & grand nombre d'ennemis qui vouloient pescher en eau trouble. Chacun s'imaginant vne piece de ce manteau, bastissant leurs desseins sur le sepulchre de Charles, & sur le changement de l'E-

ſtat: Entre les premiers eſtoient Philippes Duc de Bourgogne, AMEDEE Duc de Sauoye, Pierre Duc de Bretagne, auec ſon frere le Comte de Richemont. Venant aux particularitez elle dit, *qu'aux neceſſitez du Roy s'adiouſte vne cruelle guerre emeuë en Velay par le ſieur de la Rochebaron, partiſan des Ducs de Sauoye & de Bourgogne, qui lui fourniſſoient gens & argent pour ces deſordres.*

Troubles & guerre en France par le Duc de Sauoie & autres.

Et continuant, on voit qu'en l'Aſſemblee d'Amiens s'enfournerent de grands deſſeins contre Charles, la haine duquel eſtoit leur ſouuerain but. *Et là ſe fit Alliance entre les Ducs de Bethfort, de Bretagne, & de Sauoie, offenſiue & deffenſiue contre le Roy, à la ſouueraineté prés, qui demeuroit à l'Anglois; partageant les choſes commodes aux vns & aux autres.*

Ligue offenſiue & deffenſiue du Duc de Sauoie & autres contre la France, reduite en pauure eſtat.

Et certes c'est pitié d'entendre ce qui se dit de ce temps-là; & voir tant d'esprits acharnez à la ruine de cet Estat, & le Roy reduit aux miserables termes, ausquels il se trouuoit : qui faisoit par vn excés de compassion escrire, *que le pauure Prince n'auoit plus d'esperance de se sauuer par les Armes, mais par vn accord auec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. En quoy il estoit bien loin de son compte : car ils auoient tous iuré sa ruine; & chacun imaginoit sa piece. En ceste confiscation le Duc de Sauoie ne quittoit pas sa part du gasteau.*

Histoire de France.

Siege d'Orleans par l'Anglois.

Quand le Comte de Salisbery eut fait ce grand apareil pour assieger Orleans, dont la prise sembloit entieremẽt establir & asseurer la grandeur de l'Anglois en France, le Roy fai-

ſoit lors ſa demeure à Poictiers, ſe trouuant fort eſtonné; bien que l'on accouruſt à luy de toutes parts, excepté du Languedoc, & du Dauphiné: d'autant qu'en meſme temps les Ducs de Bourgogne & de Sauoye auec le Prince d'Orange y dreſſoient vne Armee. Et comme Charles ſe retiroit à Bourges (d'où ſes ennemis par deriſion l'appelloient Roy) leurs forces ſe ioignans pour conquerir leur partage; Aſçauoir, *le Viennois pour le Bourguignon: Le Greſiandan, Grenoble, Romans, Ambrun, Gap, Briançon, & autres pays des Montagnes, pour la part du Sauoiard: Valentinois, & Diois pour le Prince d'Orange. Les meilleures maiſons de Bourgogne & de Sauoye contribuerent à ceſte guerre(*dit l'Hiſtoire*) comme à vne flotte qui va*

Charles 7 ſe retire de Poictiers à Bourges.

Partage de la France proieté & arreſté entre le Sauoiard & les autres de ſon parti.

Hiſtoire de France.

en Leuãt: Mais ils n'auoient fait asseurer leur argent sur le Port, en intention d'en auoir tout le profit: Enquoy ils se mesconterent; car leurs forces furent taillees en pieces par celles du Roy.

Comte de Richemont Connestable de France.

Le Comte de Richemont, frere du Duc de Bretagne, faict Connestable de France, fut vn grand auantage aux affaires du Roy: car prenant le temps de quelques mescontentemens contre le Bourguignon & l'Anglois, il le retira de son parti: & par le Traicté d'Arras, auquel interuint de la part du * Pape Eugene IV. le Cardinal de sain-cte-Croix, homme de grande vertu & suffisance, cette paix fut concluë.

Traicté d'Arras.

* Platine.

Paix entre la France & la Bourgogne.

Cet accommodement fut le fondement du bon-heur de la France, qui en peu de temps re-

prit

rit vigueur & sa bonne fortune perduë : & les Anglois de moment en moment estans battus, deffaits, & abandonnez de la pluspart des meilleures places qu'ils tenoient, causerent de grands troubles dans l'esprit d'AMEDEE : lequel voyant de iour en iour accroistre les prosperitez de Charles, apres tant de tempestes, commença de penser à ses affaires, se resouuenant du passé, & comme il auoit tousiours esté en sentinelle pour faire profit de la confusion du temps ; qui l'auoit chargé de grandes haynes : contre lesquelles pour se munir, il procura de se fortifier de quelques Alliances, & fit lors le mariage de sa fille Marguerite auec Louis d'Anjou III. Roy de Sici-

Alliance de la Sauoie auec la France.

Louis d'Anjou 3. Roi

de Naples, Sicile & Ierusalem, espouse Marguerite de Sauoie.

le, Naples, & Ierusalem ; & de son fils aisné Louys, Comte de Geneve, auec Anne fille du Roy de Cipre. Mais pourtant la peur ne quitta point sa conscience, luy mettant incessamment deuant les yeux, comme des furies, sa mauuaise conduite durant les calamitez de la France, laquelle il voyoit restituee en sa splendeur : s'imaginãt bien que le Roy ne luy pardonneroit iamais, & qu'en fin il se vengeroit de tant de maux qu'il luy auoit procurez : Qui luy causa vn si profond ennuy, qu'il ne parloit plus que de quitter le monde. A quoy, auec le temps, sa peur s'augmentant, il se resolut, se retirant au Chasteau de Rapale ; où s'estant ouuert à quelques vns de ses plus confi-

ſiens ſeruiteurs, il prend l'habit des Moines de ſainct Maurice, aſçauoir (dit l'Hiſtoire) **grise robbe, long mantel, chaperon gris, courte cornette, & vn bonnet vermeil par deſſous le chapeau : mais par deſſus la robe griſe il portoit vne groſſe ceinture d'or, & deſſus le manteau vne Croix d'or.* Eſtant ainſi changé, il conuoque ſes Eſtats, fait entendre ſon intention en cette nouuelle façon de viure; declarant que ſe trouuant las du Monde il ſe vouloit entierement conſacrer à Dieu : & pour la conduite de ſes affaires il eſtablit ſõ fils aiſné, Prince de Piedmont, & Claude ſon puiſnay Comte de Geneve; & luy, demeura Duc de Sauoie, ſe reſeruant touſiours l'entiere & ſouueraine authorité.

Amedee 8. Duc de Sauoie prend l'habit de Moine.

* Hiſtoire de France.

Se demet de l'adminiſtration de ſes Eſtats, s'en reſeruãt toutefois la ſouueraineté.

Mais comme il auoit eſté dans

le monde en perpetuelle inquietude, ne cherchant que troubles, se voyans decheu de ses desseins contre la France; desquels par sa retraite il auoit pensé mettre ses Estats à couuert, & d'esteindre l'indignation que ses deportemens auoient meritez : il ne peut neantmoins accoiser son esprit; & se laissa entrainer dans vn precipice, qui a grandement flestry sa vie, & fait vne grande breche à l'Eglise.

Philippes, marié, Duc de Milan, son gendre, n'auoit pas l'esprit moins remuant que son beau-pere: & * comme il estoit ennemy mortel d'Eugene IV. Pape, se sentant piqué, de ce que les Florẽtins le protegeoiẽt, & auoient enuoyé François

* Platine

Philippes Duc de Milan cause grand trouble en l'Eglise.

Sforze au ſecours des Venitiens contre luy, il s'adreſſa à ceux qui eſtoient au Concile de Baſle, & par argent & promeſſes il les porta de le citer pour comparoiſtre au Concile. Ce qu'ils firent deux ou trois fois: & cela ne ſuccedant pas comme il deſiroit, il leur perſuada cette folie, que reuoquant Eugene, ils creaſſent AMEDEE Duc de Sauoye Pape. Ce qu'ils firent, & l'enuoyerent querir à Rapale, l'eſleurent & le nommerent Felix V.

Concile de Baſle: mauuaiſe procedure contre le Pape Eugene.

Amedee 8. Duc de Sauoie creé Pape, dit Antipape: cauſe d'vn grand Schiſme.

De là ſourdirent de grandes diſcordes en l'Egliſe, diuiſee en trois partis: l'vn ſouſtenant Eugene, l'autre Felix, & puis ceux qui eſtoient neutres, pour ne vouloir recognoiſtre ny l'vn ny l'autre. Par ainſi le Schiſme

fut grand L'Empereur Albert appuya l'election de Felix: mais aussi elle fut desauoüee des Couronnes de France, d'Espagne, & d'Angleterre, comme vne procedure du tout estrange & intolerable.

Sa creation desauoüee comme illicite.

Apres la mort d'Albert, Frideric creé Empereur, luy adhera au commencement, pour ne contredire aux Alemans, sans vouloir toutefois persister: & vaincu du consentement vniuersel de toute la Chrestienté, le poursuit pour luy faire quitter le Pontificat: Et Eugene de sa part, vsant des Armes Pontificales, le presse par excommunication, voyant les choses disposees à supplanter son aduersaire.

Frideric Empereur se porte contre luy apres l'auoir soustenu

Et pour paracheuer de ren-

uerſer ce qui eſtoit fort eſbranlé, * il enuoya vne Bulle par toute la Chreſtienté, qui n'eſtoit autre choſe, qu'vne atroce inuectiue contre luy, *l'appellant au lieu d'Amedeus, Aſmodeus, qui eſt le nom d'vn Diable*, dont il eſt fait mention au Liure de Tobie, qui tous les iours mettoit à mort les maris de Sarra: adiouſtant, *que l'Antipape Felix Aſmodeus, fils aiſné du Diable, a eſté induit & perſuadé d'accepter le titre de Pape par les deuinations & predictions ſuperſtitieuſes & ſorcelleries Diaboliques d'aucuns execrables & maudits hommes & femmes ſeduicts par illuſions du Diable, qu'on nomme en commun langage Franguleus Straganes, Sorciers, & Vaudois, qu'il dit eſtre au pays dudit Felix: à l'inſtigation deſquels il auoit pris l'habit & maſque*

* Cronique de Sauoye.

Inuectiues du Pape Eugene contre le Duc de Sauoye Antipape.

d'Hermite, pour apres s'esleuer vn chef prodigieux & monstrueux en l'Eglise de IesusChrist, afin que sous la peau de brebis & d'agneau, il couurist sa cruauté lupine; & qu'ayãt les cœurs & volontez de ceux qui estoient à Basle, il s'estoit fait eslire par force, nommant tousiours ceux qui assistoient audit Concile, Synagogue de Sathan, qui adoroit l'idole de Belzebuth.

De S. Antonin. Antonin Archeuesque de Florẽce; grand partisan d'Eugene, pour auoir esté par luy promeu à l'Archiepiscopat, appelloit le duc de Milan *Antiquus serpens*, faisãt allusion à ses armes: & le Duc de Sauoie, *Basilicum*; disant que, *Basilia peperit Basilicũ*; à cause qu'il auoit esté fait Pape à Basle. Et le Pape Pie II. qui lui auoit serui de Secretaire durãt le Schisme, disoit de luy, *Felix Princeps, si semen suum titulis Ecclesiasticis non fœdasset.* *Et du Pape Pie 2.*

Tous les efforts des censures, des Bulles, de l'Empereur, ne portoient point Amedée à vouloir donner la Paix à l'Eglise, sinon quand il vit le Roy de France prendre cet affaire à coeur : & l'apprehendant plus que tous, pour l'auoir cruellement offensé en ses affections, il se resolut d'abandonner son Pontificat, sous feinte de vouloir ceder pour l'amour de luy son droict à Nicolas cinquieme, esleu apres la mort d'Eugene. Ainsi il quitta sa pretension au sainct Siege pour vn chapeau de Cardinal, sous le titre de saincte Sabine, & la Legation sur ses pays, & partie de l'Allemagne. Il mourut bien-tost apres *.

Hist. de France.

Amedee abandonne son Pontificat, & est fait Cardinal & Legat en Allemagne.

Sa mort.
* L'an 1459.

Son fils LOVYS I. apprit

Louys I. Duc de Sauoye.

offensé le Roy de France.

de son pere à ne perdre les occasions de nuire à la France, voyant le Dauphin, depuis Roi Louys 2. retiré de la Cour, contre le gré de son pere, l'accueillit & fortifia en sa retraite de tout ce qu'il peut; mesme entra en Traité auec luy du mariage de sa fille Charlote. Dequoy Charles aduerti, & indigné outre mesure, se resolut de chatier tous ceux qui auoient assisté son fils, & fit commencer par le Comte d'Armagnac. Mais luy mesme voulut prendre la commission d'aller dompter le Duc de Sauoye, contre lequel * *Il auoit vne inimitié hereditaire.* Le Duc, comme ont toujours esté tous les siens, foible & querelleux, voyant venir cet orage, s'humilie, vient au deuant du

* Hist. de France.

Roy, ayant auparauant donné ses enfans en ostage; & declare ce que le Dauphin luy auoit fait dire, touchant le mariage de sa fille: A quoy il n'auoit voulu entendre sans son consentement. Ainsi il appaisa cette colere: mais bien-tost apres * il ne laissa de le faire, sans en rien dire: dequoy Charles estoit resolu de se venger, sans l'entremise du Cardinal Destouteville, Legat du Pape Nicolas.

Apaise le Roy qui s'en vouloit venger.

* L'an 1457.

Marie sa fille Charlote à Louys 2. pour lors Dauphin, sans le consentement du Roy son pere.

Il faut encor vn peu reculer, & reprendre l'Histoire de Naple, pour ne perdre la piste des pretensions que les François ont contre la Sauoye.

NOVS auons laissé le titre de la Royauté de Naple à LOVYS III. ieune, sous la

tutelle d'Yoland sa mere, mais la possession de ses Royaumes à Ieanne 2. du nom, malheureuse en ses Estats; cette-cy ne differant point de la premiere en imprudence, & en impudicité : ayant contraint son mary Iaques de Bourbon de la quitter, & de se rendre Moine, de deplaisir, de ce qu'elle commettoit entierement ses affaires à ceux, ausquels elle abandonnoit son corps: & depuis se trouuant pressée de Louys, fauorisé du Pape Martin 5. elle adopta Alphonse Roy d'Aragon, lequel au commencement faisoit mine de n'y vouloir consentir, pour estre cousin au troisieme degré de Louys, & pour luy auoir promis de ne le troubler iamais en ses desseins: Mais

Ieanne 2. possedant le Royaume de Naples & de Sicile, femme de mauuaise vie.

Adopte Alphonse d'Aragon.

enfin meprisant la parenté & sa foy, il se laissa vaincre. Et ayant rendu l'obeissance filiale, il se montroit fort sousmis pour vn temps, qui fut de peu de dureé. Car l'impatient de regner, par vne ingratitude Cathelane, le porta contre la Roine, qu'il voulut emprisonner, & se rendre maistre de ses Estats. Dequoy, outrée de douleur, elle reuoqua ce qu'elle auoit fait, & adopta Louys: lequel mourut bien-tost apres, & en sa place institua René son frere, qui pour lors estoit prisonnier du Duc de Bourgogne; & retenu si long-temps, qu'il fit souffrir beaucoup de maux à cette Roine, persecutée par Alphonse, contre lequel elle perdoit toute esperance de se pouuoir defen-

Ingratitude d'Alphonse.

Ieanne reuoque l'adoptiõ d'Alphonse, & adopte Louys d'Aniou 3. vray Roy de Naples & de Sicile: & apres sa mort René son frere, pour lors prisonnier du Duc de Bourgogne.

*L'an 1450. *Mort de Ieanne 2.*

dre : & dans ses angoisses elle mourut * aagée de soixante-cinq ans, laissant tous ses Estats entre les mains de l'Aragonnois; qui en la suite du temps en inuestit Ferrand son bastard : contre lequel, & sa posterité, Charles 8. Louys 12. & Ferdinand d'Aragon, ayans fait la guerre, ces Royaumes furent en fin portez en la puissance d'Espagne : Mais par vne deloyauté non moindre que celle d'Alphonse, apres auoir demeuré depuis la mort de Mainfroy deux cents quatre-vingts ans en la Maison des puisnez de France, & passé par les testes de neuf Rois & de deux Roines.

Alphonse inuestit de ses Estats Ferrand son bastard.

Royaumes de Naples & Sicile tombét en la puissance d'Espagne.

René d'Anjou adopté tasche de recouurer ses

RENE' hors de prison, venant en Prouence pour essayer

de ſauuer ſes Eſtats, voulut commencer par ce qui lui eſtoit plus proche, en eſſayant de recouurer ce qui auoit eſté enleué par les Comtes de Sauoye. Partant il enuoya vers le Duc Louys, lui dire, *Qu'il ſçauoit fort bien que les terres & Seigneuries de Niſſe, Villefranche, Piedmont, & les places dependantes, eſtoient du vray & ancien patrimoine des Comtes de Prouence: que ſes Anceſtres & Predeceſſeurs, ſous le nom & titre de Comtes, auoient joüy des rentes, reuenus, gabelles, & autres emoluments qui s'y percenoient: que Raimond Berenger en auoit joüy iuſques à ſa mort: que le meſme auoient fait les deux Charles 1. & 2. Robert, & Ieanne, iuſques au temps qu'elle fit don de tous ſes biens à Louys d'Anjou 1. du nom.* Qu'apres luy, Louys 2. ſon pere en auoit eu la

Eſtats vſurpez par les Comtes de Sauoye.

Hiſtoire de Prouence.

mesme & pareille possession, *Comme Comte de Prouence. Partant qu'indecemment sous le trouble des guerres, le bruit des armes, & les tempestes, que la pretension de Naples auoit emeuë entre les Princes, Angeuins, de Duras & Arragonnois, le Comte de Sauoye, sans titre ny couleur, s'estoit emparé de Nisse, & de tout le Comté; que tant Louys que ses Predecesseurs, auoient tousiours ardemment recherché d'auoir & d'arracher, pour l'enclauer à leur domaine & Seigneurie qui l'auoisinent. Qui estoit la cause qu'il le faisoit requerir & sommer, de luy rendre & desemparer les choses par luy occupées iniustement & sans titre, qui luy apartenoient, comme estant l'ancien domaine & de l'vnion de la Comté de Prouence.*

La responſe de Louys aux Ambassadeurs fut, *Qu'il ne tenoit indeuëment*

induëment, ny de la façon qu'ils disoient, les terres qu'on demandoit, & que leur Maistre se pourueust comme il verroit bon estre.

A quoi RENE' indigné par telle responſe, auſſi courte que dedaigneuſe, & peu ciuile, dit tout haut: *Ie me doutois bien qu'il en faudroit venir aux mains.* Ce qu'il euſt fait, ſans la preſſe que luy donnoit les affaires de Naples; morceau plus important, qu'il ne conquit point toutefois, ny le Comté de Niſſe: Mais ayant perdu ſes deux enfans, Iean Duc de Calabre, qui aſſiſta le Comte de Charolois deuant Paris; & Nicolas: desherité ſes deux filles mariées, l'vne en Angleterre, & l'autre à Ferry Comte de Vaudemont, auquel elle aporta le Duché de Lorrai-

Ayant perdu ses deux fils, & desherité ses deux filles, il substitue à ses Estats Charles son neueu, & à son defaut Louys XI. Roy de France.

ne, il ſubſtitua à tous ſes Eſtats Charles, fils de ſon frere ; & cettui-cy mourant ſans enfans, Louys XI. Roy de Frãce, lequel s'empara de la Prouence, & en vertu du Teſtament pretendit les droits de la Maiſon d'Anjou és Royaumes de Naples & de Sicile ; leſquels par ſa mort eſcheurent à Charles ſon fils, qui entreprit la guerre contre Ferrand, qu'il chaſſa de Naples, & puis il en fut chaſſé : mais il a laiſſé aux Rois ſes ſucceſſeurs le droict qu'il y auoit ; comme auſſi de toutes les choſes dependantes de la Prouence, qui ont touſiours eſté pourſuiuies, comme nous le verrons cy-apres.

Le Roi Louys XI s'empare de la Prouence en vertu du Teſtamẽt de René d'Aniou.

Charles 8. ſon fils conqueſte le Royaume de Naples ſur Ferrand.

Icy ſe voit les pretenſions des Rois de France ſur le Royaume de Naples & de Sicile.

Pour reuenir à LOVYS Duc de Sauoye, Louys ſon gendre.

Louys Duc de Sauoye.
Cronique de Sauoye.

eſtant Roy, il le vint trouuer auec Amé ſon fils aiſné, ſur vn grand trouble ſuruenu, de ce que ſes vaſſaux, ayans meilleure opinion de Philippes ſon troiſieme fils que de luy, ſe gouuernoient entierement par ſa volonté. Ce qui fut cauſe, que Philippes fut enuoyé querir pour le reconcilier à ſon pere; & ſoudain qu'il fut arriué, on l'enuoya dans la Tour de Loches, où il a demeuré deux ans; & ſon pere le retira, apres auoir fait le mariage de ſon aiſné auec Yoland ſœur du Roy: laquelle il n'aimoit non plus que ſa femme, qui n'eut iamais vne bonne heure aupres de luy, quoy qu'il l'euſt eſpouſée contre le gré de ſon pere, comme le raporte vn * Auteur voiſin de ce

Philippes de Sauoye Duc de Milan, priſonnier par ſon pere.

Yoland de France eſpouſe vn fils de Sauoye.

*De Seiſſel

temps là, disant, *Que le Roy estoit peu humain & courtois enuers Charlote de Sauoye sa femme: car outre ce que par vn long temps, & tant qu'il fut en aage vigoureux, il luy fut peu loyal de sa personne, il la tint tousiours petitement accompagnée & accoustrée; la plus part du temps en quelque Chasteau, où il l'alloit voir quelquefois, plus pour desir d'auoir lignée, que pour plaisir qu'il prist auec elle. Et pour la crainte qu'elle auoit de luy, & pour autres rudesses qu'il luy faisoit souuent, est bien à croire qu'elle n'auoit grande volupté, ne grand passetemps en sa compagnie. Mais qui pis est, à la fin de ses iours il l'enuoya en Dauphiné, & defendit expressément qu'elle ne fust point aupres de son fils, quand il seroit Roy.*

Le Roy Louys XI. n'aimoit pas sa femme, fille de Sauoye.

Et comme AMEDEE 8. auoit scandalisé toute la Chrestienté par le Schisme qu'il y

auoit mis, son fils Louys n'y aporta pas peu de dommage, qui tomba sur l'vn de ses enfans Roi de Cipre, & le blame sur lui: comme nous l'aprenons du Pape Pie 2, grād ennemi des François; mais d'ailleurs vn des plus sages, sçauans & experimentez en affaires, qui ayent tenu le Pontificat long temps deuant lui, & apres. Voici comme il en parle sur la perte de ce Roiaume. *C'est vne iuste vengeance de Dieu: car nous estions à l'Assemblée du Concile de Mantouë, pour exorter les Rois Chrestiens de mettre sus & en deuoir, pour la tuition & defense de la Religion; & qu'ils ne permissent les Turcs d'vn costé, & les Sarrazins d'autre, faire tant de cruautez sur les Chrestiens. Le Pere du Roi de Cypre, qui auoit promis beaucoup de choses, fut*

Louys Duc de Sauoie cause grand dommage à la Chrestienté: & peu respectueux enuers le sainct Siege.

Pie 2. Pape.

trouué des premiers qui refuserent secours à la Foy Catholique : Et le mesme Roi adolescent, allant sur le Pau ; & estant bien prés de Mantouë, ne daigna iamais nous venir voir, ny demander nostre Benediction : Et alors m'en plaignant aux Ambassadeurs de Sauoie, ie dis, qu'il aduiendroit que le fils seroit chassé de son Royaume, pour la punition de ce que le pere faisoit, & qu'il perdroit temps de demander aux autres le secours que son pere auoit denié à l'Eglise; comme il auint, au grand preiudice de la Religion.

Apres tels rapports, croirons-nous que les Princes de cette Maison ont tousiours esté les mignons des François, & les Protecteurs du sainct Siege ?

Venons au fils AME' IX. &

voyons si son alliance a esté plus heureuse que les autres, & si ce Prince, pretendu Beat, aura causé quelque auantage à la France. Non seulement il en a esté perpetuel ennemi : mais sa propre femme auoit tellement perdu le souuenir de sa patrie & de sa naissance, que par la conformité d'humeurs auec la Maison où elle estoit entrée, mais plustost par vne contagion, elle auoit pris vne haine mortelle contre son frere & son Estat : estant partisanne passionnée, auec son mari, du Duc de Bourgogne ; & cela iusques à la ruine de ce Prince, où elle fut contrainte par la necessité de son emprisonnement, d'auoir recours au Roi : qui luy fit accorte-

L'an 1436. Amé 9 Duc de Sauoie perpetuel ennemi de la France.

ment reproches de ſes affe-ctions paſſées. Choſe bien ra-portée par cet excellent Au-teur de Commines. Et Pla-tine nous apprend, ſous le Papat de Paul ſecond, que dans les guerres en Italie en-tre François Sforze, les Ve-nitiens, les Florentins, le Pa-pe, & Galeazzo Duc de Milan, on conuint en fin de faire la Paix, n'eſtans retenus que ſur vn doute; aſçauoir, ſi on ex-cluëroit AMEDEE & ſon frere PHILIPPES, lequel cette année auoit eſté à la ſol-de des Venitiens, leſquels demandoient que le Duc de Sauoye y fuſt compris: & Galeazzo y contrediſoit, pour ne vouloir iamais, ny

pour amy, ny pour compagnon, vn ennemy du Roy de France: & comme le Pape eut induit ses Ambassadeurs de s'accorder contre ses conditions, il en prit tel despit, qu'il les bannit en perpetuel exil, & fit la guerre au Sauoyard en telle sorte, qu'il le contraignit de demander la paix; laquelle enfin se fit par l'interuention mesme du Roy de France, & par ses prieres.

A AMEDEE IX. succederent l'vn apres l'autre ses deux enfans, nepueux du Roy Louis XI. Philbert, & Charles I. marié à Blanche de Montferrat; laquelle n'ayant qu'vn petit fils aagé de sept ans, receut le Roy Charles VIII. si honorablemẽt, que pour comble de sa bonne

Philbert Duc de Sauoye.

Charles I. Duc de Sauoie.

Affection continuelle de la Maison de Mont-

ferrat à la Couronne de France.

volonté elle luy presta ses pierreries, lesquelles il engagea pour douze mille escus, & receut la mesme assistance de sa belle-sœur Marquise de Montferrat, toutes deux ieunes vefues ; & des plus belles & sages Dames de leur siecle: qui se porterent à cette ciuilité par cet instinct naturel de la Maison de Montferrat à la Couronne de France: chose qui s'est tousiours remarquee dans les deux races, qui ont possedé ceste Seigneurie, des Alberans, & des Paleologues.

Philipes 2. Comte de Bresse & Duc de Sauoie.

PHILIPES II. Comte de Bresse & frere d'AMEDEE IX. vient fort vieil à cette succession. C'est celuy que le Roy Louys XI. auoit tenu prisonnier, quoy que frere de sa fem-

me, & qui arriua dans Peronne au temps du mal entendu entre luy & le Duc de Bourgogne, qui ne luy donna pas peu de peur: & apres luy fit faire la guerre, à cause qu'auec ses adherans il s'estoit saisi du Seigneur de Lins, qu'il auoit mis aupres du Duc Philebert son nepueu.

Il estoit leger & inconstãt.

Ce Prince estoit leger & inconstant: car ayant tousiours esté partisan du Bourguignon en sa prosperité, quand il le vit auoir perdu la Bataille à Granson, il l'abandonna, & retint son argent qu'il auoit en Piedmont pour leuer des hommes, & par ce moyen il se trouua abandonné de luy & de toute cette Maison, lors que la fortune luy tourna le dos; estant sa

coustume d'en vser ainsi : car il est raporté par Guicciardin, qu'il mourut * durant le voyage du Roy Charles à Naples : & qu'apres *une longue attente il sembloit qu'enfin il eust incliné auec la Ligue, qui luy auoit promis vingt mille ducats par mois ; & neantmoins sa foy estoit si douteuse à tous, qu'en cas que les affaires du Roy se passassent auec quelque prosperité, ils ne se promettoient pas beaucoup de luy.*

*Il fut Duc, & mourut durant le voyage du Roy Charles 8. à Naples.

Il laissa * pour successeur PHILEBERT II. son fils, qui vint trouuer le Roy Louys XII. à Grenoble * qui passoit en Italie pour les affaires de Naples : le frere bastard duquel, par la malveillance de son Maistre, & par l'accusation de ses ennemis, ayant peu de jours deuant esté chassé du pays, s'estoit retiré à

* 1497.

Philbert 2. Duc de Sauoie.

* 1501. *Le Roy Louis 12. va en Italie pour les affaires de Naples.*

refuge vers le Roy ; qui l'auoit volontiers receu & appointé de sa Maison, pource qu'il auoit renom d'estre bien sage & tres-habile : & alors ledit Bastard se montra au Duc de Sauoie, *Dont en la presence du Roy eurent ensemble des paroles aigres. Et mesmement le Duc de Sauoye vsa de menaces contre luy, qui le fit mettre en la sauuegarde du Roy qui le protegea. Dont le Duc mal-content se retira à Chambery.*

Othon Histoire de Louys XII.

Le Roy retournant en France, *il ne voulut passer par la Sauoye,* * *pour monstrer aux Sauoyards, qui lors estoient mauuais François, que par autre pays malgré leur vouloir il passeroit à son plaisir: parquoy fit commander par tout son pays de Dauphiné, que chacun mist la main à l'œuure pour agrandir & eslargir les passages, dont*

* Othon. *Sauoiards mauuais François.*

cinq mille paysans pour cet effet furent employez; & tant firent, que les postes y alloient plus commodément, que par la Sauoye: & par Pignerol, & la Peruse; il alla à Briançon.

Charles 3. Duc de Sauoie: Prince tres-heureux

PHILEBERT mort sans enfans, CHARLES III. sõ frere du second mariage, luy succeda. Sa vie fut diuersement agitee de bon-heur & de mal-heur, durant cinquante ans qu'il posseda ses Estats: Ayant pour beau-frere, l'Empereur Charles Quint, pour nepueu le Grand Roy François, & pour femme Beatrix de Portugal, vne des plus belles Princesses de l'Europe. De sorte qu'en ses grandes Alliances, heureux Mariage, puissans Estats, vn haut courage & grand estime, il pouuoit viure auec beau-

coup de felicité, s'il euſt peu ſe contenir parmi tant de proſperitez; au lieu que dãs ce bonace il donna à trauers, & ſe briſa contre les eſcueils qu'il ſe forma luy-meſme.

Sa mauuaiſe conduitte enuers le Roy François fut cauſe de ſa ruine, qu'il finit ſes iours le plus pauure & abandonné Prince de la terre; & ſans l'infortune de S. Quentin, qu'il laiſſoit ſa poſterité errante & vagabõde par le monde, cõme ces miſerables Grecs des reſtes des Puleogues, Comnenes, & Laſcaris, qui gemiſſent dans le ſentiment de leurs miſeres, & dans le ſouuenir de ce qu'ont eſté leurs Anceſtres.

Et tres-malheureux, pour auoir deſobligé la France.

Le Roy auoit des pretenſiõs, leſquelles ſont rapportees par

Pretenſions du Roy Frãçois I. ſur les Eſtats du Duc de Sauoye.

plusieurs Auteurs *: Asçauoir, que par le contract de mariage de Marguerite de Bourbon, sa grand-mere, il est dit qu'elle eut soixante mil escus, & que les enfans qui en sortiroient, deuoient succeder les vns aux autres, gardans l'ordre de primogeniture; mais sãs auoir esgard à la difference de Sexe: leur estant fait don par preciput des Comtez de Baugey & de Bresse, auec exception des terres, où le Masle est preferé; selon lesquelles conditions approuuees par l'assemblee des Estats, PHILEBERT, cõme premier nay, auoit succedé, lequel mourant sans enfans auoit laissé son heritiere Louyse sa sœur puisnee, mais aisnee de Charles, qui estoit du second lit, qui n'empeschoit

*Iulien Tabone. Paul Ioue. Du Bellay. I. Sauoysienne.

pefchoit qu'elle ne fuft feule heritiere és biens de la mere, aux preciputs contenus dans fes conuentions Matrimoniales, & en tous les meubles, biens allodiaux, excedans en prix plus de deux cens mille efcus, auec les interefts du temps couru. Dequoy par plufieurs Ambaffades, reïterees l'efpace de dix ans, on auoit demandé raifon; comme de Niffe, & autres droicts de la Couronne. Et ces demandes, quoy que toufiours refufees, n'alteroient le cœur du Roy, auquel pour lors il fuffifoit de conferuer fon droit par icelles: mais perçoiët au vif le cœur de Charles, qui n'aprehendoit rien tant, que fa profperité: contre laquelle il machinoit fous-main, iufques

à ce qu'il eut leué le masque apres cet horible assassinat, fait par le Duc de Milan Sforze, en la personne de Merueillo son Ambassadeur.

Arme contre le Duc de Milan.

Le Duc de Sauoie luy refuse les passages par ses Estats.

Pour lequel venger, le Roy luy demanda passage par ses Estats : ce qu'il refusa, pour plaire à l'Empereur, qui luy auoit mis entre les mains le Comté d'Ast, ancien patrimoine des Ducs d'Orleans, & luy donnoit esperance de iuger en sa faueur le Marquisat de Montferrat, contre Frederic Gonzague, qui auoit espousé la fille vnique de Guillaume Paleologue, qu'on disoit ne pouuoir succeder, parce que les fiefs de l'Empire ne tomboient pas en quenoüille. Mais comme il cognoissoit l'hu-

Comté d'Ast ancien patrimoine des Ducs d'Orleans.

Debat entre les Ducs de Sauoie & de Mantoüe touchant le Marquisat de Montferrat, iugé en faueur du Duc de Mãtoüe.

meur de ſon beau-frere, il n'auoit garde de ioindre à ſes Eſtats vne tres-belle puiſſance : qu'il euſt voulu pluſtoſt pour luy s'il n'euſt craint que les autres Princes d'Italie ne ſe fuſſent vnis auec la France : Qui en fin le fit reſoudre de donner ſon Iugement * en faueur du plus foible, & à celuy qui en ſeroit le moins fortifié ; comme le Duc de Mantoue.

* L'an 1537.

Le Roy François I. offenſé du refus des paſſages par le Duc de Sauoie ; l'en fait reſſentir par ſes armes.

Le Roy mal-menant le Duc durant le voyage de l'Empereur à Tunis, vouloit bien à ſon retour, s'il ſe pouuoit, apporter toutes ſortes de moyens pour luy oſter l'enuie de le ſecourir. Pour à quoy paruenir, il enuoya pour l'attendre le Cardinal de Lorraine,

Verſeil aſſiegé, & ſubtilement ſecouru.

lequel paſſant à Verſeil aſſiegé par l'Admiral de Brion, eut quelque conference auec Anthoine de Leue, campé aſſez prés, ſans le pouuoir ſecourir: & s'eſtant declaré aller trauailler pour la Paix, le diſcours fut embraſſé finement par ce Capitaine caut & ruſé, qui voyoit ceſte place perduë en ſa preſence: lequel aſſeura qu'il trouueroit l'Empereur tout diſpoſé à ſon deſſein pour ſçauoir qu'il ne deſiroit autre choſe, & que pour faciliter ſi grand affaire, ils pouuoient commencer ſur le champ par la ſuſpenſion d'Armes: laquelle legerement accordee, fit munir Verſeil de viures qui n'en pouuoit plus.

Le voyage du Cardinal malheureux en ce Chef, fut infructueux en tout le reste. Car apres plusieurs longueurs & remises de l'Empereur, il declara qu'il prenoit la cause du Duc, si auant qu'entrer en aucun Traicté on ne restituoit toutes les places qu'il auoit perduës. Ce que le Roy ayant sceu, pour iustifier ses procedures, & porter vn chacun à le bien seruir, il assembla son Conseil, dans lequel ayant dit contre l'Empereur ce qu'il iugea à propos, il s'atacha contre le Duc, declarant toutes les supercheries qu'il luy auoit faictes, & toutes les mauuaises volontez qu'il luy auoit tesmoignees, en ces termes.

L'Empereur Charles V. prend le party du Duc de Sauoie.

Plainte du Roy de France contre ledit Duc de Sauoie.

*Pour le Duc de Sauoye, le monde vniuersel me sera tesmoing, combien de fois i'ay peu, ie ne dis pas conquerir, ne prendre, mais retenir, lors que ie l'ay eu en ma puissance, la plus part de ce qu'il occupe & tient du mien, & ce du temps qu'il n'estoit si fortifié d'Alliances qu'il est. Mais ie me suis contenté, cependant qu'il me laissoit le passage libre & ouuert sur le mien propre, de luy en faire aucunesfois porter quelque parolle, pour esuiter la prescription: & i'eusse tousiours fait le semblable, s'il eust continué à m'estre bon & fidelle voisin. Ie me deporte de dire (car vous le sçauez bien) comment depuis cette Alliance de l'Empereur, il s'est comporté en mon endroit: les bagues prestees à mon *suiect Rebelle, pour auoir argent à me faire la guerre; les lettres*

Du Bellay.

* Charles de Bourbō.

*gratulatoires de ma prison : les brigues faictes pour destourner les Suisses de mon Alliance; l'achapt de l'heritage de * moy & de mes enfans, & iusques à refuser au Pape Clement la ville de Nisse, qui m'appartient, pour parlemēter auec moy; & de fresche memoire le passage par le mien propre, en affaire qui de si prés me touche : du mespris outrageux vsé contre moy Roy de France, par vn Sforze, sans force, Duc Titulaire & precaire de Milan.*

* Le Comté d'Ast.

Ce discours faict voir, que ce n'a esté sans grande raison, si ce Prince fut mal traicté depuis, qui l'auoit encore merité par vne nouuelle occasion, arriuee quand l'Empereur abandonna l'entreprise de Prouence. Partant de son Camp autour de la ville d'Aix, plusieurs furent d'aduis de la

Histoire de Prouence. Du Bellay.

Le Duc de Sauoie desoblige le Roy de France, faisant brusler le Palais & la Chambre des Comptes de la ville d'Aix.

* Histoire Prouence Du Bellay.

brusler. Ce qu'il deffendit tres-expressement ; & neantmoins le feu fut mis * au Palais, & à la Chambre des Comptes par son commandement, qui en sa presence vit consumer l'vn & l'autre, esperant par ce moyen faire perdre tous les titres, hommages, & denombremens, rendus aux Comtes de Prouence, par la Noblesse, villes, communautez de Piedmont, & par ce moyen abolir la memoire de telles choses, & l'oster à la posterité.

Perd tous ses Estats.

La conclusion fut, qu'il perdit tous ses Estats, apres auoir conserué son titre du Duc cinquante ans. Leçon qui deuoit rendre ses Successeurs plus sages.

EMANVEL PHILBERT son fils n'auoit de la succession de son pere que l'espée & la cape, mais beaucoup de vertu: par le moyen de laquelle il fut restitué en partie de ses biens, par le Traicté de Cambray*, où fut dressé cet Article pour la conseruation des droicts pretendus contre les Ducs de Sauoye.

Emanuel Philbert Duc de Sauoie restabli dans les Estats de son pere.

* L'an 1559.

Que HENRY rendra à EMANVEL PHILBERT Duc de Sauoye tout ce que le Roy François son Pere & luy ont pris sur Charles son Pere, tant deçà que delà les Monts; excepté Turin, Quiers, Villeneuue d'Ast, Chiuas, Pignerol, Carmagnoles, & les Chasteaux de Saluces, que ledit Roy pourra retenir en sa main par maniere de gages, iusques à ce que le droict qu'il pretend du chef de son ayeu-

Traicté de Cambray fort preiudiciable à la France.

Art. 4. du Traicté de Cambray.

le ſur toute la ſucceſſion de Sauoye, ſoit vuidé par Arbitres; & iuſques à ce auſſi Philippes pourra retenir Verſeil & Aſt. Le Duc de Sauoye ne ſera partiſan, ny de l'vn, ny de l'autre Roy; & Henry luy donnera en mariage Marguerite ſa ſœur, auec trois cens mille eſcus de dot, & l'vſufruict du Duché de Berry.

Ce Traicté fut la ſource de tous les malheurs de la France, & le plus indigne qui ait iamais eſté fait, n'en deplaiſe au feu Conneſtable de Montmorency, qui en tout le cours d'vne ſi longue vie paſſée auoit montré tant de ſageſſe, de valeur, & d'amour à la France. On ne ſçait comment il ſe laiſſa aller à des conditions ſi preiudiciables à ſon Maiſtre, qui ſuffiſoient à conclure, apres auoir perdu

trente batailles, disoit le Marechal de Brissac; qui si glorieusement auoit conquis partie de ses pays, & les auoit maintenus de sa seule vertu contre les desfaueurs de la Cour, & ces grāds Capitaines Ferrand de Gonzague, le Duc d'Albe, & le Duc de Sesse; & retournant en France, auoit laissé cent quatre vingts dixhuict places, où il y auoit garnison.

Et ce qui suiuit apres, rendit bien cette Paix plus malheureuse, par la mort du Roy dans les tournois qu'il faisoit pour la solemniser, & les nopces de sa sœur & de sa fille, laissant son fils le Roy François en fort bas aage, qui fit prendre l'occasion aux cheueux au Duc de Sauoye.

Mort du Roy Henry II.

Le Duc Philbert fait profit du malheur de la France, au preiudice d'icelle.

Car estant encor à Paris, peu de iours apres la mort du Pere, il obtint du fils des Lettres Patentes, sans estre verifiées, par lesquelles tous les finages de ses cinq villes furent restreints à vn mil Piedmontois; qui estoit vn grand racourcissement de ce qui estoit demeuré aux François : ayant pris le temps dans les changements soudains qui arriuerent à la Cour ; où le Connestable, qui durant sa prison auoit aprehendé l'establissement des Guisards, lors qu'il se croyoit plus puissant, par la perte de son Maistre, il fut enuoyé en sa Maison, & eux entierement saisis du maniment des affaires.

Le Duc PHILBERT presse l'execution de son Trai-

té, & qu'on eclairciſſe les droits pretendus ſur luy. Surquoy on reſout vne Conference à Lion, où fut enuoyé le Preſident Seguier, & quelques Maiſtres des Requeſtes: leſquels demandent l'execution des clauſes du Contract de mariage de Marguerite de Bourbon, la reſtitution de Niſſe, Aſt, & autres choſes occupées par les Ducs de Sauoye, auec l'hommage de Faucigny. On leur nie toutes leurs demandes, & qu'on ne doit rien rendre ny reſtituer, pour ne poſſeder rien qu'auec bon & iuſte titre: & ſans entamer plus auant l'affaire, ny alleguer aucunes raiſons au contraire, tous les Deputez ſe ſeparent ſur cette ſimple action de la demande & du refus.

Conference à Lion touchãt les pretẽſions de la France ſur les Eſtats du Duc de Sauoye.

Le Roy FRANÇOIS mort, CHARLES IX. son frere, luy succeda, fort ieune: & bien-

*. 1562.

tost apres suruindrẽt * les guer-

Troubles en France sous Charles IX. par les Huguenots.

res Huguenotes, & la prise d'Orleans, qui sembloit mettre la France en grand desordre, & porta Philbert à faire l'instance

Restitution de Turin accordee au Duc de Sauoye.

de la restitution de Turin & des autres places que l'on luy tenoit. A quoy le Conseil, lors diuisé, condescendit: mais le

Contre laquelle fait instance le Marechal de Bourdillon.

Marechal de Bourdillon, Gouuerneur en Piedmont, ne voulut obeyr, veu la Minorité du Roy, ne pouuant auoir, disoit-il, de decharge valable, que par vne Assemblée d'Estats. Surquoy il fit ses Remonstrances, qui se voyent encores auiourd'huy, comme tres-considerables.

On le menace, d'agir contre luy comme contre vn Rebelle. Cela en fin l'estonne, & le faict rendre: bien qu'il luy eust esté plus honorable de tenir ferme, ne pouuant estre forcé, ny par Iustice, ny autrement; estant asseuré, que le Roy deuenant Majeur, luy eust sceu vn tres-grand gré du seruice, de luy auoir conserué de telles places. Ce qu'il pouuoit d'autant plus facilemẽt faire, qu'elles estoient gardées par de tres-braues gẽs, qui eussent facilement suiui sa bonne resolution. Ce qui se croira aisément de ceux, qui auront cogneu les sieurs de la Valete, d'Aussun, d'Aunoux, de Meungs, & de Biragues, qui offrirent tous de vouloir mourir plustost, que de voir faire

vne telle breche à l'Estat.

Recompense que le Duc de Sauoye accorde au lieu de Turin.

Pour recompense, on adjoute Sauillan à Pignerol, Geuolles, le Chasteau & valée de Perouze, trente mille liures pour vn mois de paye pour les soldats; & la conduite de toute l'artillerie dans Carmagnoles.

Et bien que tels gages fussent fort petits au prix de ce qu'on quittoit: neantmoins ils suffisoient pour conseruer toujours la memoire des droicts des François, & en faciliter l'aquisition quand l'occasion s'en presenteroit: qui se perdit bientost apres par le passage de Henry III. dans le Piedmont, reuenant de Pologne, apres la mort du Roy Charles; où Philebert voulant pratiquer ce que fit Amedée 2. à l'Empereur Henry IV.

Insigne & subtile perfidie de Philbert Duc de Sauoye enuers le Roy Henry III.

Henry IV. son beau-frere. Il fit instance de r'auoir ses places, en faueur de sa tante. Et ce qu'on dit qu'il accorda pour vne collation, fut par vraye prudence, pour euiter qu'on ne luy fist faire par force : estant vraysemblable, qu'estant en leur puissance, & n'estant encores recogneu Roy en France, toute diuisée par l'Vnion des Catholiques & des Huguenots, qui eussent voulu la Couronne plustost pour son frere que pour luy ; vne telle demande inciuile en leur Maison, ne se faisoit point, que ce ne fust auec dessein de l'obtenir, & que le refus pouuoit porter le Prince à quelque violence : sçachant encor ce que Henry 7. Roy d'Angleterre fit à Philip-

Faute grande de Henri 3. preiudiciable à la France, & toutesfois prudente.

*Othon. 1506.

pes Roy d'Espagne*, jetté par la tempeste en son pays, où le conuiant d'aller à Londres, force luy fut de s'accommoder, se trouuant quasi tout seul, & l'y faisant conduire auec de grands honneurs, le traitant en toutes choses comme Roy, fors qu'en vne, qu'il le traita comme prisonnier, le contraignant de luy rendre le Duc de Suffolch, qu'il gardoit à Namur; parce qu'il pretendoit au Royaume: Ce qu'ayant refusé en fin, fut contraint de le faire; pour pouuoir racheter sa liberté. Cela fit resoudre ledit Henry III. pour ne se hazarder à vn tel affront, d'accorder ce qu'on luy demandoit, afin de joindre promptement son Royaume; pour apres en faire les ressen-

Mauuais traitement de Henry 7. Roy d'Angleterre à Philippes Roy d'Espagne dans Lõdres.

timents tels que l'offence meritoit : ce qu'il vouloit remettre ; quand il trauailleroit au recouurement de ses droicts sur la Sauoye & le Piedmont, suiuant la reserue qu'il en auoit faite, donnant Pignerol par vn Traicté * de la reserue de ses anciens droicts. Six ans apres mourut * ledit Philbert.

Droicts & pretensions de la France sur la Sauoie & sur le Piedmont.

* 1574.

* L'an 1580.

CHARLES EMANVEL, son fils vnique, luy succeda *, qui vit encores, l'espée à la main, faisant, comme vn Dieu Mars, continuellement la guerre ; n'ayant rien eu moins sur les bras que plusieurs fois les forces de France & d'Espagne : & tousiours creu pouuoir impunement attaquer vne des deux Couronnes, s'as-

Charles Emanuel Duc de Sauoye.

* Nay l'an 1562.

Ses Eloges.

ſeurant que l'autre ne le laiſſe-roit iamais perir, pour l'intereſt qu'elle prendroit en ſa conſeruation. Et comme on l'a voulu repreſenter auec vn corps monſtrueux, il s'eſt faict voir au monde auec vne valeur incomparable, vn grand Guerrier, hardy Capitaine, & d'vne ambition ſurmontant celles de tous les hommes de la terre; qui ne l'a iamais laiſſé viure qu'auec vne inquietude perpetuelle, acumulant deſſeins ſur deſſeins; & ne faiſant iamais la Paix, qu'en meſme temps il n'ait veu vne entrée à vne nouuelle guerre.

Et comme ſa vie a eſté longue, elle a eſté auſſi agitée de diuers accidents, de grands reuers de fortune, de pertes d'E-

ſtats & de batailles; choſes tou- *Suiet qui le doit faire aprehender.*
tefois que l'on peut dire n'eſtre
rien encore , que ce qui eſt
maintenant ſur le tapis ne ſoit
vuidé : car il a affaire à des gens
qui ne ſe joüent pas , & qui
ſçauent qu'il s'eſt touſiours
monſtré perpetuel ennemy de
la France , tres-dãgereux, caut,
& fin : qui le doit faire craindre
qu'on ne luy face payer les in-
tereſts de ſes dettes paſſees, &
que ce Grand LOVYS, auſſi
digne du nom de *Batailleur*, que
celuy qu'a porté autrefois ſon
Predeceſſeur, & de meſme nom
que luy , aſſiſté de ſon fidelle
Cardinal, ne vueille en fin com-
me vn autre Hercule, acheuer
de dompter tous les monſtres
de la terre ; & qu'ayant abatu
celuy de la Rebellion, qui eſtoit

dans ſon Royaume, il ne vueille en faire autant à celuy du Piedmont, qui de ſi long temps broüille tout l'Vniuers, pour eſtablir (au moins parmy les Princes Chreſtiens) vne Paix durable, laquelle il a touiours troublee & empeſchee.

Proteſtation de l'Auteur, de ne rien dire par paſſion, & qui ne ſoit veritable.

Et parce qu'vn ſi long cours de vie ne ſe peut eſcrire, ſans qu'il ſemble que par paſſion lon ſoit porté à dire des choſes qui peuuent offenſer : Ie proteſte derechef, n'auoir non plus d'agitation contre cettuy-cy, que contre ſes Peres, & que ie ne diray rien qui ne ſoit dans la memoire de pluſieurs Vieillards, comme moy, ou qui ne ſoit eſcrit & imprimé par diuers Auteurs : ſçachant que

la medisance est vn vice odieux, & particulierement contre les Princes, qui sont plus considerez que les autres creatures, *N'y ayant point de puissance, sinon de par Dieu; voire mesme celle des infideles.* Du respect deu aux Princes.

Ainsi ie me garderay bien d'vser d'aucuns termes hors le respect, & hors la narration de l'Histoire, ny qui sente la calomnie, pour euiter le chastiment de Marie sœur de Moyse & d'Aaron, & pour auoir apris de * Tertulien : *Qu'il est mieux seant à vn Chrestien de bien iuger des choses cachees par les apparences, que que de condamner les euidentes par les occultes.*

* En son Apologet.

L'an 1580. Temps auquel Charles Emanuel Duc de Sauoye prit possession de ses Estats.

POVR commencer donc à parler de ce Prince, ie diray qu'en l'aage de dix-huict ans il entra en possession de ses Estats, de vingt trois de Catherine, fille de Philippes second Roy d'Espagne, & de vingt-six du Marquisat de Saluce, qu'il enleua sur Henry troisieme*, prenant le temps d'vne Bataille perduë contre les Huguenots l'année precedente, où grand nombre de Seigneurs & Noblesse auoient perdu la vie, & luy contraint de sauuer la sienne par la retraite de Paris.

*le 28. Sept. 1588.

Vsurpe le Marquisat de Saluce sur le Roy Henry 3. fort affligé par les Huguenots.

Subtile finesse dudit Duc.

Vn peu deuant, il auoit fait coure des bruits par l'Italie, du peril qu'il y auoit que le Marquisat tombast entre les mains des Heretiques : Ce

qu'il craignoit deuoir aduenir par l'accord faict entre Lesdiguieres & le Lieutenant de la Vallette Gouuerneur du Pays. Ce qui ne s'estoit fait pour autre raison, que pour luy donner moyen de prendre Chasteau-Dauphin, au grand peril de ses Estats; desquels cette place se pouuoit appeller vne des portes.

D'ailleurs il tenoit des prisonniers, cōtre lesquels il auoit fait fabriquer des accusations, de traitter auec les Huguenots, pour leur mettre entre les mains Pignerol: & auec ces pretextes, ayant corrompu le Capitaine Simon, Prouençal, & par luy les soldats du Chasteau de Carmagnolles, il s'empara de la place.

S'empare aussi de Pignerol.

Ses pretextes & raisons. Mais preuoyant combien cette action seroit trouuee estrange, il en voulut rendre compte à tous les Princes ses voisins, & aux autres: disant que ce qu'il venoit de faire, n'estoit, que pour empescher que l'heresie n'entrast dans le Piedmont; promettant de ne retenir ce qu'il auoit pris, qu'au nom du Roy, & d'en laisser la conduitte, & le Gouuernemẽt à ses Ministres, voulant persuader que c'estoit son seruice, & qu'il rendroit la place, quand on seroit asseuré du peril des Heretiques.

Si ceste offence fut viuement sentie du Roy de France, ie le laisse iuger à ceux, qui considereront les temps calamiteux dans lesquels il se trouuoit.

Mais ſon amertume s'augmenta bien-toſt apres, parce que le Duc n'en demeurant pas là, il ſe rendit Maiſtre de tout le Pays.

S'empare & ſe rend maiſtre de tout le Piedmont.

Le Roy luy enuoya le ſieur de Pugny Remboüillet pour luy repreſenter ſa faute, & luy perſuader de rendre ſa priſe, l'aſſeurant que le meſme Ambaſſadeur en demeureroit Gouuerneur, auec toutes les precautions neceſſaires, pour luy oſter la crainte qu'il publioit d'auoir. Ce qui fut refuſé.

Plainte que luy en fait le Roy.

Et ayant nommé Monſieur de Nemours de ſa Maiſon, le Duc s'en offenſa grandement, diſant qu'il n'auoit point pris le Marquiſat pour le mettre en d'autres mains: & qu'il s'eſtonnoit, de ce que le Roy vouloit

Mepriſe & refuſe toutes les offres & conditions que ſa Maieſté lui ofre.

preferer ces personnes en la confiance qu'il deuoit prendre de son seruice, estant plus qu'aucun autre son seruiteur & tres-fidelle.

Declare vouloir conseruer son vsurpation par armes.

On ne peut obtenir autre chose de luy, sçachant bien, outre les angoisses où se trouuoit lors le Roy, combien de parties dressees il y auoit contre son Estat, & que d'Italie il ne pouuoit tirer que des conseils, & non du secours; parce qu'il croyoit biẽ, que les Princes, qui y estoient, ne voudroient point à leurs despens tirer vne guerre en leur pays. Ainsi cette negotiation finit, apres que le Duc eut declaré de vouloir conseruer sa prise par les Armes.

Et commençant par des bra-

uades, il ſe fit eſleuer en relief ſur vne piece de Monnoye forgee exprés, & au reuers d'icelle vn Centaure foulant aux pieds vne Couronne renuerſee ; pour le corps de ſa deuiſe, & pour l'ame, ce mot, *Opportunè*, voulãt monſtrer qu'il auoit ſceu prendre ſon temps.

Apres la mort du Roy, qui eut pour ſucceſſeur le Grand Henry, il forma des deſſeins en Prouence ſur les intelligences auec la Comteſſe de Sault, femme de cœur & de credit en ces pays-là : dans leſquels il prit de grands aduantages, s'y rendant maiſtre de pluſieurs places, & les autres qui le fauoriſoient, à cauſe du party où elles eſtoient iettees.

Ses deſſeins & entrepriſes dans la Prouence.

Et voyant ſes affaires pren-

dre quelque prosperité, il creut de son chef se deuoir maintenir sans la Comtesse, laquelle pour recompence de l'affection qu'elle luy auoit portee, il fit emprisonner; & peut-estre luy eust faict pis, si elle ne se fust sauuee de ses mains. Qui luy fut vn grand desauantage: à quoy s'adiousta l'ariuee de ce braue Capitaine la Vallette, qui en peu de temps remit la reputation des Armes du Roy, gaignant vne bataille * contre luy auec vne poignee de gens, mais qui sçauoient se seruir du temps pour faire combattre leurs petits escadrons, & bataillons, contre plus de six mille hommes de pied & quinze cens Cheuaux; Nombre quatre fois plus grand, que celuy par lequel

Fait emprisonner la Comtesse de Sault.

Le Roy arme & le repousse dans son païs par le sieur de la Valette.

* Albinon.

ils furent battus. On l'euſt bien-toſt ſuiuy dans ſon pays, ſans l'infortunee mort de ce braue Seigneur, tué d'vne mouſquetade à Berre, qui luy fit donner pour ſucceſſeur le Duc d'Eſpernon ſon frere, qui trauailla genereuſement à finir ce qui auoit eſté ſi bien commencé par ſon deuancier, s'employant d'abord à l'attaque des places qui luy ſemblerent les plus importantes.

Mort dudit ſieur de la Vallette.

Cependant Leſdiguieres paſſa en Piedmont * du coſté du Mont-Geneure, donnant ſon rendez-vous à Sezane, & lieux voiſins, ſeparãt ſon armee en deux: dont vne partie prit le chemin à main droitte vers Pragela, tirant à la Perouze, & à Pignerol, pour faire entrepri-

* Le 26. Septembre 1592.

Leſdiguieres paſſe en Piedmont auec vne Armee.

ſe ſur ces deux places ; l'autre vers Suze, qui ſaccagea les Faux-bourgs, ſans pouuoir faire dauantage. En ſuitte dequoy les trouppes ſe rejoignans à la Perouze, où le Chaſteau, apres la ville forcee, fut rendu à la veuë du Canon : comme auſſi le Chaſteau d'Auſaſeq, à trois mille de Pignerol, où à l'abbord on auoit preſenté l'eſcalade qui ne reüſſit pas : mais ſi fit la priſe de la Tour de Luzerne, & le Fort de Mirebouc, qui donna le paſſage libre du Dauphiné par la vallee de Queiras, iuſques à la plaine de Piedmont. Et ayant aduis que les Sauoyards faiſoient gros à Vigon, où douze ou quinze cens hommes s'eſtoiẽt barricadez, il les fut attaquer auec trois cens Cheuaux

Rprende pluſieurs places.

Le 3. Octobre.

&

&c six cens hommes de pied, les taillа en pieces, & leur prit dix drapeaux. *Defaite des Sauoiards.*

Le Duc en mesme temps fit naistre quelque forme de Traicté, par l'entremise du Comte de Morette, offrant de remettre Berre, Grace, Salon de Craux, Antibe, & ce qu'il tenoit en Prouence: mais on iugea soudain que c'estoit vn artifice, afin de pouuoir cependant gaigner le logis de Saluces: dequoy on l'eust bien empesché, sans la resolution de fortifier Briqueras, qui fut executee auec vne extreme diligence, les gens des vallees de Lucerne, d'Angroigne, Pragela, la Perouze, y venans en grãd nombre; qui rendirent la place en deffence en fort peu de tẽps. *Fortification de Briqueras.*

Canon monté & tiré sur les montagnes du Piedmont à force de bras.

Bonne inuention.

*Le 13. Nouembre.

Qui fit haster le Duc de venir secourir son païs, sur ce que Lesdiguieres à force de bras faisoit passer & conduire son Canon d'Essilles dans la plaine de Piedmont par le chemin de la Perouze: & à mesure qu'il arriuoit dans vne vallee ou Parroisse, tout le peuple y accouroit pour le traisner iusques à la prochaine, & se descharger de la despence de l'escorte : Et ainsi dés qu'on entendoit le bruit de la descente, chacun l'alloit receuoir sur ses limites, & auec toute diligence le conduisoict sur leurs voisins; & de main en main en cette sorte il acheua de passer le Monts : * & deux iours apres il fut attaquer Cauours, qui se rendit, par la crainte d'auoir veu monter ce Ca-

non sur la montagne à force de bras pour battre le Chasteau. Chose à eux creuë impossible auparauant.

Si ces progrez n'eussent point esté diuertis par plusieurs mauuaises rencontres, on eust deslors pris vn tel pied dans le Piedmont, que le Duc n'eust pas si-tost reparé ses pertes comme il fit, par les aduantages que le temps luy donna.

Et toutesfois comme le Roy fit son entree à Lyon, * il commença de considerer, que si les troubles cessoient en France, le faix tomberoit sur luy: qui luy fit tenter quelques ouuertures d'accommodemẽt, par le moyen de Zamet, qui lie cette negotiation confiee au

* 1595.

Acommodement du Duc de Sauoie auec le Roy de France, que ledit Duc ne voulut pas ratifier, preferant l'Espagne à la France.

President de Sillery; & pour le Duc, au President de la Rochette: qui tomberent d'accord, moyennant de l'argent, & la restitution de Pignerol, & Barcelonnette: qu'vn des fils du Duc seroit pourueu du Marquisat, duquel il feroit hommage au Roy: & par article secret, d'vne Ligue offensiue & deffensiue contre Espagne, auec des aduantages promis des conquestes en Italie: Et pour les autres pretensions contre luy, remises au Iugement du Pape. Ce que le Duc ne voulut ratifier, sous le pretexte de ne vouloir rien compromettre, que la maniere de l'inuestiture pour le Marquisat; diuerty par les Espagnols, grandement interessez en cette paix,

qu'ils empeſcherent, ſur les eſperances de leurs grands progrez en France, qui furent commencez par la priſe de Cambray, ſuiuis, auec le temps, de Calais, de Dourlans, & Amiens: Qui luy fit recommencer la guerre.

Guerre en France par les Eſpagnols.

Mais les affaires n'eurent pas le ſuccez qu'il s'eſtoit propoſé; parce que ceux, qui l'auoient deſtourné de la Paix, la firent ſans penſer à ſes affaires, auſquelles ils pouuoient donner quelque bon eſtabliſſement par l'aduantage des places qu'ils tenoient en France: eſtant vray-ſemblable, que ſi on euſt inſiſté ſur le Marquiſat, auant que de les offrir, on auroit fort diminué les pretenſions, pour qu'elles ne faſſent

Duc de Sauoye delaiſſé par l'Eſpagnol au Traicté de paix qu'il fit auec la France.

L'an 1598.

obſtacle à les recouurer. Dequoy ils ne ſe ſoucierent point, s'eſtans contentez de faire admettre, & receuoir dans le Traicté auec eux le Marquis de Lullins ſon Ambaſſadeur, lequel au nom de ſon Maiſtre demanda les meſmes conditions, qui luy auoient eſté offertes par le Preſident de Sillery là preſent. A quoy fut reſpondu, qu'il n'eſtoit plus temps de parler de cela, pour ne ſe trouuer aux termes où l'on eſtoit lors: Que le Roy auoit voulu eslargir la main, pour diminuer le nombre de ſes ennemis.

Et les Sauoyards voulans entrer en cognoiſſance de cauſe, touchant les pretenſions du Duc ſur le Marquiſat, en

furent rebutez, comme de chose iugee deux cens ans auparauant : declarans qu'il ne falloit plus parler ny de pretensions, ny de Traictez passez, mais de le rendre purement & simplement, ou n'esperer iamais la paix.

Instance qui luy est faicte de rendre le Marquisat de Saluce.

En fin, apres que le Duc eut repris sainct-Iean de Morienne, & Lesdiguieres le Fort de Barraut, les François accorderent de remettre tous les differens au Iugement du Pape, qui en pourroit pronõcer dans vn an, & cependant on rendroit Berre dans trois mois : & lors que la paix seroit publiee entre les deux Couronnes, on poseroit les armes.

Le different est remis au Iugement du Pape.

Pour l'execution du Traicté le Roy enuoya le President de

Ambassadeurs de part & d'autre à Rome.

Sillery Ambassadeur à Rome; & le Duc, le Comte de Verruë, le Presidēt Morezo, & le Docteur Vando, lesquels represētās leur Maistre fort zelé au bien de la Chrestienté, proposerēt au Pape de sa part vne Ligue cōtre le Turc: maintenāt que, par la paix entre France & Espagne, l'occasiō estoit belle cōtre cet Infidelle, & d'y inuiter le Roy: ayāt dessein par cet artifice de l'engager si biē ailleurs, qu'il n'eût moien d'arracher de ses mains ce qu'il auoit vsurpé. Ce à quoy on n'eut point d'esgard, voulāt trauailler à l'esclaircissemēt des droicts d'vn chacun: pour lesquels, de la part des François fut produit huict titres, des hōmages faits par les Marquis de Saluces au Dauphin de Viennois:

Et des Sauoiards 50. pieces,

aucunes recogneuës fausses à la premiere veuë ; & les autres inutiles.

Le Pape refuse de iuger le diferent.

Le Pape, apres plusieurs prorogations, ne voulut point iuger cet affaire, pour ne deplaire au Roy, en luy diminuant son droict: ny aussi luy donner cet auantage, de iuger en sa faueur, craignant vn renouuellement de guerre pour Milan & Naples, si les passages luy demeuroient asseurez: bien qu'il n'y aye autre remede, pour la seureté d'Italie contre Espagne; & les varietez de ce Prince, lequel pendant ces longueurs se resolut d'aller en France, persuadé à cela par ses Ambassadeurs, qui sur ce que le Roy leur dit, que venant le voir il ne s'en retourneroit pas mal

Le Duc de Sauoye vient en France trouuer le Roy, afin de terminer ce diferent.

content, firent entendre cela, comme vne resolution prise en ses affaires: & que du moins il entreroit dans les conditions ja offertes, & qu'il auoit refusees. Ce qui luy fit resoudre ce voyage, & arriua à Rohan * auec vne tres-grande suite, & où il fut tres-bien receu.

*au mois de Dec. 1599.

Le Roy d'abord luy fait entẽdre, qu'il ne vouloit traiter auec luy que de choses agreables, & remettre les affaires à leur Conseil: & pour cet effect estans arriuez à Paris, il commit le Connestable de Montmorency, le Chancelier de Believre, Villeroy, & le President Ieanin. Dequoy le Duc fut bien estonné, qui pensoit face à face terminer ces differents, & par ce moyen en tirer grand aduanta-

L'affaire est mise en deliberation.

ge : mais ſe voyant fruſtré , il nomma le Marquis de Lullins, le Comte Buon Viemo, Iacob, le Preſident Morezo , & Roncas ſon Secretaire : qui ne peurent obtenir , que le choix de deux partis , Ou de rendre le Marquiſat , Ou de donner la Breſſe , auec Bourg , Barcelonnette , les vallees d'Eſture , de la Perouze , Pignerol ; & temps pour deliberer, & donner aduis de ſon choix au mois de Iuin* enſuiuant : Et en cas qu'il rendiſt le Marquiſat , le Roy conſentoit le Pape Iuge de leurs autres differents.

*L'an 1600.

Accord, dont le Duc ſigne les Articles.

Le Duc voyant ne pouuoir rien chãger en telle reſolution, contre ſon gouſt & ſon eſperance, accorda & ſigna les Articles ; puis partit de la Cour

tres-mal ſatisfaict, mais auec intention de ne tenir rien de ce qu'il auoit promis : ſe laiſſant eſchapper des vanteries, que ſi on luy declaroit la guerre pour cela, il donneroit de l'exercice pour quarante ans.

Mais ſans effect de la part dudit Duc.

Eſtant de retour en ſes pays, il fit publier par tout que le peril, où eſtoit ſa vie, l'auoit porté à cet accord: puis il s'efforça d'intereſſer le Pape à la conſeruation du Marquiſat, en faiſant courre des bruits, des brauades, que faiſoient deſia les Heretiques voiſins, de bientoſt en chaſſer l'Inquiſition; qu'on le rempliroit de Miniſtres, & qu'on y renuerſeroit entierement la Religion : Et pour faire valoir telles nouuelles, il trompoit le Nonce, qui

Taſche d'intereſſer le Pape dans ſon parti, pour le faict de la Religion, par de faus raports.

estoit auprés de luy, en apostant des gens, qui, comme d'eux-mesmes, faisoient tels raports, pour luy donner sujet de les escrire.

D'vn autre costé, il faisoit sçauoir en Espagne, que le Roy estoit resolu d'attaquer le Milanois, soudain qu'il seroit maistre du Marquisat : & s'efforçoit de rendre l'Empereur plaintif de cet Accord, comme ne s'estant deu faire sans luy, à cause des droicts qu'il y pretendoit sur la Bresse : Par lesquels artifices il esperoit porter le Pape, sur l'interest de la Religion ; l'Empereur & le Roy d'Espagne sur le leur propre, à prendre sa cause, & se rendre auteurs de l'infraction de ses promesses, lesquelles il feignoit d'estre tout prest

Ce qu'il fait semblablement enuers l'Empereur & le Roy d'Espagne, pour leur interest particulier.

Feint neantmoins d'estre prest d'executer ses promesses.

à executer.

Refuse de le faire. Le terme escheu, le Roy fit instance au Cheualier Breton, qui estoit demeuré prés de luy, & au sieur de Berny residant auprés du Duc, pour luy faire executer son Accord. Ce qu'il refusa : & pour gagner temps, voulant s'asseurer du Roy d'Espagne, au cas qu'il eust besoin de secours, il enuoya Roncas à *Donne de nouuelles ouuertures.* Paris faire de nouuelles ouuertures: lequel fut renuoyé diligemment rapporter à son Maistre, que le Roy au commence- *Resolution du Roy de se faire raison soy mesme.* ment de Iuillet seroit à Lion, pour se faire raison, si le Duc ne la luy faisoit.

Vaine esperance du Duc de Sauoie, qui le fit tomber en mescompte. La confiance qu'on dit qu'il auoit prise à vn Magicien, le fit tomber en vn grand mescőpte : parce qu'il l'asseuroit, qu'à la fin

d'Aoust il n'y auroit plus de Roy en France; & il disoit vray, car il fut dans le cœur de Sauoye : mais ce n'estoit pas son intelligence. Ayant encores fondé ses esperances sur les Huguenots, qu'il croyoit ne perdre cette occasion de l'eloignement du Roy, à faire quelque trouble selon leur coustume, & peut-estre selon la promesse qu'ils luy en auoient faite: Et sur ce qu'il croyoit auoir commencé auec le Duc de Biron, & plusieurs autres, par ses largesses faites à la Cour; croyant, cõme vn autre Ingnotha, auoir corrompu tout le Senat, & que la France seroit tousiours en vente, quand il se trouueroit marchand. Enquoy il se trompoit fort, comme il a fait plu-

Plaisant trait d'vn Magicien Sauoyard.

ſieurs fois depuis en cette matiere : parce que bien que cette nation ſoit legere à parler, & peut-eſtre à promettre ; quand ſe vient au joindre, comme elle eſt pleine d'honneur, aymee & careſſee de ſes Rois, contre la pratique des autres peuples, ils reuiennent promptement : & s'ils ſe ſont engagez facilement, ils ſe retirent : comme nous auons veu du temps de la Ligue.

Reiette les bons aduis du Pape, d'executer le Traicté.

Le Pape en ce commencement, voyant la reſolution du Duc, ſe porta viuement à le perſuader de demeurer aux termes du Traicté. Ce qu'il refuſa, atendant le Comte de Fuentes, deſtiné Gouuerneur de Milan : Et cõme il eſtoit homme amateur de la guerre, & qui meſme

auoit

auoit eu d'assez heureux succez en France, il esperoit de grands secours de luy.

Le Roy s'achemine à Lion.

Le Roy arriua le huictieme Iuillet à Lion, où le Marquis de Lullins, les sieurs Iacob & Roncas, le vindrent trouuer, pour introduire vn nouueau Traité. Ce qu'ayans voulu tenter, il les chassa auec colere, disant,

Sa response aux Deputez du Duc de Sauoye.

Que le Duc se pensoit mocquer, mais qu'auec son espée il luy apprendroit, & aux autres ses semblables ; comme il falloit traiter auec les Rois de France.

Le Duc se resout d'executer le Traicté, & le mande au Roy.

Ce qu'ayant entendu, il renuoya Roncas asseurer le Roy, qu'il estoit tres-resolu de luy donner satisfaction ; seulement demandoit temps, afin que, suiuant le Traicté de Paris, il peust auoir le consentement de ses subjets.

Cependant il luy arriua vn Courier de Gennes, auec Lettres d'Espagne, par lesquelles il aprit que le Comte de Fuentes venoit auec sa famille seulement, sans gens de guerre, ny argent. Ce qui l'afligea fort, & le fit resoudre de rendre le Marquisat; escriuant de sa main au Roy, *Qu'il enuoyast celuy qu'il luy plairoit pour en prendre possession, le suppliant de luy pardonner le retardement qu'il en auoit fait, qui procedoit de personnes, qui pour leurs interests en auoient esté la cause.*

Le Comte de Fuentes viét en Piedmont.

Le Courier qui porta cette depesche, arriua deuant que Roncas eust parlé, qui fit tenir la Paix toute certaine. Mais le Duc se repentit aussi-tost de ses offres, & demanda incontinent apres, que le Roy, com-

Se moque du Roy, par des propositions nouuelles.

me plus puissant, restituast le premier les places qu'il tenoit; & que le Bailliage de Gez, que les Geneuois luy auoient enleué, le tenans (comme ils asseuroient) en son nom, luy fust rendu. Dequoy estant extremément piqué, il dit, que c'estoient des finesses du Duc: mais qu'il rendist Carmagnolles, & qu'on luy rendroit le reste. Ce qui ne s'estant peu obtenir, quelque effort qu'on fissent les Nonces, les Ambassadeurs se retirerent: & soudain on entra en Bresse, par la prise de la ville de Bourg, & en Sauoye par celle de Sainct-Iean de Morienne: & le Roy arriuant à Chambery, la place se rendit, puis Miolans, Conflans, Charbonnieres, & en suite tout le

Le Roy entre en armes dãs la Sauoye, & la reduit à son obeissance.

reste de la vallée, iusqu'à Montmellian; qui fut attaqué, & donna sujet au Roy en mesme temps de rendre le change au Duc sur sa Monnoye, lors de l'inuasion du Marquisat. Car il en fit battre vne autre, dans laquelle il y auoit vn Hercule armé à l'antique, foulant aux pieds vn Centaure, sur lequel il hausse vne massuë de la droite, & de la gauche vne Couronne qu'il semble auoir releuée; & pour l'ame de ce corps, estoit ce mot, *Oportunius:* pour montrer, qu'on auoit sceu mieux prendre le temps que luy, & plus honorablement; puis que l'on auoit employé la force des armes au lieu des surprises, qu'auec vne grande ingratitude il auoit exercées.

Ces progrez si soudains firent ouurir les oreilles du Duc aux Traictez proposez par les Nonces, & offroit de demeurer à celuy de Paris, à la charge que le Roy quitteroit la Protection de Geneue, & qu'on donneroit des Ostages en attendant l'execution; entre lesquels seroit Monsieur de Montpensier. Ce qui fut refusé: parce que les Princes du Sang ne se donnent point, qu'en cas de prison des Rois; & pour n'estre plus temps de parler du Traicté de Paris, maintenant, qu'on estoit maistre de toute la Sauoye: laquelle on pretendoit tenir, iusques à ce qu'il eust rendu le Marquisat, que le Pape eust iugé des pretensions sur Nisse, Ast, & autres lieux; & qu'il eust don-

Le Duc ressentant assez le pois des armes du Roy, demande la Paix: mais auec des conditiõs qui ne furent receuës.

né quatre cents mille escus pour les frais de la guerre ; ne voulant au parsus consentir la suspension d'armes demandée.

Quoy que foible, se monstre difficile.

Et bien que le Duc fust mal preparé à la guerre, il aportoit pourtant toutes les difficultez qu'il pouuoit à la Paix : durant le Traicté de laquelle on ne perdoit point de temps pour la guerre.

Progrez des armes du Roy dans la Sauoye.

Car Lesdiguieres se rendit dans le mois de Septembre maistre de la Tarentaize, ayant pris Moustiers, Sainct-Iacques, & Briansonnet, suiui de la reddition de Montmellian, & du Fort Saincte-Catherine. Apres quoy, le Cardinal Aldobrandin fut enuoyé Legat par le Pape *, & qui auoit desiré cet employ, persuadé par les Espagnols, que le

Le Cardinal Aldobrandin Legat en France pour moyenner la Paix

* Clement 8.

Duc mariroit son fils aisné auec sa niepce ; & sur cela, vouloit procurer, autant qu'il le pourroit, ses aduantages, & principalement en luy conseruant le Marquisat. Qui luy fit commencer sa negotiation par l'ouuerture du mariage du Duc de Vendosme, fils naturel du Roy, & qui en estoit fort aimé, auec vne des Princesses de Sauoye, moyennant qu'on luy donneroit la Bresse, en prenant l'inuestiture du Roy. Proposition qui ne fut acceptée, ny aussi fort pressée du Legat; qui craignoit d'estre recogneu particial : Pour quoy euiter, il auoit essayé à Rome par diuers artifices d'induire les Ministres du Roy de le nommer au Pape pour cet employ. Dequoy ils

ſe ſceurent bien garentir, cognoiſſant aſſez les inclinations: & auoient nommé le Cardinal Bourgaize; qui donnoit ſujet à cettuy-cy de marcher, plus retenu, de peur qu'eſtant deſcouuert, ſa negotiation fuſt renduë inutile, & que d'autres en remportaſſent l'honneur.

Paix cóncluë, malgré meſme le Duc de Sauoye: qui vouloit faire le difficile.

Apres auoir tenté quelques autres voyes de luy-meſme, il propoſa de faire receuoir les Ambaſſadeurs du Duc. Dequoy le Roy fit quelque difficulté: mais en fin il l'accorda, & ſe preſenterent à luy les ſieurs d'Arconas, Iacob, & des Allimes, qu'il accueillit auec paroles aigres; qui en fin ſe terminerent en de plus douces, & en peu de temps en la concluſion du Traicté.

Ce que le Duc sçachant il ne s'y vouloit resoudre, mandant à ses gens de supendre tout, & ne signer rien, ne pouuant s'accommoder à la paix (bien qu'il n'eust aucun moyen de se deffendre contre vn si puissant ennemy) sans en conferer auec le Comte de Fuentes.

Le Legat, qui aymoit le Duc, & voioit sa perte toute euidente, si cette affaire se rompoit, ne voulut auoir esgard à tels ordres, & persuada les Ambassadeurs de signer ce qui estoit arresté, leur promettant d'aller en personne trouuer le Duc, & le rendre capable de raison. Ce qu'ils firent; & auec terme d'vn mois pour le ratiffier. L: 17. Ianuier 1601.

Herminio, Secretaire du Le-

gat, allãt trouuer le Pape, pour luy rendre compte de ce qui s'estoit passé, auoit eu ordre aussi de le faire entendre au Duc. Ce qu'il fit à Somme, sur le Pau, où il estoit auec le Comte de Fuentes, pour l'instruire des excuses, dont il pouuoit & deuoit vser au nom de sõ maistre, vers le Pape: ayant desia enuoié vne depesche au Roy d'Espagne, pour le prier de tenir bon, & de continuer à faire de fortes prouisions pour la guerre, l'asseurãt qu'il luy feroit auoir bon marché du Roy, qui l'auoit surpris au mois d'Aoust dernier. Et ayant veu ce que le Legat leur mandoit, ils firent fort les courroucéz : le Comte protestant de ne vouloir tenir cette paix, & qu'il estoit resolu d'emploier

Rodomontades du Duc de Sauoye & du Comte de Fuentes, qui veulent la guerre à toute force.

sō Armee qu'il a leuee à si grāds frais; le Duc iure qu'il fera couper la teste à ses Ambassadeurs: & toutes ces inquietudes, pour verifier, auec quel Iugement ce sage *Cardinal auoit dépeint l'humeur de ce Prince, disant: *Monsieur de Sauoye est de telle complexion, qu'il veut prendre l'autruy, & sur plus grand qu'il n'est; & ne veut point rendre: veut bien contracter, & faire des accords, promettre, signer, & ne point tenir, prenant pour galanterie de violer sa foy. Auec tout cela, il se promet & pense maintenir par son bel esprit, fertile de toutes sortes d'inuentions & desguisemens, par les forces d'Espagne, & par l'authorité du Pape, sçachant le respect & reuerence que le Roy luy porte.*

* Le Cardinal Dossat.

Vraie description de l'humeur de Charles Emanuel Duc de Sauoie.

Luy & le Comte font plus de bruit & de preparatifs

pour la guerre, que iamais, tant à Naples, Milan, qu'en Piedmont. Ce dequoy le Legat estant aduerty, despescha en Espagne, y escriuant de la bonne ancre, & representant les affaires au vray, *Que la Sauoye & la Bresse estans entre les mains des François, perdus sans aucune deffence, il ne restoit plus que l'entree dans le Piedmont; qui n'estoit pas difficile, & qui mettoit la guerre dans le cœur de l'Italie, dont la suitte ne pouuoit estre que perilleuse.*

Lesdits Duc & Comte se preparent à la guerre: & y eussent engagé le Roy d'Espagne, n'eust esté la diligence du Legat.

Au contraire, eux dissimuloient tous les maux auec des deguisemens incroyables, promettans mille prosperitez imaginaires, afin d'engager le Roy d'Espagne & son Conseil, qui ne vouloit point de guerre, pour les grandes affaires qui estoient

ailleurs: & puis le Duc de Lerme, puiſſant fauory, plein de ſageſſe, a eu touſiours pour but, de ne porter iamais les deux Couronnes en rupture, auec beaucoup plus de raiſon & de iugement, que n'en ont monſtré ceux qui ont tenu ſa place depuis. Qui fit, qu'auec toute diligence on eſcriuit au Duc & au Comte, que le Roy approuuoit & vouloit demeurer au Traicté de Lyon, & employer ſon armee ailleurs. Qui força le Duc de ratiffier; & le Comte à penſer à autres affaires.

Le Duc de Lerme ſage Conſeiller d'Eſtat.

Le Traicté de paix de Lion approué par le Roi d'Eſpagne.

Les Articles du Traicté ſont cogneus de tous: Mais vn ſeul, aſçauoir, Que le Roy ſe reſeruoit ſes droicts contre le Duc, conformément aux Traittez de Cambray * & de Turin, eſt

Droicts & pretenſions du Roy de France ſur les Eſtats du Duc de Sauoie.

* 1559.

important pour la conseruation des droicts de la Couronne de France : & pour la succession de Marguerite de Bourbon, laquelle il pretend comme Roy, & comme parent & heritier : à cause que Marguerite, sœur du Roy François, fut mariee à Henry d'Albret Roy de Nauarre, qui n'eurent aucuns enfans que Ieanne, Mere de Henry le Grand, pere de Louys Auguste, qui regne maintenant.

De cette paix, ie n'y apporteray autre Iugement, que celuy d'vn sage * François, parlant lors de l'Estat de l'Italie, *laquelle* (dit-il) *est si diuisee, si intimidee, & si interessee auec les Espagnols, qu'il n'y a que le Sainct Siege, & la Seigneurie de Venise de sain & en-*

* Le Cardinal d'Ossat.

Iugement du Cardinal d'Ossat touchant ceste Paix.

tier. Les Papes ne veulent ny ne sçauent faire la guerre ; les Venitiens ont de la prudence & de la generosité assez, & des forces encor, pour estre de la partie : Mais seuls, ils ne feront que se deffendre, quand les Espagnols les attaqueront. Le Marquisat de Saluces entre les mains du Roy estoit la vraye bride des Espagnols en Italie, & encores du Duc de Sauoye, qui ne cesse de broüiller : c'estoit le moyen de l'arrester, & se garentir de ses attentats & machinations, outre les occasions que le temps peut aporter à nos Roys, quand ils auroient vn pied en Italie.

Ailleurs il auoit dit, *Le moindre faux-bon du Duc, si on ne le bride bien par le recouurement du Marquisat, fera plus couster d'argent en six mois, outre les hommes, la peine, & les dangers, que ne pourroit valloir en plusieurs annees le reuenu de ce qu'il donnera.*

beau-pere du Duc, qui iamais ne luy a voulu permettre aucun employ en l'Estat de Milan, ayant tres-bonne cognoissance des humeurs de son Gendre.

A peine ceste paix se trouua conclue, que le Duc fit vne entreprise sur Geneve; qui peu s'en fallut, qu'elle ne fust executee, ayant entré plus de deux cens homme dans la place, lesquels s'estans estonnez pour se voir mal suiuis; furent en fin tous tuez ou pendus: & comme Lesdiguieres luy seruit de pretexte, lors qu'il enuahit le Marquisat de Saluces; de mesme apres cette entreprise, par ses Ambassadeurs il asseure les Princes & Republiques voisi- *Entreprise du Duc de Sauoie sur la ville de Geneve sans effet.* *Ses excuses & raisons.*

nes, qui s'offensoient de cette entreprise en pleine Paix, Qu'il auoit certains auis, *qu'il se vouloit par ses intelligences rendre Maistre de cette place, pour puis apres la rendre au Roy; qui estoit vn voisin si puissant, que tous auoient suiect de le craindre*: Et luy à la verité, plus qu'aucun. Car peu s'en fallut, qu'il ne reprit lors les Armes contre luy, auec resolution de l'affoiblir, & abbaisser du tout, pour le contraindre à souffrir la Paix, le reduisant en tel estat, qu'il n'eust de pouuoir, sans trop de peril, de faire ny de procurer la Guerre.

Ressentimët que le Roy de France en eut.

Le Duc ayant aprehendé ce coup apres sa faute, commença de reuenir à soy, & à considerer qu'il n'estoit plus temps de mespriser vne telle puissance

Le Duc de Sauoie reuient à soy, recherche le Roy de Frãce, tant mesprisé, & luy offre ses ar-

& si voisine, pour se confier en des secours lointains, tardifs, plus pesans & dommageables, qu'vtiles à luy & à ses Estats. Il se resolut donc de s'accommoder auec le Roy; offrant, quand besoin seroit, de prendre les Armes contre Espagne, sur les esperances qu'il conçeut, d'estre vn iour couronné Roy de Lombardie, & du Mariage de la Princesse de France auec son fils aisné.

mes contre l'Espagne.

Le temps produit en suitte ce grand dessein en Italie, & ailleurs, qui à la verité estoit glorieux, pour y voir Chef le Grand Henry auec ses forces, celles d'Angleterre, de partie de l'Allemagne & des Estats; assistez des personnes des

Grand dessein du Roy Henry IV. rompu par sa mort.

Ducs de Sauoye, Prince d'Orange & de ses vieux Capitaines François, les Ducs d'Espernon, de Sully, de Boüillon, & de Lesdiguieres, des Mareschaux de la Chastre, Brissac, & Lauardin, auec cette troupe innombrable de Seigneurs: partie desquels sont auiourd'huy seruans auec grande reputatiõ, & de Noblesse, acoustumee à ne demeurer pas au logis en semblables occasions. Il n'y a point d'Histoire qui aye iamais representé vn tel apareil, dissipé en vn instant par la mort de ce valeureux Prince.

Le Roy d'Espagne arme contre le Duc de Sauoye.

L'Espagnol ayant par là euité vn grand orage, se veut venger sur les plus foibles, & exterminer le Duc, comme principal autheur de cette entrepri-

ſe, eſperant dans vn coup ſi funeſte à la France, d'auoir pluſtoſt executé ſon deſſein, qu'on n'auroit penſé de l'en pouuoir empeſcher.

A quoy toutefois la Royne-Mere, declaree Regente, monſtrant que dans ſon deſaſtre elle n'auoit pas perdu le cœur, fit ſçauoir ſon intention en Eſpagne, de s'y vouloir oppoſer. Qui donna ſujećt au changement de la reſolution qui en auoit eſté priſe, & qu'on fit retirer partie des troupes qui eſtoient en Italie, deſtinees pour cela. Mais le Duc ne ſe trouuant ſatisfait à ſon gré, demeura touſiours armé, donnant ſujećt de ialouſie, tantoſt aux Bernois, tantoſt à Ge-

La Royne-Mere l'en empeſche par la deffenſe qu'elle proteſta prendre dudit Duc.

Ledit Duc, bien qu'en paix, ne quitte pas les armes, donnant de l'ombrage à ſes voiſins.

neue, & consequemment en France : iusques à ce que le Duc François de Mantoüe son Gendre fut mort, qu'il fit entrer toutes ses troupes dans le Montferrat, à cause de ses anciennes pretensions, où il prit ce qu'il peut des places ; bien qu'auparauant il auoit asseuré le Roy, qu'il ne poursuiuoit son droict qu'en Iustice, ou par amis communs, ou qu'il s'en remettoit aux deux Couronnes.

Iette ses troupes dans le Montferrat, apres la Mort de Frãçois Duc de Mantoüe, contre la promesse faite au Roy de France.

Les Espagnols se mettans en Cãpagne contre luy, en faueur du Duc de Mantoüe, on arme aussi en France, & en consequence on y enuoye le Marquis de Remboüillet Ambassadeur extraordinaire, pour

Le Roy d'Espagne arme contre luy.

La France moyenne son accord.

moyenner vn accommodement, qui fut arresté par le Traicté d'Ast; qui ne s'executa point de la part du Duc: lequel, comme il auoit deuant que d'y entrer faict mille euasions pour l'empescher, dans l'execution faict tout ce qu'il peut pour l'eluder, & rendre inutil: Quoy que le Duc de la Hinoiosa, Gouuerneur de Milan, fust son grand amy, & qu'il auoit entrepris le mariage de l'Infante vefue, sa fille, auec son beau-frere le Duc Ferdinand. A quoy les Parties consentoient volontiers; & l'affaire eust esté executee, sans l'opiniastreté du Duc, qui vouloit, qu'auparauant on ter-

Traicté d'Ast, où le different, touchant le Monferrat, est arresté.

Duc de Sauoye mutin & opiniastre.

minast leurs differens par arbitres, & auoir vne renontiation des frais qu'on pretendoit contre luy, à cause de la guerre.

Le mesme Gouuerneur de Milan voulut encor tenter de retirer sa Niepce des mains de Ferdinand, & la mettre entre les mains du Duc, pour la donner à vn de ses enfans : & se trouuant priué de ses gages si cheres, qu'il auoit esperez pouuoir obtenir, il ne voulut demeurer à aucunes des conditions arrestees. Qui fut cause, que les Espagnols, pour le reduire par force à la raison, prindrent les armes contre luy, pour la se-

Arme derechef, refusant d'excecuter le Traicté.

conde fois, sur l'inexecution de la Paix, en laquelle on fut d'accord, *Qu'il desarmeroit le premier iusques à certain nombre de gens de guerre; & qu'apres, les Espagnols leueroient toutes sortes d'ombrages & de jalousies de leurs armes, pour ce qui regardoit seulement cet affaire: & que cela estant accompli, le Duc restituëroit tout ce qu'il auoit pris durant la guerre; & qu'apres on feroit de mesme de la part des Espagnols: & pour la decision des differents, remis à l'Empereur.*

2. Accord.

Le Duc auoit fait quelque forme de licentiement; qui n'estoit qu'vne ombre, ayant quasi retenu entieres toutes ses troupes; publiant auoir satisfait au Traicté pour ce regard: mais qu'il ne restituëroit aucu-

Contre lequel le Duc fait de nouuelles difficultez.

ne place, que les Eſpagnols n'euſſent fait le ſemblable. Et comme on luy allegue, qu'il auoit les meſmes forces ſur pied, qu'il diſoit licentiées; Il reſpond, que les armes Eſpagnoles luy donnoient trop de ſujet d'ombrage; & tant qu'elles ſeroient enſemble, il ne ſatisferoit aucunement au Traité. Ce qui leur fit croire qu'il auoit vne autre intention, que d'aſſeurer ſes Eſtats & ſa perſonne; l'vn & l'autre l'eſtant aſſez par la parole des deux Rois, qui luy eſtoient vne bonne defence; quand meſme l'armée d'Eſpagne auroit eſté plus puiſſante. Enquoy l'on deuoit recognoitre euidemment, qu'il y auoit des raiſons ſecrettes qui le deuoient mouuoir à temoi-

gner vne si grande mesiance. Ce qui apparut quelque temps apres, par le moyen de la confederation qu'il fit auec les Venitiens, laquelle ne demeura pas long temps sans estre descouuerte, non plus que la creuë de son armée: qui fit aussi renforcer celles des Espagnols. Et comme il se vit vingt-quatre mille hommes, il offrit de rendre les places qu'on luy demandoit auparauant, mais sans vouloir desarmer. Ce que les Espagnols ne trouuans raisonnable, apres vne si longue obstination, ils l'attaquerent pour la troisieme fois, ayans pour Chef Dom Pedro de Ioledo, le Duc de la Hinoiosa; estant reuoqué, auec mille reproches, d'auoir eu moyen de ruiner le

Fait Ligue auec les Venitiens, & arme derechef.

Est attaqué pour la troisieme fois par l'Espagnol, afin de le mettre à la raison.

Brauades contre le Roy d'Espagne.

1616.

Duc, & de ne l'auoir pas faict; & ce que luy-mesme n'ignore pas, veu ses Manifestes, plaintes, & rodomontades, contre cette nation, qu'il fit imprimer en ce temps là, où la colere le porta si auant, qu'il r'enuoya l'Ordre de la Toison en Espagne; pour obliger le Roy en aparence, il vouloit mettre le depos entre ses mains. Mais ce n'estoit que pour semer des jalousies entre les deux Couronnes, dont s'en peust ensuiure vne rupture, qui estoit toute sa pensée; ne pouuant souffrir leur vnion, parce que cela sembloit estre sa ruine, qu'il ne pouuoit euiter, à son aduis, si attaquant l'vn, pour estre soutenu de l'autre, il n'auoit tousjours les armes à la main. De-

S'efforce de mettre de la jalousie entre la France & l'Espagne.

L'vnion de ces deux Couronnes luy est odieuse.

quoy ses pauures subjects gemissoient, & jettoient de grans sanglots : car pendant qu'il quintessentioit le poinct d'honneur, à ne vouloir pas desarmer le premier, ils perdoient tous leurs biens, & estoient mangez iusques aux os des François, des Espagnols, & de ses troupes.

Le Pape * enuoya le Cardinal Ludouisio pour la Paix ; & de France, de Betunes : mais les longues euasions & subtilitez accoustumées du Duc furent telles, qu'il luy en cousta Verseil, emporté de haute-lute par vn siege notable & fameux, les François le consentans par le Conseil (dit-on) de Villeroy, afin de l'humilier ; ayant eu la parole l'Ambassadeur * extraor-

* Paul 5.

Prise de Verseil par l'Espagnol : qui depuis luy est rendu.

* Le Duc de Montelcó.

dinaire d'Eſpagne, de le faire reſtituer, quand on voudroit. Ce qui fut executé; & ce Prince rendu ſouple par vn tel coup de foüet; dont s'enſuiuit apres, qu'il s'accommoda aux conſeils de France, & qu'il executa le Traicté qu'il auoit ſigné plus de deux ans auparauant : y ayant lors aſſez de forces de cette part en Italie, pour reduire à la raiſon les vns & les autres.

Le Duc eſt contraint de deuenir ſouple.

Le Duc ſe voyant hors de la guerre, employoit tout ſon art pour alterer enſemble les deux Couronnes, bien marry de n'auoir eu bon ſuccez de ce qu'il auoit fait menager l'année precedente, par Frezia, homme accort, & fort nay aux honneurs de ſon Maiſtre, pour porter certaines perſonnes, qui

Taſche de mettre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne en mauuaiſe intelligence, par l'empeſchement ou retardement de l'execution du mariage du Roy.

auoient du credit, à empeſcher, ou du moins retarder, l'execution du mariage du Roy, moyennant cent mille piſtoles, qu'il leur offroit. Choſe à la verité dont on vit l'effect, (ie ne ſçay ſi cette offre en fut la cauſe.) Mais il eſt tout certain, que ces gens, qui auoient eu paſſion à cet affaire, quand ce fut au poinct de l'execution, s'y porterent ſi contraires, qu'ils ne ceſſerent iamais de perſecuter ceux qui les auoient contredits, ou n'auoient pas eſté de leur aduis pour ce retardement.

Trois ans apres * fut fait le mariage de Madame Chreſtienne de France, auec le Prince Victor Amé, fils aiſné du Duc. Alliance qui n'a non plus felici-

*L'an 1619. *Mariage de Madame Chreſtienne de France auec Victor Amé de Sauoye.*

té le Royaume, que les precedentes : quoy que le Docteur Sauoyard tienne ce mariage non seulement escrit dans les sacrez Cahiers, mais mesme le propre nom du Prince, & la nation de sa femme, disant : *Que Dauid, ce grand Roy & Prophete, sembloit auoir tiré le maistre trait de ce tableau, quand il a tellement couché le titre de l'Epitalame ou Cantique nuptial du mariage diuin, qu'il ne s'en pouuoit trouuer vn plus conuenable pour les nopces de Madame Sœur du Roy, auec le Prince de Piedmont. Voicy les propres termes, selon l'energie de la langue Saincte, ainsi que remarque sainct Hierosme, qu'il a graué sur le front du Pseaume 44. qui est le chant Royal des nopces diuines :* Victori amabili Canticum pro Lilijs ; *Cantique à Victor Amé pour les Lis. Puis*

Des Alliances de Frãce & Sauoye.

Ridicule aplication de l'Escriture Saincte sur ce mariage par vn Sauoyard.

Puis que nous sommes obligez de croire, qu'il n'y a pas vn seul poinct dans l'Escriture qui ne porte son mystere, pourquoy ne dirons-nous que le sainct Esprit a voulu par vn admirable rencontre temoigner, que le Ciel est Auteur des Alliances de France & de Sauoye; qui ne pouuoient estre plus naïuement exprimees que par le Lis, symbole de la France ; & par le nom propre du Prince, qui en a cueilli ce beau fleuron: Cantique à Victor Amé pour les Lis.

De ces insipides & ridicules applications de l'Escriture, s'en mocque qui voudra : mais pour moy, ie pardône à la passion de l'Auteur, qui dans l'amour de son Prince & de sa Princesse, a esté tellement raui, que comme ce Prophete, il a peu dire, *Nescio loqui.*

Querelles & diferents des Grisons & Valtelins. Apres l'execution de ce mariage, s'ensuiuit la querelle entre les Grisons & les Valtelins leurs subjets: & pour les accorder, l'Espagnol s'empara de la Valteline. Pourquoy le Marechal de Bassompierre fut enuoyé en Espagne, qui accommoda cet affaire par le Traicté fait à Madrid: *Traicté de Madrid.* & le Roy se trouuant lors engagé dãs les guerres contre ses subjets rebelles, les Espagnols prenans ce temps, *Vsurpation des passages des Grisons par l'Espagnol.* rentrent dans ce pays derechef: & pour s'en asseurer, fortifierent tous les lieux plus auantageux, afin de pouuoir tenir le chemin ouuert & asseuré pour la domination de l'Italie, quand l'occasion s'en offriroit.

Et comme le Roy par la Paix en son Royaume fut en estat

d'en tirer raiſon, ils procurerent lors de faire interuenir le Pape*, entre les mains duquel ſeroient depoſées toutes les places fortifiées, iuſques à ce qu'il auroit pourueu aux moyẽs d'aſſeurer les Catholiques, ſuiuant les Articles du Traité de Madrid: auquel, du coſté de France, on ne vouloit rien changer. Cependant le Pape meurt, qui eut pour ſucceſſeur Vrbain 9. lequel eſtant diuerti, ou pour le moins ayant laiſſé paſſer pluſieurs delais, ſans vouloir iuger, on ſe reſolut en France d'en tirer raiſon, en prenant & ſe rendant maiſtre des Forts & du pays, apres auoir ſupplié ſouuent ſa Sainɛteté, ou de prononcer, ou de remettre le depos entre les mains des Eſpagnols: à faute

* Gregoire 15.

Leſquels ſont mis en ſequeſtre entre les mains du Pape.

Difficultez qui arriuerent en conſequence dudit ſequeſtre.

dequoy, on protestoit d'attaquer les places, non pas comme entre ses mains, à cause du respect qu'on vouloit tousiours rendre au S. Siege : mais comme quittées & abandonnées. Ce qu'on presuposoit deuoir estre, veu les instances & reiterées prieres que l'on en auoit faites. On se resolut aussi de ne denier point au Duc les secours qu'il demandoit contre ceux de Gennes, qui luy auoient par achapt enleué Zucharel, qu'il pretendoit estre dans ses Estats, & qu'il vouloit recompenser.

Le Duc de Sauoye secouru par le Roy de France contre les Genois.

En cet affaire, les euenemens furent diuers. Car apres que les armes du Roy eurent fait trembler les Genois, batu leurs gens, emporté quasi toutes leurs villes ; la chance tourna,

pour n'auoir pas voulu ataquer le Milanois, lors depourueu de toutes forces. Pour recompense dequoy, le Duc de Feria, Gouuerneur de Milan, & Gonzales de Cordoüa, son beau-frere, remplissans l'Italie d'Alemans, & quasi tous Heretiques, mettans sus pied vne armée de trente mille hommes, fit abandonner les montagnes, & rejoindre les François & Sauoyards separez, pour attendre sur le bord du Pau, ce que ces gens voudroient entreprendre: qui s'atacherent à Verruë, où la braue defense des François, (sans que nulle autre nation s'en puisse rien attribuer) d'vne montagne, auec peu de maisons, sans fortifications, non pas mesme de murailles, ny de

Et contre l'Espagnol, qui ataquoit ses Estats.

Siege de Verruë par l'Espagnol, que les François firent glorieusement leuer.

fossez, sera renommée eternellement : comme aussi l'audace, d'auoir forcé les trenchées des ennemis, renuersé leurs forts, & tué tout ce qui estoit dedans en plein iour, à la veuë de leurs bataillons; commandant & ordonnant les attaques ce vieux Connestable de Lesdiguieres, & executant le Mareschal de Crequi. Et ce qui fut le comble de la gloire, c'est que cette grande armée, toute boufie d'orgueil, sans se soucier de honte, ny de vergongne, quitta le siege; se retirant auec vn tel desordre, que l'obscurité de la nuict, la grande pluye & la tempeste, empeschèrent qu'on ne vist la retraite, pour la pouuoir qualifier vne deroute, infame à la nation, aux Chefs, & à toute leur armée.

Le Duc voyant cette action estre arriuée pendant qu'il estoit allé à Turin, & que ny luy ny son fils, n'y auoient eu aucune part, en ressent vn sensible deplaisir : lequel neantmoins il dissimula autant qu'il peut, considerant que de la perte de cette place s'ensuiuoit sa ruine totale, de laquelle il se voyoit garenti par les seules armes du Roy: qui le fit resoudre sur le champ de luy en rendre les remerciemens du bien-fait, par le Courier du Connestable, comme il se voit par cette copie de sa Lettre.

Le Duc de Sauoye ialous de l'honneur des François, se voit obligé toutefois de remercier le Roy.

A cette heure, ayant l'ennemy l'espouuente, & leur armee, qui estoit à ce siege, tellement defaite & ruinee, & nos soldats auec tant de courage, que ie croy que tout ce que l'on entre-

Recognoissance dudit Duc au Roy de France, de l'auoir protegé, & d'auoir conserué son Estat contre l'Espagnol.

prendra se fera: Ie ne veux manquer, encores que par autre personne expresse ie rendray ce deuoir à vostre Maiesté, de luy baiser tres-humblement les mains, de tant de graces & faueurs qu'elle m'a fait; recognoissant tres-bien, qu'apres Dieu c'est de sa seule generosité que ie ressens tous ces bien-faicts, & de m'auoir protegé & conserué cet Estat, contre la force & violence d'vn si puissant effort qu'ont icy faict les Espagnols contre moy: me recognoissant, non seulement redeuable à vostre Majesté d'vne vie, mais de cent mille, si i'en pouuois tant auoir, pour les sacrifier toutes pour son seruice, & luy temoigner que ie suis, &c. De Verruë le 16. Nouembre 1615.

Ayant escrit ces choses, si pleines de reconoissace des faueurs qu'il venoit de receuoir, eust-on

iamais peu s'imaginer de le voir changer en vn instant, & se ioindre auec les Espagnols contre la France, lier par son industrie quasi toute l'Europe cõtre elle; Les Alemans, les Anglois, & les propres subjects du Roy? faire des parties dans sa Cour, dans son Cabinet, & offrir ses forces à vne personne tellement interessee dans l'Estat, qu'elle n'en a pas la grandeur en moindre consideration que sa propre vie; & qui en demeura si irritee, qu'au lieu de remerciement, si elle eust peu en faire le chastiment qu'elle eust desiré, elle eust fait voir combien elle estimoit ceste offense: de laquelle se plaignant au Roy, il eust fait courir grande fortune au porteur d'vn tel paquet, s'il ne se

Ingratitude detestable du mesme Duc enuers la France.

fust promptement sauué par la fuitte. Et pourquoy tout cela? Parce que le Roy auoit faict la Paix, comme le Maistre, sans l'appeller auec les autres: Qui peut-estre pensoient agir comme compagnons auec vn Prince, qu'ils ne doiuent regarder qu'auec reuerence & respect, & qui n'auoit traicté qu'auec des conditions seures & honorables pour ses alliez: Qui neantmoins eussent bien voulu l'engager eternellement en ceste guerre, pour leurs interests, sous pretextes d'y contribuer beaucoup du leur. Ce que toutesfois ils n'eussent pas fait, attendu que dés le commencement le Duc sçait bien, que de tout ce qu'il auoit promis, il n'en auoit rien tenu; comme il

ſe voit par les plaintes publiques qu'en fit le Conneſtable: qui luy faiſoit dire ſouuent, que le Cardinal d'Oſſat le cognoiſſoit bien, quand il eſcriuoit de luy, *Qu'en recompenſe de ſon ignorance il penſoit eſtre fort ſçauant à ne croire point à Monſieur de Sauoie, ny à pas vn qui promette que le Duc de Sauoye fera.*

Dans les rencontres qui arriuerent * l'annee ſuiuante à la Cour de France; où pluſieurs furent empriſonnez, & aucuns executez, il creut que ce luy eſtoit vne occaſion fauorable de ſe venger de ceux qu'il croyoit eſtre auteurs de cette Paix. Mais il fut bien trompé, de voir cette affaire auſſi-toſt eſtouffee que nee, par le courage, prudence & felicité du Roy & de

*1626.

Taſche d'exciter des troubles dãs la France.

ceux ausquels il commet le maniment principal de ses affaires.

Ses excuses au Roy.

Pour particulariser toutes choses par ordre : comme il vit ses broüillemens descouuerts & reduits à neant, il vint s'en excuser, sur ce qu'il auoit esté aduerty, qu'on l'en voudroit soupçonner ; faict asseurer, que ce seroit à tort, pour n'en auoir iamais eu aucune participation : Mais il ne laisse de se montrer piqué viuement, de ce qu'ayāt auparauant demandé la Generalité des armes d'Italie pour son fils enuoyé en France exprés, on luy auoit accordé : & en mesme temps il veid la Paix concluë auec l'Espagne par l'Ambassadeur du Roy ; qui sans charge auoit signé des Articles

Charles Amedee de Sauoie fait General des Armees de France en Italie.

Traicté de Mouçon.

à Mouçon ; pour quoy on disoit publiquement qu'il deuoit estre chastié. Et neantmoins parce que ce Traicté s'accepta, cela ne se peut digerer ny du Duc ny du Prince : qui pour satisfaire à leurs passions, s'embarquerent en plusieurs intriques cachez & secrets, lesquels toutesfois ont esté cogneus & descouuerts depuis, pour faire voir la verité du contenu en l'Euangile, *Qu'il n'y a rien de si caché qui ne soit reuelé.*

Le Duc de Sauoie mescontent de la Paix faite entre la France & l'Espagne.

Et afin que tout le monde voye qu'il n'auoit point de raison, de se plaindre de cette paix; & que les Traittez auec les Espagnols sont peu asseurez, lors qu'il s'agit de troubler la France, i'ay voulu inserer icy trois Articles de celuy de Mouçon,

Articles du Traicté de Mouçon, qui font voir le mescontentement dudict Duc estre sans raison, & le peu d'asseurance qu'il y a és Traictez auec l'Espagne.

par lesquels on iugera, qu'il n'y a esté rien obmis pour la seureté des Alliez, & la conseruation de la bonne correspondance, qui estoit lors entre les deux Couronnes, sans qu'on peust soubçonner qu'elle deust estre si-tost alteree par eux.

Article 13. du Traicté de Mouçō.

Qu'au regard des troubles commencez dans le Genouesat, les deux Roys chacun auec le Prince son allié, seront tenus de faire offices, afin qu'incontinent il se fasse suspension d'Armes entr'eux : & celles qui sōt entrees auxiliaires au nom des deux Rois de part & d'autre, se suspendront dés à present pour s'estre meus, seulement auec intention & fin d'asister à leurs Alliez, s'obligent leurs Maiestez de s'interposer, en cas qu'il en

ſoit beſoin , pour empeſcher que nulles des forces de leurs ſuſdits Alliez n'attentẽt les vnes ſur les autres aucuns progrez , ny nouueaux attentats.

Et d'autant qu'auec ladite ſuſpenſion on n'arriue pas entierement à la tranquilité publique, à laquelle principalement aſpire le bon zele des deux Majeſtez:ils ſe promettent reciproquement d'employer tous offices auec le Prince ſon Allié, afin qu'ils compromettent & conuiennent d'Arbitres dans le terme de quatre mois, & que par le temperament deſdits Arbitres, ils ayent ce qui leur ſera offert de preſent, ou leur a eſté offert au paſſé; A quoy dés à preſent les deux Couronnes ſe conforment , comme auſſi à com- Article 16.

promettre ſur ce ſujeɛt en ce qui les peut concerner.

Article ſecret de Mouſon. Que pour ne s'eſtre les deux Roys, pour certains & bons reſpects, expliquez en termes exprés en l'Article 16. dudit Traité fait à Mouçon le 5. Mais 1626. de la forme de conduire finalement les affaires, raiſons & pretenſions, qui ont occaſionné les derniers mouuemens & reuolutions dans le Genouezat; & le ſurplus des alterations, qui en ce meſme temps ſont arriuees en ce lieu là : par ce preſẽt & ſecret Article, ils ſe promettent en premier lieu, de ne prendre ſur ce ſujet l'vn auec l'autre occaſion de degouſt ny froideur ; & au contraire de cheminer auec toute ſincerité, pour quitter & pacifier les deux

Princes

Princes intereſſez. Et au cas que leſdicts Princes ne vouluſſent paſſer par l'expedient des Arbitres, ou tels autres qu'il ſe pourra propoſer & chercher ; les deux Roys prendront entr'eux vn moyen ſi bon & aſſeuré, les quatre mois portez par le Traité eſtans paſſez, que leurs alliez ayent obligation precise de s'y conformer. Faict à Mouçon le 5. Mars 1626.

Le Duc, au lieu de ſe contenter de ces Articles, qui luy pouuoient donner la paix, ſi c'eſtoit ce qu'il demandoit, pour ſon contentement, il faict ſentir aux Anglois ſon deſplaiſir par l'Abbé Scaglia ſō Ambaſſadeur, chaſſé de France pour les menees qu'il y braſſoit : & paſſa en Hollande pour les taſter & iet-

L'Abbé Scaglia Ambaſſade du Duc de Sauoie chaſſé de France, à cauſe de ſes menees & factions.

Le Duc de Sauoie pratique les Anglois & les engage à faire la guerre en France.

ter dans cet Abysme : où il les precipita en fin, leur proposant des facilitez incroyables. Il les trouua dispofez à ce qu'il desiroit : qui leur fit embrasser l'occasion qui leur estoit offerte : esperant que, s'ils auoiẽt quelque bon succez, assistez du party qui estoit en France, de Sauoie, & de Venize, dont on les asseuroit, ils pourroient s'accommoder auec les Espagnols, & dans vne attaque publique les engager de vouloir prendre leur part de la conqueste. A quoy ils sçauoient qu'ils ne feroient pas les retifs : esperans au moins d'accabler sous leur machine le Cardinal de Richelieu, principal object de leur hayne, non pour autre crime, qui fust en luy, sinon qu'il estoit trop habile

hõme & trop fidelle à ſon Maiſtre, pour le pouuoir corrompre, ou le ſurprendre : & s'imaginoient, que quand de leur proiect ils n'en recueilliroient autre fruict, que de le perdre, ils gaigneroient beaucoup veu les aduantages qu'ils croyoient auoir en France dans le party Huguenot, & ailleurs.

Pour commencer de mettre la main à l'œuure, ils enuoyent Montaigu en Sauoye au mois* d'Auril, qui s'abboucha auec le Duc de Rohan en paſſant : & luy ayant propoſé tous les deſſeins, ils furent conclus auec luy ; & ſoudain en donna aduis en Angleterre, en attendant ſon retour ; qui faict reſoudre les Anglois (qu'on n'a iamais accuſez d'eſtre prudens) à com-

*1627.

Deſcente des Anglois en l'Iſle de Ré, qu'ils ataquent.

* Au mois Iuillet 1627 mencer * par l'attaque de l'Isle de Ré : où apres vn grand combat ils entrerent, & assiegerent la Citadelle, sans autres meilleurs gages, que ce qu'ils auoiẽt consulté auec des femmes, sur des responses de vanité du Sauoyard, des Huguenots, des Malcontẽs, sur la ruine du Roiaume, qu'ils publioient espuisé d'argent, & plusieurs autres imaginations, qui ont souuent faict eschoüer tous ceux qui s'y sont voulus fier, n'ayans receu

Maladie du Roy de Frãce. qu'vn aduantage, auquel ils n'auoient pas pensé, asçauoir vne maladie violente au Roy, qui fut tenuë quasi mortelle.

Et combien que dans la foy de l'Alliance fraische, qu'il venoit de contracter, & dans vne pensee du tout esloignee de la

Guerre, on ſe trouua ſurpris, n'aiant aucunes forces ſus pied, que celles qui ſont entretenuës d'ordinaire, dans le Royaume, diſperſees en diuerſes Prouinces : on ne laiſſa de ſe mettre bien-toſt en eſtat de s'oppoſer à tous ſes deſſeins. Car la ſanté reuenant au Roy, il trouua que l'ordre qu'il auoit donné au Cardinal de Richelieu, de pouruoir à ſes affaires pendant ſa maladie, n'auoit pas mal reüſſi, la Citadelle de Ré eſtant munie de viures; forces preparatifs en diuers lieux, pour continuer d'y en porter, eſtablis; Son armee, qui auoit commencé de bloquer la Rochelle, ſes finances ſuffiſantes pour les deſpences neceſſaires; & tous ſes ennemis deſcouuerts, par les ſoins

Prudence & diligence du Cardinal de Richelieu à pouruoir aux affaires d'Eſtat, pendant la maladie du Roy.

& diligences qu'il y auoit apporté ; ayant faict prendre plusieurs de ses Courriers secrets, mais plustost boutefeux, qui alloient esmouuant les esprits en tous les endroits du Royaume ; dont plusieurs furent chastiez, & par leurs memoires, Instructions, & Confessions descouurirent toutes choses; confirmees par la prise de Montaigu, que quatre mois durant on auoit faitguetter dehors, & sur les confins du Royaume, & heureusement rencontré, & mené dans la Bastille à Paris : A quoy il receut vne grande ioye, admirant & loüant vne telle preuoyance. Mais bien plus, quand il descouurit, que du costé de Sauoye le Duc auoit sçeu la des-

Milord de Montaigu prisonnier en la Bastille à Paris.

cente des Anglois, promis de la fauoriser, & de faire prendre les Armes au Duc de Rohan, l'ayant asseuré de l'assister de six mille hommes de pied & cinq cens Cheuaux; qui furent depuis conuertis en promesses de cinquante mille escus.

Le Duc de Sauoie au lieu de defendre le Roy de France dans les les necessitez de son Estat, pendant sa maladie, se ligue contre luy, auec ses ennemis.

On descouuroit encore le dessein sur Toullon, par certains Vaisseaux Anglois, trafiquans, ou faisant semblant de trafiquer en Leuant; & qu'il asseuroit pour cet effect, promettant l'assistance de ses hommes, & de ses Galleres: comme aussi pour prendre Brescon, & Valence: & qu'il auoit eu participation des entreprises de Montpellier,

Diuerses entreprises contre la France découuertes.

& Leitoure, s'estant engagé d'entrer en Dauphiné auec seize mille hommes de pied & douze cens Cheuaux: ayant veu plusieurs sanglans Manifestes contre le Roy, ses Ministres, & le Gouuernement de ses affaires: Toutes ces choses recognuës par ses lettres au Roy d'Angleterre, & par papiers de Montaigu, & de plusieurs autres, qui payerent par leur vie leurs fautes & celles d'autruy.

Ledit Duc pratique l'Espagnol.

Cependant il faisoit tous ses efforts de se remettre bien auec l'Espagne (à quoy il trouuoit de la difficulté) pour apres traitter l'accommodement auec l'Anglois: Surquoy il attendoit le Comte de

Karlil, qui estoit estimé, non pas le grand Soldat, mais bien le grand Negotiateur d'Angleterre : & pour le receuoir plus magnifiquement, il mettoit tous les Brodeurs & Tailleurs de Turin en besogne, pour faire des liurées dorées & argentées, comme si c'eust esté la Couronne de Cipre, qu'il eust deu receuoir.

Mort du Duc de Mantoüe.

En cette attente il nasquit vne occasion, qui luy seruit pour auancer & faciliter sa liaison auec l'Espagnol: qui fut la maladie du Duc Vincent de Mantoüe, le dernier Prince de cette Maison: laquelle se trouuant quasi mortelle, n'ayant point d'enfans, luy fit penser à ce qu'il auoit projetté long temps auparauant, de pouuoir

Desseins du Duc de Sauoye sur les Estats du Duc de Mantoüe.

s'emparer de sa petite fille, pour la marier au Cardinal son fils, & par ce moyen, y adjoutant les anciennes pretensions sur le Montferrat, s'emparer de tout le pays, ou de la meilleure partie.

Desseins de l'Espagnol sur le mesme suiet.

Les Espagnols d'ailleurs, qui voyoient que cette succession venoit à vn heritier Collateral, nay François, essayent sous le nom de l'Empereur de la prendre pour eux: Ayans le Duc de Gastale, des Princes de cette Maison, leur partisan, du nom duquel ils se seruirent pour colorer leur iniustice.

S. Chaumont Ambassadeur extraordinaire du Roy de France à Mãtoüe.

Le Roy tres-Chrestien auoit enuoyé de sa part Sainct-Chaumont, Ambassadeur extraordinaire, pour fortifier le Duc de Mantoüe à l'etablissement

de ſes vrais heritiers durant ſa vie, & pour euiter la ruine de ſon Eſtat apres ſa mort. Le Gouuerneur de Milan y enuoya Cerbellon, & le Duc vn Ambaſſadeur, pour y faire leurs menées au contraire.

Le Duc de Rethel à Mantouë.

Le Duc de Rethel, fils aiſné du Duc de Neuers, eſtant auprés de luy, on deſiroit bien le faire recognoiſtre ſucceſſeur, en l'abſence de ſon pere : mais on ne ſçauoit comment faire telles propoſitions à ce malade, qui ne vouloit point penſer à la mort ; n'eſtoit pas moins groſſier d'eſprit que de corps, & eſtoit tres-dangereux à ceus qui le ſeruoient.

Toutefois les maux qui ſe deuoient craindre, furent dextrement euitez, par la conduite

d'vn des plus ſages hommes qui ſoit en Italie, le Marquis de Strigio, principal Miniſtre de ce Prince : lequel mit vn ordre en ſes affaires, diligent, iudicieux & ſecret; qui fut le ſalut de l'Eſtat, & du Duc de Neuers: car ſi toutes les conditiōs n'euſſent eſté enſemble, le Duc de Rethel couroit grande fortune de la vie; & ſon pere, de n'entrer iamais en cet heritage, pour les grandes factions qui leur eſtoient contraires.

Le Marquis de Strigio pratique le mariage du Duc de Rethel auec la Princeſſe de Mantouë.

Cet homme entreprend vn trait bien hardy, d'aller propoſer à vn homme aſſez beſtial, & qui ne ſe ſentoit pas ſi proche de la mort comme il eſtoit, la demiſſion de ſon Eſtat, & de quitter à vn autre ſa Maiſtreſſe, qui eſtoit ſa niepce; de laquelle

il'estoit ardemment amoureux, & la vouloit espouser, s'il eust peu se demarier.

Il le sceut si bien prendre, qu'il luy fit trouuer bon d'escrire à Rome pour la dispence du mariage de la Princesse auec son cousin, lequel il declara successeur en l'Estat apres son pere.

Cette dispense, auec le mesme silence qu'elle fut demandée, fut expediée, & arriuée dans les termes proches de la mort du Prince : & sur l'instant, Strigio aduertit le Duc de Rethel & la Princesse, qui estoit dans vn Monastere, de l'estat des affaires, & qu'il falloit se marier tout à l'heure, ou s'asseurer qu'elle ne posséderoit iamais l'Estat de son pere. Surquoy prenant resolution à neuf heures du soir

Le Duc de Rethel espouse la Princesse de Mantoüe: & est declaré successeur des Estats de Mantoüe apres son pere.

de la Vigile de Noel, elle fut menée au Palais, où en vn instant, fiancée & espousée, fut conduite en son lict nuptial, lors que le Duc Vincent rendoit l'esprit; & fut en estat d'estre conduit à la sepulture, sans que Sainct-Chaumont, Cerbellon, ny l'Ambassadeur de Sauoye, sceussent rien de cet affaire, que six heures apres, que l'on leur fit entendre en vn mesme temps la mort & l'execution de ce mariage. Ce qui remplit d'etonnement le Milanois & le Sauoyard; & sans dire adieu, se retirerent confus, & menaçans vengeance d'vn tel attentat, contre l'honneur de l'Empereur, de la Maison d'Espagne, & du grand-Pere; qui se vit descheu de beaucoup

Mecontentement qu'en reçoivent le Roy d'Espagne & le Duc de Sauoye.

d'esperances : & sous ce pretexte de sa petite-fille rauie, fit esclater ses plaintes en France, à Rome, & à tous ses Alliez.

Le Duc de Sauoye recherché d'accõmodement, le refuse, & menace d'entrer en armes dãs le Montferrat.

On voulut venir à quelque accommodement auec luy, & reprendre vn Traicté fait auec le Duc Ferdinand : ce qu'il ne voulut accorder, qu'en le releuant de la perte qu'il receuoit, pour ne luy auoir pas mis sa petite-fille entre ses mains ; qui estoit vne conditiõ dudit Traité. Adjoutant, que Dom Gonzales de Cordoüa, Gouuerneur de Milan, estoit resolu d'eloigner le Duc de Neuers de l'Italie, selon l'intention de l'Empereur, & du Roy d'Espagne. Pour quoy faire, il preparoit, auec l'armée qu'il auoit, d'entrer dans le Montferrat, pour

en prendre possession. A quoy estant conuié, il estimoit deuoir prendre cette occasion, que Dieu luy presentoit, & qu'il ne vouloit pas laisser perdre, pour reparer les torts qui luy auoient esté faits, & recouurer le sien.

Grande dissimulation dudit Duc.

Neantmoins il disoit ses choses en sorte, qu'il ne vouloit pas que le Roy de France s'en peust offenser d'abord, veu la façon qu'il en parla à Sainct-Chaumont, qui traitoit auec luy pour cet accommodement. Car luy faisant entendre les bruits qui couroient, qu'il s'estoit vni auec les Espagnols, il s'en scandalisa, disant, qu'il estoit bien malheureux, qu'apres tant de seruices rendus au Roy, pour lesquels il auoit

couru

couru tant de hazards, & souffert tant de ruines à ses Estats, on voulust s'imaginer vne chose semblable; outre l'honneur, d'auoir Madame en sa Maison: mais qu'il ne croyoit pas qu'il luy fust mal seant de se seruir de cette conjoncture, de prendre pour luy ce qu'il pourroit du Montferrat, qui seroit plus l'auantage de sa Majesté estre entre ses mains, que des Espagnols: auec lesquels quand il se seroit vny, il n'auroit fait autre chose, que de se preualoir des bons conseils de tous les Ministres de France, qui l'ont toujours exorté d'estre bien auec Espagne, à l'exemple du Roy mesme: lequel, outre le parentage si estroit & double entre les deux Couronnes, auoit re-

ceu fraiſchement cette marque d'amitié, du ſecours enuoyé au ſiege de la Rochelle: & que voyant par là leurs intereſts ſi conjoincts, il auoit creu, que l'vnion auec l'vn fuſt la meſme qu'auec l'autre, en ces occaſions preſentes, qui ſont tant à l'auantage de la Religion.

Ses propoſitions d'accommodemẽt fort deraiſonnables.

Entrant au fond, il demeuroit content, qu'à l'imitation du Marquis Iean Iacques de Montferrat, qui auoit recogneu la partie de ſon pays, qui eſtoit entre le Pau & le Tanaro, eſtre & deuoir apartenir aux Ducs de Sauoye; & le reſtant, le tenir à foy & hommage d'eux; le Duc de Neuers faiſant le ſemblable, il demeu-

rast maistre paisible de ses Estats, & luy quitteroit toutes les restitutions qu'il pretendoit contre luy, depuis le procés intenté ; comme aussi le dot de Madame Blanche, & de celuy de l'Infante Marguerite sa fille, Duchesse vefue de Mantoüe, auec les accessoires, qui reuiennent à de bien notables sommes, moyennant qu'il luy donnast quinze mille escus de rente ; & en outre, que le Duc Ferdinand luy ayant promis sa petite-fille en mariage pour vn de ses enfans, pour le dommage souffert en l'inexecution de telles promesses, il vouloit vingt mille escus de rente:

Autres propositions aussi deraisonnables que les premieres.

Ses propositions desraisonnables montroient, qu'il ne cherchoït qu'occasion de iustifier sa rupture, quand il auroit adjusté ses affaires auec les Espagnols, & feignoit tousiours cependant de vouloir plustost la paix que la guerre, faisant de nouuelles ouuertures, qu'il ne croyoit non plus receuables que les premieres: A sçauoir, de demander la ville de Trin, & quinze mille escus de rente de proche en proche; qui estoit priuer le Montferrat de son grenier, de la riuiere du Pau, & se rendre à luy tout le Canaues, & son pays, vni & conjoinct quasi iusques aux portes de Cazal.

Sainct-Chaumont, apres plusieurs contestations, de-

manda temps d'en donner ad-uis au Duc de Neuers : lequel nouueau en la possession de ses Estats, où il n'estoit qu'arriué vers la fin de Ianuier *, sans moyen de soustenir aucun ef-fort, esperant peu de France ; lors fort occupée cõtre les Anglois & Huguenots, condescendit à ses propositions, quoy que tres-desauantageuses. Ce qu'ayant esté raporté, fut refusé du Duc, qui luy dit, qu'il n'estoit plus temps, puis que le iour prefix qu'il auoit donné estoit passé : qu'il ne vouloit plus d'accord ; qu'il sçauoit que Sainct-Chaumõt auoit eu tout pouuoir, & auoit dilaïé exprés, pour donner tẽps de le surprendre, en luy faisant perdre l'occasion cõmode en laquelle il se

* L'an 1628.

Le Duc de Neuers accorde les propositions susdites au Duc de Sauoye.

Ce que ledit Duc de Sauoye refuse puis apres.

trouuoit;cequ'il sçauoit par des Lettres interceptées, qui ne se pourroient desauoüer. Dequoi faisant fort le colere & l'offensé, il ne voulut plus qu'on parlast de traiter.

De ses pretensions sur la Souuerainete du Montferrat.

Et auant passer outre sur la suite des euenements de cet affaire, i'ay creu deuoir esclaircir l'Article des pretensions du Duc sur la Souueraineté du Montferrat, & dire que c'est chose, dont ceux qui en tiennent le party, ne demeurent pas d'accord; protestant de nullité contre le Traité de Tours, où Amedée 8. cogneu de tout l'Vniuers, surprit Iean Iacques, & luy fit signer ce à quoi il n'auoit iamais pensé: & vn autre des Marquis, conuié à vne feste à Chiuas, fut forcé de ratifier

& approuuer ce qui n'a esté recogneu ny pratiqué par aucuns successeurs depuis : au contraire, il se voit du temps de l'Empereur Maximilien, que le Marquis de Montferrat luy enuoya vn Ambassadeur, qui portoit entre autres ces poincts en son instruction, *Que c'estoit vn naturel instinct de la Maison de Sauoye, de les vouloir tousiours affoiblir, & d'vser enuers eux de toutes sortes de supercheries, lesquelles la Cesarée Majesté souffrant, ce seroit entierement contre l'intention de son Serenissime Pere; qui par toutes sortes de voyes procuroit l'augmentation de son Estat : & qu'on adioustast, qu'il auoit entendu, que le Duc de Sauoye pressoit pour auoir la Seigneurie sur ses Estats; laquelle chose sembloit quasi comme*

vn miracle, & contre le bien de l'Empire, d'augmenter de puissance ce Prince, que tout le monde sçait, que deçà les Monts ses Predecesseurs n'auoient pas vn palme de terre, sinon ce qu'ils luy auoient rauy, ou à ses Predecesseurs, par tromperies, trahisons & violences : & quand il plairoit à Dieu que l'Empereur luy fust fauorable, il luy seroit tres-aisé de rentrer dans le sien ; & cela estant, il feroit voir, combien ces gens sont preiudiciables à l'Empire, pour estre oiseaux de passage & de rapine : & pour conclusion, qu'on representast, qu'on estoit prest de souffrir toutes sortes de ruines plustost, que de tomber en la subjection de ceux, auec lesquels on pretendoit marcher de pair.

Quoy que le Duc par le ministere d'vn Teatin, nommé Cajetan, eust donné sa parole

aux Espagnols : neantmoins il fut retardé en son execution par l'inesperee nouuelle de la desroute des Anglois chassez de l'Isle de Ré. Qui luy fit suspendre sa resolution & contraindre son naturel, faisant faire des feux de ioye, & enuoyant Ambassadeur extraordinaire, pour s'en conjouyr auec le Roy : qui bien-tost apres luy enuoya le sieur de Guron, pour luy faire entẽdre tout ce qu'il auoit sçeu, à quoy il n'auoit voulu donner creance : mais au contraire, luy tesmoigner l'enuie qu'il auoit de bien viure auec luy, par cette franchise de luy descouurir tout ce qui apparemmẽt estoit capable de l'en destourner. Et sur ce luy dit forces particularitez, qui l'esmeurent en sorte,

Anglois chassez de l'Isle de Ré.

Dissimulatiõ du Duc de Sauoie.

Le Roy de France estant aduerti de toutes ses menees, enuoie l'en aduertir, croiant l'obliger à demeurer dans le deuoir d'amitié.

que publiquement il se montra tout changé; tesmoigna par lettres à Rome, en France, à Venize, la satisfactiõ qu'il auoit du Negotiateur & de la Negotiation.

Les Espagnols en conceurẽt ialousie, & luy renuoyerent D. Aluaro de Lussada, accompagné du Teatin, pour le retenir, & l'obliger de se mettre en campagne; ce qu'il refusa pour lors: & neantmoins, voyant que S. Chaumõt lui vouloit enleuer tous les François qui le seruoiẽt, & mesme qu'il auoit leu vne lettre, qu'il disoit estre du Roy à partie des Chefs, il fit mine d'en estre fort offensé; & principalement, de ce que telle lecture s'estoit faite dans le Cabinet de la Princesse sa Belle-fille. Qui fut

Est sommé par l'Espagnol de se mettre en cãpagne.

Chasse l'Ambassadeur de de France hors de Turin.

cause, que, sans considerer la grandeur du Roi, qu'il offensoit en la personne de son Ambassadeur, il le chassa de Turin: luy faisant dire, qu'estant creu par sa mauuaise conduitte, seul cause de la guerre, le peuple estoit tellement esmeu contre luy, qu'il ne pouuoit plus respondre de sa personne, s'il ne s'en alloit promptement. A quoy il ne fut desobeyssant.

Cazal assiegé par l'Espagnol du consentement du Duc de Sauoie: qui de son costé s'empare d'une partie du Montferrat.

Cependant D. Gonzalez, qui auoit asseuré en Espagne la prompte prise de Casal, par ses intelligences, & par le peu de viures qui estoient dans la place, dans laquelle il n'y auoit vn seul homme de guerre pour la deffendre, se resolut d'entrer en execution de ses promesses, & s'aprocha de la ville, * y croiant

*Le 28. Mars. 1628.

entrer par le moyen du Sergent Major ; qui pour y auoir demeuré vingt-cinq ans, y auoit toute authorité, & pretendoit se restablir dans sa patrie*, de laquelle il estoit bany, par ceste trahison : qui estoit si certaine, que le Duc, qui en auoit quelque participation, & qui contre toute raison auoit consenty de laisser emporter ceste place aux Espagnols, se resolut de prendre sa part, & s'en saisir de bonne heure ; Asçauoir d'Albe, Sainct-Damian, Dau, puis de Trin, de Gabian, & Montcalue ; ne laissant pour l'autre part que Pontesture, Nisse & Aqui : Ayant encores pactisé, que si pour le bien de la Paix on venoit à quelque recompense au Duc de Mantouë, qu'on la

Trahison d'vn Sergent Maior de la ville de Cazal.

* Nouarre.

Conuentions du Duc de Sauoie auec l'Espagnol, en cas que l'on s'accommodast auec le Duc de Mãtouë.

donneroit entiere, & à ſon aduantage, ſans qu'il deuſt rien deſbourſer, ny rendre aucune choſe de ce qu'il auoit pris, qui luy eſtoit vne forte perſuaſion de quitter la France pour vn ſi bon morceau, qu'il diſoit que le Roy meſme voudroit pluſtoſt pour ſa ſœur, que pour vn qui ne luy attouchoit de parenté que de fort loin.

Aparences qui sembloiẽt fauoriser les desseins du Duc de Sauoie sur le Monsferrat

Ces diſcours luy eſtoient ordinaires, mais pleins de feintiſe: car il croioit lors que la Rochelle donneroit au Roy plus d'affaires, qu'il n'auoit penſé; parce qu'il auoit ſceu, qu'il y eſtoit entré quelques barques de bled pour les ſecourir, dõt il croyoit le nõbre plus grand qu'on ne le publioit; & aduis de la ſeconde Armee d'Angleterre ſur les co-

ſtes de France, de l'approche du Comte de karlil vers lui, de la priſe des Armes de Languedoc, du peu de forces du Duc de Neuers à ſon arriuee à Mantouë, & la mauuaiſe affection des Gonzagues, qui eſtoient dans la place, leſquels fauoriſoient le Duc de Gaſtale, bien que plus eſloigné d'vn degré. Tout cela le fit penſer qu'il ſeroit pluſtoſt dépoüillé, qu'il n'auroit eu loiſir de ſe recognoiſtre : & principalement ayant encor vne attaque ſur les bras par le Marquis de Montenegro.

Mais ces coniectures pleines de felicitez imaginaires s'auorterent incontinent. Car l'Armee Angloiſe fut contrainte de ſe retirer pour la ſeconde fois,

ſans auoir oſé entreprendre aucun combat ſur la Mer, ny ſur la terre; le Sergent Major traiſtre fut deſcouuert, & ſe ſauua tout à propos pour luy. Et la ville fut ſecouruë par pluſieurs François qui s'y ietterent, commandez par le Marquis de Beuuron, qui accouragea ſi bien ce peuple, & ſe porta ſi hardimẽt à cet abord, qu'il fit perdre à ſes ennemis l'opinion qu'ils auoient conceuë; & cependant il chercha toutes voyes poſſibles pour pouuoir continuer & faire durer ce ſiege; à quoy il trouuoit beaucoup de difficultez: comme il ſe voit par trois lettres eſcrittes au ſieur de Guron à Turin; par leſquelles, il l'exortoit de luy procurer ſecours; parceque paſſé la fin de May, ils n'auroient plus de vi-

La ville de Cazal ſecouruë par le Marquis de Beuuron.

Qui demande ſecours de viures & d'argent.

ures ny d'argent : & leurs soldats, accoustumez de battre la Campagne, se voyans renfermez, sans payement & mal nourris, s'enfuioient, & n'y auoit plus de moyen de les retenir. Elles furent receuës fort heureusement, quelque soin qui s'apportast sur les passages contre tels Messagers, & en těps qu'il sembloit que le Duc ne pensoit plus à autre chose que de se conseruer sa prise: & sur la confiance qu'il auoit tousiours tesmoignee au sieur de Guron, depuis son arriuee aupres de luy, luy fit entendre, qu'il ne desiroit rien tant, que de se continuer tousiours aux bonnes graces du Roy, & de vouloir estre moyenneur pour terminer ceste affaire, si on pou-

uoit

uoit trouuer quelque bon achenement.

A quoy il respondit auec toutes sortes de ciuilitez, estant bien aise de ceste rencontre, esperant d'en tirer cet auantage, de pouuoir communiquer auec ceux de Cazal, & veoir l'estat auquel estoit ceste place, laquelle pouuant tenir plus ou moins, donnoit le fondement pour negotier auec aduantage & seureté.

Pourparler du sieur de Guron auec le Duc de Sauoie: qui luy promet vn acõmodemẽt.

La difficulté se trouuoit aux moiens de paruenir à cela, pour euiter au soupçon qu'on en pourroit prendre, & conseruer l'opinion du seul dessein qu'on auoit, d'accommoder l'affaire.

L'occasion s'en presenta prõptement, par la crainte que les

Eſpagnols eurent d'vne mauuaiſe iſſuë de leur entrepriſe, ſur l'aduis de l'aproche de l'Armee, commandee par le Marquis d'Vſſel, qu'ils craignoient eſtre cauſe de quelque noueauté à l'endroit du Duc, duquel ils eſtoient en perpetuelles inquietudes ; & vn faux bond les ruinoit, veu leur foibleſſe qui n'a iamais eſté ſi grande en Italie.

Traicté d'accommodement arreſté.

Cela fut le ſujet de la propoſition du depos de Cazal entre les mains de l'Infante vefue de Mantouë au nom de l'Empereur, auec des Eſpagnols dans la Citadelle : ce qui fut reietté; mais biẽ de receuoir en ce nom ceſte Princeſſe auec ſes femmes ſeulement. Ce qu'on eſperoit

pouuoir obtenir, ayant communiqué auec ceux qui auoient la principale authorité dans la place: & qu'apres, cõferãt auec le Duc de Mantouë, on le pourroit diſpoſer à l'echange qu'on deſiroit de luy. Ce qui fut troué bon; & meſme afin que cette negotiation ne fuſt point preiudiciable aux aſſiegez, qu'ils receuroient du pain pendant les allees & venuës durant ſix ſepmaines.

Soupçon de D. Gonzale, qui fit rompre le Traicté au Duc de Sauoie.

A peine ces choſes furent ainſi arreſtees, que D. Gonſales entra en ſoupçon qu'elles ſe conuertiroient contre luy, par le mariage de l'Infante auec le Duc de Mantouë, duquel on luy donna l'alarme: Et de fait, le ſieur de Guron eſtant arriué à Cazal, apres quelques complimens de

Le ſieur de Guron entre dans Cazal.

Visite D. Gonzales.

part & d'autre, l'estant allé visiter, il declara ne vouloir tenir le Traicté, n'en disant pas les vrayes raisons, qui se sceurent bien tost par le bruit de l'Armee, qui estoit public, que le Duc les auoit trahis; lequel de son costé ne se souuenoit plus de ce qu'il auoit accordé, n'enuoyant point sa fille, ny ne faisant sçauoir ce qui l'en empeschoit; quoy qu'il eust esté auerty, que tout estoit approuué dans la ville. Et comme on eut enuoyé vers luy sçauoir de qui procedoit cette inexecution, ou de luy, ou de D. Gonzales: il fit approcher son fils de Cazal, pour faire sçauoir, que des difficultez resultantes du Traicté en empeschoient l'execution, pour lesquelles vuider il seroit bon de

Le Duc de Sauoie demande communication au sieur de Guron dans Trin.

communiquer ensemble à Trin, où se trouueroit D. Gonzales pour éclarcir toutes obscurités.

Le sieur de Guron, qui fut fort pressé des habitans de ne les abandonner point, iugeãt d'ailleurs que le but estoit plustost de le faire sortir de cette place, où trop legerement ils l'auoient laissé entrer, que de rien esclaircir, n'y ayant aucun Article qui n'eust esté bien examiné deuant que de signer ; & puis, qu'au fond, il n'y auoit rien d'accordé, que les moyens de pouuoir conferer, se resolut de ne se trouuer point à ce rendez-vous, & qu'on tiendroit ce qui auoit esté arresté, sans interpretation ny modification. Ce que ne faisant pas, & qu'on vint par consequent à vne rupture, il aimoit

Le sieur de Guron faict prudemment de se tenir dans Cazal & de n'aler à Trin.

mieux eſtre dãs Cazal, que dans Turin, pour ne s'en retourner auec la honte de S. Chaumont. Ce qui reüſſit en ſorte, & ſi heureuſemẽt, qu'au deſbris de l'Armee du Marquis d'Vſſel, ſa ſeule preſence maintint le peuple en l'obeyſſance de leur Maiſtre; & le nom de ſon Roi, dõt il auoit le caractere, le porta à ſouffrir durant dix mois beaucoup d'incommoditez & de pertes: ayant tellemẽt gaigné la bõne volonté de tous, qu'il obtint iuſques aux bagues & chaiſnes des femmes, pour eſtre employees à trouuer de l'argent pour le payement des gens de guerre.

Debris de l'Armee du Marquis d'Vſsel.

Cependãt l'Ambaſſadeur Anglois arriua à Turin, où ſa reception fut beaucoup moins eſclatante, que les preparatifs ne

Ariuee de l'Ambaſſadeur Anglois dans Turin: malheureux en ſon Ambaſſade.

le faisoiẽt esperer.

Quãd il partit d'Angleterre toutes choses sembloient fauorables contre la France, & durãt son voyage par vn reuers de fortune les armees de son Maistre auoient esté battuës, aians laissé aux victorieux soixante Drapeaux, pour seruir dans les Eglises de Paris de Monument eternel de leur honte: qui rendit cet Ambassadeur mocqué & sifflé, sans que les Espagnols le voulussent veoir: & passant prés de Venise, s'en retourna dans son pays, le sourcil autant abaissé comme il l'auoit eu esleué au commencement de son voiage.

Orgueil de l'Anglois reprimé par la defaite de son armee en l'Isle de Ré.

En mesme tẽps que le Duc dissimuloit encor auec la France, & qu'il sẽbloit tout à fait joint auec les Espagnols, il ne laissoit

Perfidie du Duc de Sauoie contre l'Espagnol.

d'auoir ses yeux ailleurs, & de penser à vn fait qui donna de l'estonnement à tout le monde. Ce fut l'entreprise sur Gennes, qu'vn nõmé Ansalde, retiré aupres de luy, auoit menagé, auec des fondemens fort vraysemblables, mais pleins de cruauté: ayant pour l'executeur tous les brigans des montagnes, & quasi toute la populace de la ville, à laquelle il promettoit l'authorité sur les Nobles, & le sac de leur bien. Elle fut miraculeusement descouuerte fort prés de l'execution, par la prise de cinq pendarts sur vn autre fait, qui dans les tourmẽs les confesserẽt & furent executez, quelque instãce du Duc au cõtraire, & cõtre les promesses que luy auoit faites D. Gonzales, qui demeura

Son entreprise sur Gennes sans effet.

rauy auec toute l'Eſpagne, conſiderans le coup que ce Prince auoit machiné contr'eux, au meſme temps qu'il rompoit auec la France, pour embraſſer leur party. Et toute l'Italie n'eſtoit moins en admiration, de voir que la diſſimulation des Eſpagnols ne luy dõnoit point d'apprehenſion, qu'il ne laiſſoit de fauoriſer leurs deſſeins, & d'vſer de toutes ſortes d'artifices, pour nuire aux aſſiegez, leur ſubornans leurs Meſſagers, corrompant des Moines pour leur porter de fauſſes nouuelles; publiant des Manifeſtes contre la France, pleins de menaces, & de rodomontades, afin que les voyans, ils en fuſſent effrayez.

Ne laiſſe pas pourtant de fauoriſer l'Eſpagnol contre la France.

Mais il demeura muet &

fort confus, ayant ſceu la priſe de la Rochelle, à la veuë de la troiſieme armée Angloiſe, qui ſembloit n'auoir eſté là, que pour combler leur nation de deshonneur, & la Françoiſe de gloire.

Trahiſon du Duc de Sauoye.

Et iugeant que l'obſtination des aſſiegez dans Cazal feroit continuer la reſolution au Roy de les y ſecourir, comme il auoit promis, eut recours à ſes fineſſes, & luy fit donner de bonnes paroles, offrant de traiter cet affaire à Paris auec ſon honneur: & aſſeurant qu'autrement, deuant que ſon armée fuſt en Bourgongne, Cazal ſeroit pris, veu que deſia il n'en pouuoit plus.

Voyage du Roy de Frãce en Piedmont pour ſecourir Cazal.

Ce qu'il faiſoit, penſant par telles paroles arreſter le Roy,

qui sçauoit l'estat de cette place par des gens de qui il s'asseuroit plus que de luy. Comme il fit paroistre, lors que sans craindre les neiges, le froid, & la glace d'vn mois de Ianuier tres-fascheux, sans se reposer apres quinze mois de guerre, & sans manquer d'argent, comme on auoit tant voulu faire croire, il partit de Paris; & à iournées de Messager, se fit sentir dans les montagnes en temps qu'on le croyoit encores fort eloigné. Qui fit rebrousser chemin au Prince de Piedmont, qui s'en alloit vers Lion, pensant arriuer assez tost en France, pour destourner l'orage qu'il voyoit prest de tomber sur leurs testes, croyans que par la force de ses paroles, dont il a tousiours fait

Le Prince de Piedmont vient en France, taschant d'empescher l'armee du Roy de passer en Piedmont: ou pour le moins d'y aporter du delay; en esperant cependant la perte de Cazal.

grand cas, il auroit la mesme puissance de l'arrester, que celle des Magiciens les serpens. Mais il trouua l'Auantgarde conduite par le Cardinal de Richelieu aduancé à Chaumont: où estant arriué, ses charmes furent vains, par la vertu de celuy qui tous les iours en se leuant dit le *Super aspidem & basiliscum ambulabis.* Et apres diuerses propositions, & auoir asseuré qu'il n'y auoit rien à precipiter, veu qu'ils sçauoient que Cazal pouuoit encor tenir deux mois, (& croyoit certainement qu'il ne tiendroit pas six iours,) la conclusiõ fut, qu'on vouloit passer dans le lendemain, pour aller droit aux Espagnols, & qu'on se resolust là dessus sans aucune ouuerture contraire à cela. Ce

La conclusion fut de passer dés le lendemain.

qui fit partir le Prince, pour en porter l'aduis à ſon pere, auec promeſſe de prompt retour. Mais en ſon lieu fut enuoyé le Comte de Verruë, begayant: & ne ſçachant de quelles raiſons colorer les delais qu'il vouloit demander, fut renuoyé; & le iour apres on attaque les paſſages, où l'on force, on tuë, on met pere & fils en ſi grand deſordre, qu'ils ne furent iamais ſi prés de la mort ou de la priſon; & pleins de confuſion, ils ſe retirerent à Auiglane.

Ce que l'on fait, forçant tous les paſſages du Piedmont.

Lors ils eſprouuerent ce qui eſt raporté par leur *Hiſtorien, lequel apres auoir loüé vne Princeſſe de leur Maiſon, Roine de France, du grand courage qu'elle auoit montré parmy les grands troubles qui s'eſleue-

*Auteur des Alliances.

Temoignage de la puiſſance de la France.

rent contre le Roy ſon mari, dit que *les deux Henris, l'vn d'Allemagne, & l'autre d'Angleterre, cogneurent en luy, que les efforts du reſte du monde ſont vains contre la France, quand elle a vn Roy qui ſçait menager ſa puiſſance.*

Orgueil du Duc de Sauoye merueilleuſemẽt abaiſſé.

L'experience, & non l'Hiſtoire, leur fit ſentir l'effect de ce Diſcours, & les rendit ſi humbles, que le fils venant trouuer le Roy le lendemain, fit rendre le fort de Suze: Et ce qui a ſemblé vn trop grand abaiſſement en cette aduerſité, ce fut, qu'apres auoir fait leuer le ſiege de Cazal, comme ils s'y eſtoient obligez, ils en firent l'auitaillement par leurs bateaux & leurs hommes, qui le conduiſirent iuſques dans les magazins: & à ce Cardinal, que

tant d'actions glorieuses deuoient rendre aussi hautain & superbe, comme sa vertu le rendoit hũble & moderé, qu'ils auoient mis seul but de leurs coleres, & pour la vie duquel ils eussent donné partie de la leur ; ils rendirent des honneurs & submissions, qui firent emerueiller tout le monde, veu leur orgueil, & admirer la bonté de ce grand Roy, ieune & victorieux, maistre de tout leur bien, qui meprisoit tant d'offenses & d'ingratitudes commises enuers luy : lesquelles au lieu de chastier, il pardonna, & leur laissa leurs Estats, & l'Italie en paix, qui n'auoit moyen de faire resistance en quelque endroit qu'on l'eust attaquée; n'estant retenu que par la seule

Bonté admirable du Roy de France Louys XIII.

consideration de la Iustice, de sa Sœur, & de l'amitié auec l'Espagne. Ce qui s'est recogneu, outre ce qu'vn chacun en pouuoit croire, par la response de Dom Gonzales aux longues Lettres du Comte de Monterey, Ambassadeur Espagnol à Rome, (peu versé à la verité aux affaires d'Italie, & moins aux armes,) se plaignant à luy de la Paix accordée, proposant de la rompre, & donnant de grandes esperances d'hommes & d'argent, d'Espagne, de Naples, & de Gennes.

Response de Dom Gonzales au Comte de Monterey, Ambassadeur d'Espagne, sur ce qu'il proposoit de rompre la Paix accordee.

On luy faisoit cognoitre, que sur tels discours l'Estat de Milan se fust perdu, n'y ayant en toute l'Italie rien de tout ce qu'il disoit, pour le pouuoir defendre contre vn Roy en personne, belliqueux,

belliqueux & victorieux, dans vn pays où les proſperitez ſeroient touſiours conſiderées; & où la couſtume eſtoit de courre ſus à tous ceux qui eſtoient accablez de la mauuaiſe fortune; qu'il auoit trouué plus ſeur de ceder à l'orage, que de hazarder les Eſtats du Roy ſon Maiſtre, qui ne ſe pouuoit garantir d'vne ruine totale par vne autre voye; qu'il y auoit grande difference d'eſtre à Rome à diſcourir des affaires ſur des fondements pleins de belles conjectures, ou d'auoir vn pays à garder, par vne armée pleine de deſordres, de maladies, de pauureté, ſans paye depuis dix mois, & des peuples mal-contens & au deſeſpoir de tãt de ruines qu'ils ont ſouffer-

tes par le passé.

Garnison de Suisses mise dans Suze par le Roy de France.

Le Roy mit des Suisses dans Suze, qu'il deuoit garder, iusques à ce que les Espagnols eussent fait donner l'inuestiture des pays du Duc de Mantoüe, comme ils le promettoient, de n'inquieter plus ses Estats; de restituer tout ce qu'ils auoient pris; de licentier le reste de leurs armées; & qu'on eust nommé les pretensions du Duc de Sauoye sur le Montferrat: pour lesquelles on donnoit la ville de Trin, & quinze mille escus, suiuant ce qui auoit esté offert par Sainct-Chaumont; & pour l'execution, des Commissaires de toutes parts furent establis. Apres quoy, le Roy partit pour retourner en France,

Sommaire du Traité de Suze.

laiſſant ſon Cardinal auec partie de l'armée, pour attendre la ratification d'Eſpagne.

Laquelle receuë, conforme à ce qui auoit eſté accordé, il s'en retourne auſſi, penſant auoir affermy vne Paix auec ſes Princes, qui deuſt eſtre à l'auenir inuiolable: ayant apris, qu'il ne falloit plus s'adreſſer à la France, pour penſer profiter par la force, ou par les artifices, ny fonder leurs eſperances ſur les Eſpagnols, qui leur auoient eſté ſi mauuais garants en leurs affaires; d'ailleurs, ſur d'autres ſubjects il ſembloit qu'on euſt faict de ſi bons ciments, qu'il n'y auoit plus d'aparence de craindre de changement de leur part.

Accordé & ratifié par le Roi d'Eſpagne.

Retour du Cardinal de Richelieu en France.

Siege de Priuas par le Roy.

Le Cardinal fut joindre le Roy, qui auoit attaqué le reste des Heretiques, encores armez dans son Royaume; & auoit commencé par Priuas, ville tres-forte dans des montagnes, qui rendoit le siege tres-difficile, pour les viures, pour la communication des quartiers; & qui d'abord fit vne braue resistance: dont le Duc ne fut pas marri, esperant encore, que de ce costé-là il pourroit trouuer consolation dans ses deplaisirs, si cuisans, qu'ils ne le laissoient point dormir, se voyant auoir perdu tout le credit & la reputation qui luy restoit. Car bien que le Grand Henry luy eust emporté la Sauoye, il n'auoit pas pourtant forcé les Alpes,

Inquietude & deplaisir du Duc de Sauoye, pour auoir perdu tout sō credit & sa reputation.

qui donnerent de la gloire à Annibal, pour les auoir seulement passees auec du vinaigre, sans auoir d'ennemis en teste: & qui estoient son seul refuge pour se conseruer le credit en Italie ; de laquelle il vouloit faire croire auoir en ses mains le trouble ou le repos: comme il le signifioit par cette peinture qu'il auoit faict faire, de ces hautes montagnes, bordees par le dehors de millions d'hommes, & luy au pied auec vn trousseau de clefs : pour dire que luy seul pouuoit ouurir ou fermer les portes. Mais maintenant il se voyoit descheu de cette vanité, n'attendoit plus les recherches de France, puis qu'assisté d'Espagne & des forces de l'Em-

pire, elles auoient esté brisées: ny ne croyoit plus estre en la consideration aux Espagnols, qu'il auoit tant desiree; puis qu'en despit d'eux & de luy, vne Armee partit de deux cents lieuës pour venir les attaquer, de laquelle ils comptoient les iournees, & leur donnoit par consequent temps & loisir de pouruoir à leurs affaires, les auoit battus & mis en route: Qui donnoit à ce vieux Prince des tourments si cruels, qu'il n'esperoit iamais pouuoir viure content, s'il ne se vengeoit. Et certes à luy se peut appliquer, ce que les Etoliens disoient à Quintius, *Qu'il se trompoit manifestement, s'il croyoit se pouuoir asseurer*

de la Paix , que Philippes ne fuſt hors du monde , ou pour le moins de ſes Eſtats. Car à peine peut-il deſcendre de ſa Roque d'Auigliane, où ſon eſtonnement l'auoit tenu long temps, qu'il ne machinaſt de nouueau, pour ralumer le feu , qui ſembloit eſteint.

Ingratitude horible du Duc de Sauoye, qui fait ce qu'il peut pour remettre la guerre en Italie, au preiudice de l'honneur de la France : à laquelle il a protesté tant d'honneur, d'amitié, & d'obeiſſance.

Il repreſente à l'Empereur l'affront qu'il auoit receu , au grand deshonneur de l'Empire , contre les droicts duquel Cazal auoit eſté ſecouru ; qu'il ne s'agiſſoit point de ſecours d'Allié à Allié : mais d'vn attentat , par le ſouſtien d'vn ſubiect Rebelle, auquel on ne demandoit qu'obeyſſance , & reparation d'vn rapt d'vne Princeſſe du ſang d'Autriche.

Et vers le Roi d'Espagne. Du costé d'Espagne, il presse par diuerses recharges, leur persuadant la ruine de Milan, de Naples, & de Gennes: Que c'est chose qu'on luy a proposée, concertée, & resoluë auec luy; A quoy, pour auoir trop de conscience, il n'auoit voulu entendre: Que le Cardinal de Richelieu auoit iuré la ruine de leur Monarchie; Qu'il luy auoit offert vn nouuel eschange, en luy faisant rendre la Bresse, auec de grands aduantages en reuenus, & argent contant pour le Marquisat de Saluce; afin qu'ayant ce pays voisin du Montferrat, qui estoit à vn François, il ne fuit pas difficile de ioindre au Montoüan, & aux Venitiens

leurs naturels ennemis, & en-
ſuitte s'emparans des pays de la
Valteline; comme la reſolution
en auoit eſté priſe, s'ils n'eſtoiét
preuenus : qu'on conſideraſt à
quel point ſeroient reduittes
leurs affaires en Italie, dont la
perte pour eux attiroit apres
ſoy celle de Flandres. Qui les
deuoit porter à prendre vne
bonne reſolution, & ne demeu-
rer pas court, comme auoient
faict les Anglois : parce qu'auec
la perte de l'honneur, il ne s'a-
giſſoit que de leur ruine; & qu'il
n'y auoit autre moyen plus
prompt, que d'aſſiſter le party
Huguenot de France, lequel
s'ils laiſſoient ruiner, ils peu-
uent s'aſſeurer qu'ils ſentiront
bien-toſt apres l'effect de ſes pa-

rolles; que puis qu'ils auoient esté si mal conseillez, de laisser prendre la Rochelle sur l'opinion qu'ils auoient conceuë qu'elle estoit imprenable, fauorisee de la mer & d'Angleterre, qu'ils ne se laissassent plus emporter à telles pensees; qu'il falloit des effets contre des gens, qui emportez de leur prosperité, acheueroient, s'ils ne trouuoient des obstacles: qu'il falloit s'opposer promptemēt & auec vigueur, puis qu'ils auoient le temps opportun, veu les malcontens, & le peu d'argent qu'il y auoit en France, lassee d'ailleurs de si longues guerres.

Il n'y a point d'exemple d'vne ingratitude pareille à la sienne: & parmy les Perses elle eust

eust esté punie seuerement: *Comme * vice duquel procedoit le mespris des Dieux immortels; de la patrie; des parens & des amis: & qui finalement estoit source de tous les maux qui peuuent arriuer au monde.*

* Xenophō en la vie de Cirus. *Touchant l'ingratitude.*

Il opera si bien en Espagne, que les Huguenots eurent asseurance d'en estre assistez; & de la part de l'Empereur, que les pas des Grisons furent saisis, auec leur ville capitale au lieu de l'inuestiture promise, & qu'il passa vne Armee en Italie, commandee par le Comte Colalto, pour attaquer le Duc de Mantouë, au mesme temps que les Espagnols firēt le mesme de Montferrat: faisant abandonner au Marquis Spinola, destiné pour cette guerre, la Flandre & toutes leurs affaires; & à l'Em-

Recommencement de guerre en Italie par l'Empereur & l'Espagnol, à la persuasion du Duc de Sauoie.

pereur les Turcs & les Heretiques, pour vsurper, ou fauoriser l'vsurpation des Estats d'autruy; oublians ces beaux & specieux titres de Religion, desquels iusques alors ils auoient tousiours coloré leurs Armes, pour à face ouuerte declarer ce qu'ils n'auoient osé que proferer entre leurs dents : ne se souuenans plus de la perte arriuee, comme par iuste Iugement de Dieu, de Bolduc, Vvezel, de leurs flottes des Indes, de Fernanbouc, & autres, lieux du Brezil : pour monstrer que rien ne leur est en consideration, que l'Italie ; l'entiere possession de laquelle rendit les Romains Maistres de l'Vniuers. Et pour chose sẽblable s'en plaignoit vn grand * homme autrefois, disant, *Vous voiez*

Combien l'Espagnol se passionne pour la possession de l'Italie.

Ambition de l'Espagnol.

* Le Cardinal d'Ossat.

comme ils se remuent pour une cause injuste, laissant faire au Prince Maurice au Pays-bas, & au Turc en Hongrie, & au pays de l'Archiduc Ferdinand, * *cousin & beau-pere du Roy d'Espagne, où il vient de prendre Canise.*

Ce n'est pas nouueauté de voir l'Espagnol aspirer à l'italie.

*C'est l'Empereur d'auiourd'huy.

Par où il se voit, que ce n'est nouueauté, si ces gens pensent aux affaires d'Italie; & qu'il ne fut mal-aisé au Duc de les persuader à chose, qui leur touchoit de si prés A quoy il s'attachoit d'autant plus, qu'il auoit perdu son credit auec le Duc de Rohan, auquel dés qu'il prit les Armes, il auoit promis de l'assister d'hommes, & puis d'argent. Dequoy se trouuant pressé, il s'excuse sur les affaires, qui ne luy permettoient en donner que quinze mille escus, pour lesquels receuoir furẽt enuoiez

Le Duc de Sauoie contribuë à la rebellion des Huguenots contre le Roy de France, leur fournissant argent.

gens, qui dans vn sejour de trois ou quatre mois se trouuerent enfin en telle esperance de toucher cette somme, qu'ils la virent compter: mais comme on la mettoit dans des sacs pour leur donner, ils voyent entrer le Duc, ses mains pleines de lettres, & auec vn visage fort courroucé, leur reprochant, que par vn Courrier, qui luy auoit apporté ces paquets, on l'aduertissoit, comme ils auoient publié en France, ce qu'il faisoit pour leur Maistre, à son grand desauantage & peril de ses affaires. Ce que ces pauures gens affermans n'estre point, on leur asseura si bien leur faute, qu'au lieu d'emporter de l'argent, ils furent menez en prison, où ils ont demeuré long-temps.

Combien peu lon se doit fier en luy, pour sa perfidie.

Quoy que telles choſes rendiſſent ſa foy douteuſe, neantmoins l'intereſt commun les lioit, les Eſpagnols & luy, & les forçoit de s'aſſeurer les vns des autres, contre leurs inclinatiõs. Il veut diſſimuler auec le Roy, penſant cacher toutes ces negotiations cognuës & ſceuës: il demande la reſtitution de Suze, diſant que les Commiſſaires de ſa part, & de Mantouë, ont fait la viſite des biens qui luy deuoient demeurer, qu'il a eſperance de bien-toſt auoir l'inueſtiture promiſe par l'Empereur; & fait faire inſtance par le President de Montfalcon, ſon Ambaſſadeur en France, pour cet effect, penſant par ſes ſubtilitez ſurprendre le Roy & ſes Miniſtres, deuant que ſes Mines fuſ-

S'efforce de retirer Suze des mains du Roi de France.

ſent deſcouuertes; eſperãt que, s'il paruenoit à ſon deſir, il ſe donneroit meilleur ordre à la garde de ſes paſſages, & que tenant les François au dehors, on auroit ayſement raiſon de Cazal & de Mantouë. Ce qu'il s'eſtoit tellemẽt perſuadé, qu'il auoit aſſeuré en Eſpagne, & l'Empereur, qu'on luy rendroit cette place, où qu'il la reprendroit. Mais comme il traittoit auec le Cardinal de Richelieu, qu'il n'eſt pas aiſé de ſurprẽdre; il trouuoit de la difficulté à ce qu'il deſiroit; qui le faiſoit eſchauffer en ſes inſtances: comme il ſe voit par cette lettre de Marmy, Ambaſſadeur du Roy aupres de luy, qu'il eſcriuoit à vn de ſes amis en France, apres ſon retour à Turin: *I'ay eſté fort bien*

Trahiſon.

Marmy Ambaſſadeur du Roi de France en Sauoie.

bien receu de ces Princes, lesquels apres m'auoir fait quelques plaintes des choses passees, m'ont tesmoigné de desirer auec passion la restitution de Suze, & d'attendre auec impatience la responce du Roy aux repliques qu'on luy a fait representer sur cette affaire. Ils protestent d'auoir accomply de leur costé tout ce à quoy ils estoient obligez, & mesme d'attendre de iour à autre la responce du Secretaire, qu'ils ont enuoyé vers l'Empereur, pour le faict des inuentaires de Monsieur de Mantouë. Ce 28. Iuillet 1629.

Il a eu ceste coustume de tout temps, de parler haut, quand il croyoit ses affaires prosperes. Il s'imaginoit que Priuas ne se pourroit prendre, & l'approche des Allemans & de Spinola luy sembloit fort fauorable ; mais plus que tout cela, le voyage du

Le Duc de Sauoie pense prendre auãtage contre la France, du voiage de Monsieur frere Vnique du Roy en Loraine.

Duc d'Orleans frere du Roy en Loraine : croyant que, ce que quelque desplaisir d'vn amour qu'il auoit, luy faisoit faire, c'étoit vne pure reuolte, &trainoit apres soy de grandes infortunes à la France. Ce qui luy fit depescher vers ce Prince deux fois, se plaignant, *Qu'estant son seruiteur au degré qu'il estoit, il n'auoit pris ses pays pour retraitte; qu'il les luy enuoyoit offrir, protestant les quitter pour luy en donner la souueraine authorité, voire mesme de s'en esloigner, si cela seruoit à son contentement; l'en faisant Maistre absolu, & de luy, & de ses enfans, luy offrant où il luy plairoit ses forces pour les employer à sa volonté, & selon le besoin qu'il en auroit.*

Essaye d'aporter du trouble à l'Estat de France.

Ces discours furent inutils enuers vn Prince si bien nay, qui ne pensoit à rien moins, que

d'apporter du trouble dans l'Estat, ny faueur à ceux qui en estoient ennemis : lesquels eurent suject de penser à leurs affaires, quand ils virent cette paix inesperee en France, & que ce nombre de Villes, qu'ils croyoient deuoir soustenir tant de sieges, de leur consentement, mettoient tous leurs bastions par terre : qui leur fit croire que le Roy se resoudroit encore vne fois de repasser en Italie. Et neantmoins iugeant que deuant qu'il eust acheué l'execution du Traicté qu'il auoit fait, l'Esté seroit passé, & que cependant il ne falloit pas perdre temps, ils assiegerent Mantouë par ceste Armee Allemande & Lutherane, qui au nom de l'Empereur exerça ceste Iusti-

La reduction du parti Huguenot rebelle en France à l'obeyssance du Roy.

Mantouë assiegé par les troupes de l'Empereur.

ce, que par ses lettres il promettoit de vouloir rendre à qui elle apartiendroit : c'est à dire commit des inhumanitez incroyables, bruslant & sacageãt les Eglises, dans lesquelles les troupes des Iconoclastes ne firent iamais tant de desordres, brisans les Crucifix, les Images de la Vierge, & de tous les Saincts, les traisnans par leurs quartiers auec des cordes attachees aux pieds, mettans les vns aux Gibets, noyans les autres, profanans les Saincts Ciboires, violants femmes & filles, & remplissant tout le Pays de meurtres, & de sang, faisans loüer la clemence d'Alaric, & Attila, & de tous les autres Barbares; qui iusques à ceux-cy auoient emporté le prix de

Cruautez, inhumanitez & impietez plus que Barbares, exercees en Italie par l'armee de l'Empereur.

cruautez.

Il se faict cependant quelques propositions d'accommodement: on offre de quitter les pas des Grisons, & qu'on rende Suze. A quoy le Roy ne voulut entendre, declarant, que les Espagnols se meslans de ceste affaire, il ne rendroit iamais ceste place: mais qu'ils fissent cesser l'oppression iniuste contre le Duc de Mantouë, demeurant dans les conditions du Traicté qui le regarde, & de celuy de Mouçon, pour les Grisons, en les remettant en leur liberté, il fera apres de sa part ce qui sera conuenable: ou autrement, qu'il se tiendra en ses aduantages, & entrera en Italie si fort, qu'il fera cognoistre, cõbien il est puissant protecteur des affligez &

Response du Roy de France aux propositions d'accommodemẽt par les Espagnols.

de ses Alliez.

Dissimulatiō du Duc de Sauoie.

Le Duc lors vouloit estre neutre, & dissimuloit auec les Espagnols, desquels il auoit pris de l'argent pour le maintien de ses troupes; & pour leur plaire, & pour s'asseurer, il fortifioit Auigliane, eclatant quelquefois des plaintes, de ne pouuoir rauoir sō Fort: puis il menaçoit, & apres il promettoit merueilles, disant ne vouloir les Espagnols pour intercesseurs en ceste affaire, qui seroient bien marris qu'elle se passast à son contentement, parce qu'elle leur seruoit de pretexte de garder les passages des Grisons plus aduantageux pour eux, que Suze à luy.

On luy respōd finalemēt, qu'il faut qu'il demeure dans les termes ausquels il est obligé; qu'il

ſecoure Cazal de viures & munitions de guerre, en paiāt; qu'il ioigne ſes armes à celles du Roy, pour deffendre le Duc de Mantouë, puis que la Republique de Veniſe faiſoit le ſemblable : & que le Roy eſtoit reſolu d'aller en Italie en perſonne, & de faire paſſer deuant le Cardinal de Richelieu auec trente mille hommes, pour faire tenir ce qu'on luy auoit promis. A quoi le Duc, pour ſatisfaire, donne ſa parole à Turin au Mareſchal de Crequy, & au Roy, par le Preſident de Montfalcon, qui aſſeura de la part de ſon Maiſtre, qu'il tiendroit dix mille hommes preſts. Et feroit dreſſer les eſtapes dans la Sauoie, & Piedmont, pour le paſſage de l'Armee. Surquoy le Cardinal partit de Paris ſur la fin

Lequel eſt ſommé d'effectuer ſes promeſſes pour le ſecours du Duc de Mantouë.

Belles paroles dudit Duc de Sauoie, ſans effet.

1629. Depart du Cardinal de Richelieu pour aller en Italie.

du mois de Decembre, dans vne saison qui sembloit plustost faire desirer le repos, que d'entreprendre de passer les Alpes : outre les persuasions de plusieurs de ses amis, lesquels, cõme i'ay sceu, tendoient à le dissuader de ce voiage, & de se charger d'vne telle affaire, pleine de perilleux accidens à sa personne & à sa fortune.

Belles considerations & tres-importantes du Cardinal de Richelieu sur la necessité tãt de son depart, que du prompt secours du Duc de Mantouë.

A quoy il respondit, que là où il alloit de la reputatiõ du Roy, sa vie, ny quoi que ce peut estre, ne lui estoit point considerable : que c'estoit vn coup de partie, où il falloit tout risquer ; que le passé n'estoit riẽ, pour auoir pris la Rochelle, & dõpté le reste des rebelles ; parce que cela se pouuoit prendre & laisser, attendant les occasions, comme l'on auoit fait en France depuis soi-

xante ans : mais que les affaires presentes ne souffroient point de remise ; parce qu'il falloit se haster, ou receuoir vn affront, qui rendroit le Roy meprisé dehors & dedans le Royaume, dont en fin s'en ensuiuroit la ruine : Que la protection des Alliez estoit vn des plus importans poincts de la Royauté, & que les abandonnāt d'vn costé, tous les autres chercheroient le party qu'ils trouueroiēt le plus seur ; qui feroit publier la foiblesse des François, & en suite en preparer la ruine : Qu'il s'agissoit d'vn point qui ne se pouuoit dissimuler, qui est l'infraction d'vn Traicté, au mepris duquel on remplissoit l'Italie d'armes ; & d'vn autre encores, par la violence faicte aux Grisons : offenses multipliées, qui

obligent de faire toutes ſortes d'efforts pour les faire reparer. Et quand il ſuccederoit autrement qu'on ne ſe propoſe, par la varieté des euenements de la guerre, & par l'infidelité de ceux, par les pays deſquels il faloit paſſer, auant que de pouuoir joindre ceux qui troublẽt la Paix; il en reuiendroit au moins cet aduantage au Roy, que tout le monde ſeroit temoin, qu'il n'epargne ſa perſonne, ny ſes armes, pour le maintien de la Iuſtice; & qu'il aura raiſon, ſi on luy manque de parole, de commencer par le chaſtiment de ceux qui ſeroient tombez en telle faute, pouuant bien apres, quoy qui arriue, reparer tous les dommages que les retardements pourroient

auoir cauſez : n'ayant que ce ſeul regret en ſon partement, de voir ſon Maiſtre contraint de differer les bonnes reſolutions qu'il auoit priſes de lõg temps, de ſoulager ſon peuple, apres la Paix en France, & le deſcharger des fardeaux, dont tant de guerres l'ont accablé; mais qu'il eſperoit, que Dieu luy feroit la grace de bien ſeruir où il alloit, & qu'en bref, ce bon deſſein s'executeroit.

Reſolution du Roi de ſoulager ſon peuple, la guerre eſtant ceſſee.

Ce partement pleut d'autant moins au Duc, qu'il ne l'auoit point eſperé : & bien qu'il ne fuſt en volonté de s'accommoder, ſi n'auoit-il toutefois pourueu à quoy que ce fuſt qui luy eſtoit neceſſaire pour ſe defendre ; ſe pouuant dire de luy, comme de Maximilian Roy des

Eſtonnement du Duc de Sauoye.

* Guice.

Romains *, *Qu'il a tousiours eu & aura faute de ce qui est necessaire à vn Prince pour faire la guerre, assauoir, d'argent & de bonne conduite, qui iamais ne luy firent compagnie; au moins, qui aye duré long temps.*

Ce qui le pressoit le plus, c'estoit la qualité du Chef, lequel par finesses ny par promesses ne se pouuoit surprendre ny flechir; & de voir venir auec luy ses vieilles troupes accoustumees de vaincre, de passer les mers & les montagnes, pour venir aux mains, sans crainte des perils, ny de la mort. Tout cela luy donnoit de grandes angoisses, ne se trouuant pour remede present que ses artifices, ausquels il a recours derechef, puis que les menteries du President Montfalcon furent inuti-

Menteries du President Monsfalcon, afin d'empecher ou retarder le voyage du Cardinal de Richelieu: mais sans effect.

les à Paris, asseurant d'auoir receu la suspension d'armes pour deux mois, accordée par le Duc de Mantoüe, & du consentement des Venitiens; Que l'Armee de l'Empereur s'estoit entierement retiree, bien qu'elle ne se fust reculee qu'à deux lieuës de ses quartiers, & que le Marquis Spinola auoit abandonné le Montferrat, estant allé seulement à Milan, afin d'y faire ses preparatifs, pour en faire l'ataque. Toutes ces bourdes n'empescherent le Cardinal de partir: lequel estant arriué à Lion, en donna aduis au Duc, pour le preparer à l'execution de ses promesses.

Il fit response qu'il desauoüoit le President de Montfalcon, qui auoit parlé sans charge: mais *Artifices du Duc de Sauoye inutils.*

que ſur toutes ces matieres, il enuoyeroit ſon fils le Prince de Piedmont, pour en conferer au pont de Beauuoiſin.

Il ne ſe faut iamais fier à vn pariure & perfide.

On cogneut bien alors, qu'il ne ſe falloit plus fier en luy, ſuiuant l'aduis de l'Orateur * Romain, que *Vbi quis peierârit, ei credi, etiam ſi per plures Deos iuret, non conuenit.* Qui fut cauſe, que le Cardinal ne voulut accepter cette entreveuë, pour auoir ordre de ne traicter d'affaires qu'en Italie: outre que ce choix de lieu neutre ſembloit trop ſe vouloir mettre au pair auec le Roy, de qui en la charge il repreſentoit ſa perſonne. Ainſi il paſſa outre, & ſans ſejourner à Lion, s'en alla droit à Ambrun: afin que cela fiſt voir, que ſes artifices eſtoient inutils, & qu'il

*Cicer.

Le Cardinal de Richelieu refuſe l'entreveuë du Prince de Piedmont, propoſee par le Duc de Sauoye: & s'achemine à Ambrun.

falloit venir à l'execution, & non penser à entretenir le monde par des paroles, & cependant gagner temps.

Le Mareschal de la Force demeure derriere pour attendre l'Armee, & la faire passer par la Sauoye, quand les estapes seroient establies : Et le Duc au contraire, n'ayant autre but, que de l'arrester en France, & par ses ruses la faire dissiper; ou bien d'essayer, par l'auantage que le Roy receuroit, de se l'attirer du tout à soy, de le rançonner en sorte, & luy faire si cherement acheter sa personne, que cela peust exceder tous les profits que l'on en pourroit tirer : ou en tout euenement, faire la Paix, & par là cacher la liaison auec l'Empereur & les *Dessein & intention dudit Duc.*

Espagnols, qui ne s'estoiēt r'engagez dans l'Italie que sur ses promesses : ou(ce qui est le plus vray-semblable) pour leur donner temps de se preparer, estans encores foibles, & leurs desseins peu adjustez : craignant que, selon l'apparence & la raison, les autres Princes d'Italie ne se seruissent de ce temps, pour secoüer le joug entr'eux: Pour à quoy remedier, il leur falloit du loisir à faire leurs pratiques, & les asseurer par la crainte & par de bonnes paroles, & retirer des vns & des autres des hommes, & de l'argent. Ce qu'ils ont fait, comme s'il y auoit quelque violence dans les destins, qui les precipitast à leur ruine.

Pourparler du Nonce du Pape auec le Cardinal de

Le Cardinal arriué à Ambrun, le Nonce Pancionole l'y vint

vint

vint trouuer, auec dessein de l'arrester, & empecher de passer outre; ou ne le pouuant faire, de ne proposer aucun moien d'accommodement, & se retirer: ce qu'il fit deux iours apres. *Richelieu, sans effect.*

Cependant le Mareschal de Crequi estoit à Turin, pour presser le Duc d'accomplir ce qu'il auoit promis; & deuant toutes choses, puis qu'il auoit receu soixante-dix mille escus d'auance, sur soixante-dix mille sacs de bled, qu'il deuoit enuoyer pour le rauitaillement de Cazal, & les frais; d'y faire conduire celui que l'on faisoit passer de Prouence à Nisse. A quoy il ne trouuoit que varietez, inconstances & changements de discours; proposãt tous les iours choses nouuelles; tantost qu'il *Le Marechal de Crequi presse le Duc de Sauoye d'accomplir ses promesses, à Turin.* *Inconstance dudit Duc.*

vouloit eſtre neutre, (ſurquoy on luy reſpondoit, qu'il falloit ſe declarer, ou qu'on l'attaqueroit;) tantoſt qu'il vouloit eſtre au moins Mediateur de la Paix: & que ſi on la refuſoit, alors il ſe declareroit; & puis, qu'il ne ſçauroit enuoyer tant de viures qu'on deſiroit de luy, qu'auec du temps, & tous les mois mille ſacs ſeulement: qui eſtoit reduire l'affaire à l'infiny, & faire voir clairement, qu'il vouloit retenir l'argẽt qu'il auoit receu, & tout ce qui eſtoit dans Nice, & ainſi ſe moquer de ceux qui auoient creu en ſa parole.

Bled enuoyé à Cazal: & les eſtapes arreſtees.

On ne peut rien eſtablir d'aſſeuré, que mille ſacs de bled, qui furent enuoyez à Cazal; & les eſtapes à vn pris toutefois exceſſif, eſtant forcé à cela, & par le

gain, pour ne pouuoir defendre les passages; & pour euiter qu'on ne luy ostast Auigliane, qu'on demandoit pour la seureté du passage, & pour y faire le magazin de l'Armee. Ce que voulant empescher, il y tenoit sept ou huict mille hommes de pied auec sa caualerie, & le fortifioit auec toute diligence: ce lieu estãt le seul duquel il deust faire estat, pour pouuoir executer ses machinations, & se rendre necessaire aux Espagnols: parce que ne le possedant plus, le passage estoit ouuert par les plaines du Canauez pour aller à Cazal, qui par ce moyen ne couroit plus de fortune.

Auigliane, ou Veillane: & de l'importance de cette place.

Cette place, auec raison, se peut dire seule cause de la guer-

re:car si dez l'arriuee du Roy à Suze,au lieu de s'arrester, par la seule consideration de la Sœur du Roy, on eust auancé iusques là, dans la confusion, où estoit le Duc, on n'y eust trouué aucune resistance: & la conseruant auec les passages, iamais les Espagnols n'auroient entrepris ce qu'ils ont fait, ou contesté auec vn grand desauantage.

Entreveuë du Cardinal de Richelieu, & du Prince de Piedmont à Suze.

A l'arriuee du Cardinal à Suze, fut proposee l'entreveuë du Prince de Piedmont auec luy à Boussolens, qui fut pleine de ciuilitez, & de temoignage d'vne grãde intelligence; mais la matiere de sa negotiation, du tout eloignee de ce qu'il estoit question. Car il fait de nouuelles propositions, demande Suze, qu'on luy entretiẽne douze mil

Propositions du Prince de Piedmont.

hommes, outre les dix, ausquels il est obligé: qu'on laisse libre des troupes du Roy, le pôt de Grezin, & les lieux de Laueran, lez Chezay, & tout ce qui depend de la valee de Chiseri; offre des places de seureté pour le passage de Cazal, & de fournir les viures promis pour l'auitaillemét de cette place, & de l'Armee; pourueu qu'on fist vne guerre ouuerte contre Espagne, en attaquant le Milanois, auec serment de n'abandonner iamais cette entreprise, qu'elle ne fust finie à l'auantage du Roy, & que pour faire vne diuersion, il puisse en mesme temps entrer dans le Genouezat.

On luy respond, qu'il ne s'agissoit que de la defense du Duc de Mantoüe, de laquelle seule il *Response du Cardinal de Richelieu.*

faloit parler : mais que si elle cõtraignoit d'entrer dans le Milanois, le Roi estoit resolu de ne rẽdre iamais ce qu'il i aquerroit. Et quãt à ce qui regardoit Gennes, on luy promettoit qu'il en receuroit satisfaction auec le tẽps; & qu'on seroit garant, que de ce costé là il ne seroit fait aucune entreprise sur luy, tant que les armes de Frãce seroiẽt en Italie. Qu'on n'auoit ocupé le põt de Grezin, que pour empescher leurs communications auec les Huguenots : & pour le payement qu'il demandoit des gens de guerre, qu'il disoit auoir de plus; que ce à quoy il estoit obligé, on luy offroit l'entretenement de 5000 hommes de pied, & 500. cheuaux, mais qu'on vouloit prompte resolution;

Auigliane pour le magazin de viures, & diligence à l'auitaillement promis de Cazal.

Le Prince donne de si bonnes esperãces sur toutes ces matieres, & à son partemẽt pour aller trouuer son Pere, auoit vn visage si gay, que tout le monde creut la Paix asseuree. Mais le Duc auoit biẽ vne autre intention. Car il ne tendoit plus qu'à donner loisir aux Espagnols d'vnir leurs forces, qu'ils prenoient dans Naples, & sur les Ports de mer, d'où ils tiroient toutes les garnisons. Et si les François eussent eu 50. vaisseaux auec leurs galeres, ils les eussent bien empeschez, parce qu'ils eusset esté contraints de laisser leurs places garnies: & en ce cas, de ne pouuoir faire de corps d'armee; ou

Preparatifs des Espagnols pour la guerre.

Manque aux François d'vne armee nauale en Italie.

s'ils se fussent opiniatrez à conseruer leurs hommes, ils laissoient toutes leurs costes en peril, & Gennes mesme, dont fust suruenu grand desordre en leurs affaires.

Diligence de l'Abbé Scaglia pour empescher le passage des François.

L'Abbé Scaglia estoit dans Milan pour haster le Marquis Spinola de venir à la rencontre des François, pour leur empescher le passage, & les obliger de se consumer dans Suze, ou de retourner en France. Et cõme il est chaud, & son esprit tout alteré de vengeance, il orne ses persuasiõs de tout ce qu'il creut pouuoir seruir à son dessein.

Considerations dont ledit Abbé se seruoit à son dessein.

Il represente de grands desordres en France, le Duc d'Orleãs encor hors du Royaume, le Prince de Condé retiré en son Gouuernemẽt, mal satisfait de

la Cour, comme plusieurs autres, offensez de n'auoir pas le commandement des armes; les peuples mutinez en diuers lieux, pour le faix de leurs impositions; les Officiers de tous les Ordres auoir refusé le Droict annuel aux conditions qu'on leur auoit offertes, sans quoy il ne falloit plus esperer d'argét pour faire la guerre; asseurant d'ailleurs l'ineuitable ruine du Surintendant des Finances, pour n'auoir plus de moyen de pouruoir aux despences necessaires; ou s'il pretendoit y remedier, ce seroit auec des charges si rudes, que tout le monde se souleueroit contre luy; & dans l'Estat.

Par telles inuentions il enflammoit ces gens, qui d'ailleurs

Auantage des Espagnols en la conduitte du Marquis

Spinola en Italie plustost que d'vn autre.

auoient bien la volonté de nuire à la France, mais qui y trouuoient de grandes difficultez, lesquelles seules la teste de Spinola pouuoit surmonter. Car si vn Espagnol eust eu cet employ, il y fust eschoüé, comme ceux qui y auoient esté les annees passees. Mais l'opinion que chacun auoit conceuë de cet homme, faisoit croire toutes choses auantageusement pour luy, qui se trouuoit dans son element, parmy les siens, assisté de peu d'Espagnols, qui tousiours estoient ses emulateurs, & trauailloit dans son ouurage & dans son dessein, n'ayant iamais eu rien plus à cœur, que de porter son Maistre à la conqueste de l'Italie, & d'abandonner la Flandre, à l'imitation

La conqueste de l'Italie dessignee de tout temps par les Espagnols.

de Ferrand Gõzague, qui auoit le premier donné cette pensee à l'Empereur Charles Quint.

Quelques iours apres le Prince retourna à Boussolens, qui n'aporta aucune resolution, donnant tousiours des remises, sans venir à l'effect : non plus que la troisiesme fois, qu'il fust entre Boussolens & Caselet, le iour qu'on fut prendre ce logement.

Entreueuës & pourparler du Cardinal de Richelieu & du Prince de Piedmont, sans effet.

Le Duc voyant les François si prés de luy, se retira d'Auigliane à Riuolles auec son Armee; & s'estans abbouchez à la campagne, le Cardinal & le Prince, sur les reffus des choses requises & promises, ils se separerent, & en mesme temps le Cardinal fait raprocher son auantgarde, auancee sur le che-

Auantgarde de l'Armee Françoise, desia auancee, vers Cazal, rapelee par le Cardinal de Richelieu.

min de Cazal; dont le Duc prenant l'allarme, desllogea la nuict de Riuolles auec son Armee, & le lendemain les François prindrent ce logement auec vne enuie extreme de venir aux mains, non tant par cette ardeur naturelle à la nation, comme par vne hayne secrette infuse dans les cœurs de toute l'armee contre luy. Chose non seulement remarquee en cete occasion, mais long-temps auparauant par le sage * Cardinal François, escriuant, *que de tous ceux qui se sont meslez contre la France, il n'y en auoit pas vn, non pas l'Espagnol mesme, de qui la cause fust odieuse dans le Royaume, comme celle de ce Prince, qui deuoit à la bonté des quatre derniers Rois tout ce qu'il auoit en ce monde.*

Duc de Sauoie odieux parmy les François.

* Cardinal d'Ossat.

Il auoit esperé que Colalto

& Spinola seroient prés pour surprendre cette auantgarde auancee pour la tailler en pieces, & que passant outre donnant en teste, & luy en queuë, ils defairoient aisément le reste apres. Mais il auoit affaire à gẽs bien entendus, & qui sçauoient cet epithete d'Horace donnee, il y a plus de quinze cens ans, d'*Infidelix Allobrox*. Et auoiẽt leu ces sages lettres, dans l'vne desquelles il est dit du Duc, *Qu'apres tant de cassades & mocqueries manifestes, on ne le doit croire de rien, par la bouche de quiconque il parle. Car il ne fait point de conscience de mentir: pourueu qu'il gaigne temps tout luy est vn.*

Point d'asseurance audit Duc en ses Traictez.

* Cardinal d'Ossat.

Et dans vne autre.

Qu'auec ce Prince on ne pouuoit contracter assez cautement & seurement, & qu'il ne luy falloit croire sans bons

gages; & mesme puis que, pour mauuaise cause qu'il eust, les Espagnols le deffendroient tousiours. Ce qui doit faire penser au Roy, qu'apres la paix qu'on procuroit, il pourroit prendre audit Duc vne autre caprice de la rompre; comme il a rompu les autres, & que les Espagnols continueront tousiours de luy donner secours.

Duc de Sauoie Prince inconstant.

Ce qui a esté si bien coniecturé, qu'on a veu en moins d'vn an ce Prince changer de party quatre fois: & si sur ses instances, flateries, brauades, artifices, dissimulations, on luy eust rendu Suze; il falloit derechef combattre pour le passage: & si le Cardinal ne se fust hasté de partir de Paris, les affaires de son Maistre souffroient vn notable desauantage, duquel on ne se pouuoit la garâtir, que par dili-

Le Cardinal de Richelieu loüable, pour sa prudence & diligence, en la conduite de l'Armee du Rey en Piedmont.

gence de marcher; parce qu'autrement on donnoit temps aux Espagnols de pouruoir à leurs affaires fort descousuës lors en Italie, & de joindre leurs troupes auec celles du Duc, pour se venir opposer aux passages; où la saison, les viures, & la conduitte d'vn tel Capitaine, comme Spinola, eussent rendu les choses fort difficiles: & d'auoir sceu preuoir & preuenir tels accidens, & prendre le temps & l'occasion si à propos, qui est le principal point au mestier de la Guerre, a faict aquerir à son Roy & à ses armes vne grande gloire, & confusion à ses ennemis; & à luy, qui en a esté le conducteur, beaucoup d'estime, n'estant pas raisonnable de iuger des choses par les euenemens, lesquels sou-

uent sont douteux, & peuuent varier & changer par des rencontres qu'on ne sçauroit preuoir ny imaginer ; mais par les Conseils qu'on a pris, qui sont les seuls fondemens, sur lesquels on doit loüer ou blasmer les hommes.

Hardie & forte resolution dudit Cardinal.

A Riuolles le Cardinal se resolut à vn party, que iamais autre que luy n'eust pris ; parce qu'il falloit changer de pensee, conuertir la guerre pour la deffence de Cazal, contre celuy, qui trois iours auparauant estoit creu des deux tiers du monde pour amy & confederé ; sur la foy & parole duquel on s'estoit engagé en ceste guerre, & passé par ses Estats, où il auoit fourny les viures pour le passage de l'Armee : & sur le champ le re-

Denonce la guerre au Duc de Sauoie.

cognoistre ennemy, luy denoncer la guerre, & la cõmencer en mesme heure, il falloit vne forte resolution, estre biẽ informé des intentions de son Maistre, & vne grande lumiere, pour faire cognoistre à l'instant le peril ou l'aduantage qu'il y auoit, de n'vser point de remises. Ce qui le fit desloger auec ces paroles hardies & iustes * de Cyrus : *Xenophõ.
Allons courageusement à ceste guerre pleine d'honneur, où nul ne pourra dire que nous soyons portez d'ambition & d'enuie de commander, pour faire iniure ou prendre le bien d'autruy : mais que nous y sommes forcez par nos ennemis, & conuiez pour la deffense de nos amis.

Son Auantgarde s'estant aduãcee, le Mareschal de Crequy, qui la commandoit, inuestit Pignerol, qui ne s'y attendoit pas,

Le siege de Pignerol. estonne grandement le Duc de Sauoie.

pour estre estimé vn morceau dur à digerer, & le Duc qui pensoit ne deuoir pas estre choqué si promptement, croyant tousiours renouueller ses pratiques, par le moyen du Nunce, fort interessé en ses affaires, se trouuãt bien estonné par vne telle attaque, dont l'importance luy toucha fort au cœur, & le pressa d'esclatter ce qu'il auoit essaié de dissimuler iusques alors : A sçauoir de se ioindre ouuertement auec les Espagnols, pour venir secourir cette place, esclaircissant par là toutes ses machinations precedentes, & les filets qu'il auoit tendus, si sur sa parole on eust conduit l'Armee vers Cazal. Car qui ne croira, que ce qu'il fit en vn instant, ne fust vne chose resoluë de longue

Qui se declare ouuertement pour l'Espagnol contre la France.

main? Que les cinq voyages de son fils, les longueurs & remises apportees dans ses affaires; les demandes nouuelles, & tant de conditions frauduleuses qu'on proposoit tous les iours, ne fussent autant de pieges pour y faire tomber ceux qui s'y seroient asseurez?

Raisons & coniectures qui declaroient assez auparauant sa mauuaise volonté contre la France.

Apres cela aura-il raison de publier, par tout le monde, que le Cardinal a rompu la Paix par la vanité qu'il a euë de vouloir faire la guerre? de l'accuser d'estre lui seul la cause du trouble de la Chrestienté, parce qu'il a descouuert ses ruses, & qu'il a sceu se garantir, & l'Armee de son Roy, de la ruine qu'il leur auoit preparee? d'accuser d'ingratitude la France, pour laquelle il a si souuent exposé sa vie & ses

Combien peu de raison il a de se plaindre contre le Roy & le Cardinal de Richelieu.

Estats? d'aduertir les Princes de prendre garde à eux, pour ne pouuoir rien esperer de celuy qui ne pardonne pas à sa propre sœur? Qu'il die tout ce qu'il voudra: mais il luy valoit mieux pour son honneur, perdre tous ses Estats, quand ils eussent esté en peril, que d'auoir pris telle resolution: car au moins perdãt son bien, il sauuoit sa reputation; où en ce qu'il a fait, il a perdu l'vn & l'autre.

Le Nonce & Mazarini s'efforcent d'empescher le progrés des Armes du Roy deuant Pignerol: mais en vain

Durant l'attaque de Pignerol le Nunce & Mazarini furent essayer d'en arrester le progrez, suiuant leurs premiers fondemens de s'opposer tousiours aux aduantages du Roy: & eux mesmes enfin iugerent, que l'affaire estoit fort esloignee de son commencement: parce

que de temporiser deuant cette place, donnoit pluſtoſt moyen aux Eſpagnols de ſe preparer à la ſecourir, qu'eſperance de paix : de leuer abſolument le ſiege, il ne ſe pouuoit, pour l'honneur des François; & ſi la place venoit à ſe prendre, il eſtoit vray-ſemblable qu'on ne la rendroit iamais; qui ſeroit auſſi leuer toutes voyes d'accord Ainſi ils ſe retirerent auec ceſte penſee, que le reſultat de la guerre tomberoit en la ruine des deux Princes qu'on vouloit deffendre.

La ville renduë on attaqua la Citadelle, auec les formes que les entendus au meſtier ont accouſtumé de faire aux places qu'on veut prendre, à la veuë des Ennemis. On fortifie

Reduction de Pignerol ville & Citadelle à l'obeyſſance du Roy de France.

le Camp, & cependant on faict les approches, & par trenchees on se loge sur vn bastion. Ce qu'entendant Spinola, qui auec le Duc, Colalto, vingt-mille hommes de pied, & quatre mille Cheuaux, estoient à Carmagnolle, iugea ne pouuoir donner secours aux assiegez : qui se rendirent trois Sepmaines apres, le iour de Pasques; funeste aux Espagnols pour les Batailles de Rauennes, & Serissolles, par eux iadis perduës en mesme temps : comme si le Sauueur du monde eust destiné dans cette Feste de sa Resurrection vn continuel chastiment à vne partie des descendans de ceux qui autrefois l'auoient crucifié.

Iour de Pasque funeste aux Espagnols.

Le Cardinal Legat pour la

conference de la Paix fut à Pignerol, où sa ieunesse dés son arriuee fit douter du bon succez de son voyage : & ceux qui l'auoient veu à Turin, ne creurent iamais, qu'il apportast la legalité en cette negotiation, qui y estoit necessaire, pour en venir à vn heureuse fin. Et de faict il ne voulut rien partager ; car sa conclusion fut qu'on remist cette place, auec Suze, & tout ce qu'on auoit pris des Forts des vallees voisines : Que l'Armee sortist du Piedmont, & que l'Empereur & Roy d'Espagne feroient de leur part ce qu'il commanderoit, pour la seureté de l'Italie, de laquelle ils leueroient leurs Armees,

Ieunesse en vn Legat ou Ambassadeur preiudiciable au bon succez de sa Legation.

Conference de paix sans fruict.

inuestiroient le Duc de Mantoüé, & laisseroient les Grisons libres en leurs Pays & passages; sans autres gages de la seureté de telles promesses, que cette parole, qui fraichement venoit d'estre violee, & les Traictez de Madrid, de Mouçon, & de Suze foullez aux pieds : Ne se pouuant adiouster plus de foy à tout ce qu'on pourroit establir pour l'aduenir, qu'en ce qu'on auoit esprouué par le passé, ny se confier, que dans la force mesme. Qui deuoit obliger les Espagnols, qui estoient les aggresseurs, de commencer l'execution en vuidant l'Italie, quittant les Grisons, & laissant libre au

Duc de Mantoüe ses Estats, sans le plus inquieter en la possession d'iceux : & qu'il estoit aussi raisonnable, qu'on prist la parole des François, qui n'y auoient iamais manqué, que des Espagnols, qui depuis huict ans auoient rompu * quatre Traictez, au preiudice de mille promesses particulieres, & serments par escrit, qu'on pouuoit faire voir, à leur confusion, à toute la terre.

* De Veruins, de Madrid, de Mouçon, & de Suze par eux ratifié.

On refusa absolument la restitution de Pignerol, non tant qu'on le voulust retenir pour la seureté de l'execution du Traité, comme pour gage des pretensions particulieres que le Roy auoit contre le Duc : qui ne luy sont point nouuelles &

Pretensions particulieres du Roy de France contre le Duc de Sauoye, demandees par le Cardinal de Richelieu.

incogneuës, veu qu'en la demande d'icelles, son grand-pere fut despoüillé de tous ses Estats; qu'on les auoit reseruees dans vn Traité fait auec le Roy d'Espagne & son Pere, & quatre fois auec luy.

Traité de Paix rompu.

Discours difamatoires contre le Cardinal de Richelieu, pour auoir maintenu la dignité du Royaume.

Et comme on demeura ferme à ne vouloir rien partag[illegible], mais tout d'vn costé, sans en faire part à l'autre, on rompit là-dessus, & chacun se separa, publiant, que le Cardinal, pour auoir maintenu la dignité du Royaume, & constamment resisté à ceux qui y vouloient faire vne breche notable, auoit empesché la Paix: le Duc le faisant sçauoir, comme diligent à semer les nouuelles, à Rome, en toute l'Italie, l'Allemagne & la France, & par des person-

nes si industrieuses, qu'ils l'insinuerent dans les Prouinces, dans les Villes, dans les Corps souuerains, & dans le Cabinet du Roy, & des Roines mesmes; auec tant d'artifices, que plusieurs en ayans pris la creance, en formerent des plaintes publiques, pour luy susciter la haine de tous ceux qui desiroient le repos, & n'auoient leur compte dās la guerre, qui luy pourroit donner sujet de les crier iustement auec le grand Pompee *, *S'il me fust auenu de m'exposer aux trauaux & aux perils de la guerre, au desauantage de vos personnes, de nostre Patrie, & des Dieux tutelaires, autant de fois que par mes conseils de tres-meschans ennemis ont esté desfaits, & vos vies mises en asseurance; vous n'eussiez peu me traiter plus cruel-*

* Saluste.

Iuste plainte qu'il pourroit faire contre ses haineux.

lement en mon absence.

Le Duc de son costé, qui au lieu de recouurer Suze, auoit perdu Pignerol, par cette Armee, qu'il pensoit enfermer entre les montagnes & Cazal, comme on auoit fait autrefois celle des Paladins dans les detroits de Ronceuaux, eut recours à des outrages, desquels il remplit des Manifestes : où il accuse les gens de bien de perfidie, & iustifie ses actions en sorte, qu'il semble que son innocence requiert compassion & secours de tout le monde; bien qu'apres il menace & doiue remplir la terre de Spinola, Colaltes, & d'Armees; & par d'autres escrits meprise tous les Chefs François, comme indignes de le regarder au visage,

Manifestes du Duc de Sauoye, remplis de rodomontades.

triomphe de la peste & mortalité, qui doit esteindre toute l'Armee, comme si luy & ses adherans auoient seuls sainct Roc fauorable, pour les garantir des maux qu'ils augurent aux autres. A quoy ie ne puis prendre meilleur garant pour lui respondre, que ce sage *Prince de l'Eglise, que nous allegons souuent, pour auoir esté vn des plus iudicieux hommes de son siecle.

* Le Cardinal d'Ossat.

Que tant que les choses se disputeront par paroles, il sera tousiours Superieur, en inuentions, en pretextes, en deguisements, & en toutes sortes de malices: mais quand les choses se debatront par vertu & force, il s'y trouuera aussi court & soufretteux, comme abondant au reste; & en somme tout son faict n'est qu'artifices & fraudes.

Beau trait pour luy seruir de responſe.

Car d'entrer aux iustifications du Roy Tres-Chrestien & de son Cardinal, comme aucuns l'ont entrepris, ie n'y vois point d'aparence; trouuant tout ce qui a esté fait par eux si plein de iustice & de raison, qu'il merite plustost loüange que defense. Et que peut-on de voir plus glorieux à vn grand Prince, que le soustien de l'opressé? de plus raisonnable, que la protection des Alliez, de plus pieux, que la defense du sainct Siege, dont l'authorité a tousiours esté odieuse à la pluspart des Empereurs, lesquels sous pretexte d'autres guerres en Italie, ont emprisonné & rançonné les sacrez Pontifes, & rempli d'horreur tout l'Vniuers par les barbaries inhumaines de

Les armes du Roi de France en Italie iustes & raisonnables.

L'authorité du S. Siege odieuse à la pluspart des Empereurs.

Barbaries inhumaines des Alemans dans Rome.

ces Allemans dans Rome, lesquels sans respect de Dieu ny des hommes polüerent tout ce qu'il y auoit de plus sainct, pour rendre la memoire de Charles le Quint odieuse, & celle de Clement 7. pleine de pieté: pour auoir soustenu en personne les mesmes persecutions, que receut Alexandre 3. de Frideric Barderousse.

Clement 7. Pape persecuté par l'Empereur Charles 5.

Et n'est-ce pas de la vertu de ce Grand Roy, à l'imitation de Charlemagne, & de ses autres Predecesseurs, eternels bienfacteurs du sainct Siege, de mettre la main au deuant de semblables malheurs, & porter ses Armes contre les mesmes puissances, qui luy ont de tout temps faict la guerre, & son bras victorieux contre ceux, qui

Louys 13. Roy de France Defenseur du S. Siege, à l'imitation de ses Predecesseurs.

qui n'ont autre but, que d'asseruir l'Italie : à quoy ils trauaillent il y a si long temps? mais au lieu de ce qu'ils le faisoient auec finesse & sous de beaux pretextes autrefois; Auiourd'huy ils croyent auoir tellement sacrifié à l'impudence, qu'ils peuuent la face leuee, quitter ces artifices, comme indignes de leur grandeur, & ouuertement prendre ce qui leur plaira, & despoüiller les Princes selon leurs caprices, sans que personne s'en doiue plaindre.

A quoy ce Grand Roy, plein de victoires, sera vne si forte barriere, que non seulement il empeschera leurs violences, mais il les reduira dans leurs limites, auec des chaisnes, puis qu'ils ne veulent

veulent cesser de troubler le monde.

Et pour ce Prince, premier mobile de ces derniers tumultes, il a desia eu partie de ce qu'il a merité, ayant perdu en moins de six semaines toute la Sauoye, sauf le Chasteau de Mõtmeillian, bloqué & serré en telle sorte, que le temps luy fera tenir compagnie au reste: qui fait qu'on luy doit dire, comme à vn Romain autrefois, qui faisoit du brauache, *Adjoute à tes forces, ou diminuë de ton courage:* & ce que Metellus mandoit au Roy Bocchus, *Qu'il ne se deuoit point faire ennemy des Romains sans suiet; que toute la confiance qu'il mettoit en ses forces, ne luy deuoient pas faire quitter le certain pour l'incertain; qu'il n'est point de guerre, dont*

Le Duc de Sauoie traité selon son merite.

Son courage est trop grand pour ses forces.

Belle leçon, pour n'entreprendre la guerre trop legerement.

l'entree ne ſoit plus facile que la ſortie; que la fin n'eſt pas en la puiſſance de celuy qui la commence; qu'vn chacun, iuſques aux plus laſches, la peut mieux entreprendre que finir, s'il ne plaiſt aux vainqueurs.

Le Duc de Sauoye deuoit eſtre ſage à ſes deſpens: & ne pas offenſer la France.

Cette leçon, qui ne deuoit pas eſtre ignorée de luy, qui eſt ſi verſé dans l'Hiſtoire, & qui a deux exemples ſi notables de Henry le Grand, & de ce qui s'eſtoit paſſé l'annee precedente, le deuoit rendre plus retenu à ne s'engager pas ſi aiſément à perdre ſes anciens amis, pour ſe ralier à des gens, qui ne ſe fieront iamais en luy: & qui n'ont pas ignoré, que le Paſquin de Rome, offrant ſon manteau à Marforio pour le porter au Marquis Spinola, reſpondit, qu'il n'eſtoit plus

Paſquin qui luy eſt aproprié.

bon à vendre, pour auoir esté trop retourné. Reproche qui tombera à iamais sur sa face, bien qu'il aye de grandes vertus, mais qui sont ternies par des legeretez telles, qu'il n'y a homme viuant sur la terre, qui se vueille plus asseurer de luy, sinon en temps qu'on verra que la necessité de ses affaires, ou la force l'obligera de demeurer ferme en sa parole, douteuse en toutes ses procedures, & mesme dedans sa propre Cour, où l'on ne voit que faire & desfaire des gens, les esleuer iusques au faiste de ce qu'il peut donner, puis les enuoyer au supplice, ou dans des prisons si longues, que mille morts ne leur seroient pas si cruelles. Temoins en seront

Sagesse de se defier de luy.

Albigny, Iacob, Roncas, Cauouret: & si des Alimes n'eust eu bon nez pour faire promptement sa retraite, il n'en eust pas eu meilleur marché que les autres.

Alliances des Rois de France auec les Ducs de Sauoye funestes à la France.

Qu'on iuge maintenant du fruict des Alliances des Rois de France auec ceux de cette Maison depuis Louys * le Gros: & s'il y en a eu vne seule, qui n'aye traisné apres soy quelque attentat de la part des Sauoyards contre seize Rois. Chose qui ne se trouuera estre arriuee de Nation du monde, quelque ennemie qu'elle aye esté. Qui ne fera trouuer etrange, si le bras du dernier se trouue plus pesant que celuy des autres; parce qu'aussi la multitude des offenses l'a bien me-

* Louys le Gros, Louïs le Ieune, Philippes Auguste, Philippes le Bel, Charles 6. Charles 7. Louys 11. Charles 8. Louys 12. François 1. Henry 2. François 2. Charles 9. Henry 3. Henry 4. Louys 13.

rité : & les fantaisies du Docteur * Sauoyard, qui se moque des raports qu'il fait des Alliances diuines auec celles de France & de Sauoye, quand il dit, *Que comme le Verbe Eternel s'est allié à la famille, auec laquelle il auoit tousiours porté plus d'amitié, se communiquant plus estroitement & familierement à elle, & dans laquelle son image estoit plus viuement grauee, que dans aucune autre : De mesme, ces Alliances sont entre des familles, qui ont tousiours eu plus de raport & conuenance, plus d'affinitez & consanguinitez, plus d'amitié, de communication, & de support entr'elles, qu'auec aucune autre.*

* L'Autheur des Alliãces.

Comparaison trop hardie, & tres-mal apliquee.

Cette comparaison n'est-elle pas hardie parmy des Chrestiẽs, qui doiuent regarder les mysteres de l'Incarnatiõ auec tout au-

tre respect ? elle est au moins tres-mal apliquee, comme les choses passees & presentes le temoignent : & aussi la loüange qu'il donne à la mere du Roy François, laquelle par sa mauuaise conduite & auarice, fut cause de deux tres-notables malheurs, dont s'en ensuiuirent mille, qui cousterent la prison du Roy, & peu s'en falut la ruine de son Estat.

Malheurs tres notables que causa à la France la mere du Roy François I.

Charles de Bourbon Connestable de France: cause de sa reuolte.

Le premier fut le desespoir, auquel elle porta Charles de Bourbon, Connestable de France : lequel on dit, qu'elle voulut espouser, & qu'il la refusa. Dequoy outree de colere, elle intenta le procés contre luy de toute la succession de la Maison de Bourbon, apres la mort de Suzanne sa femme;

dequoy elle ſe pretendoit heritiere, à cauſe de ſa mere. Et par faueur ayant gagné ſa cauſe, ce Prince reduit en pauureté extreme, en conceut telle rage, qu'oubliant le droict de la patrie & le deuoir de ſon Roy, il ſe precipita dans les reuoltes, dont l'Hiſtoire eſt eſcrite du ſang de cent mille hommes, qui en perdirent la vie.

Cauſe de la perte de l'Eſtat de Milã à la France.

Le ſecond ne fut encor de petite conſideration, ayant, par la hayne qu'elle portoit à l'Autrec, retenu l'argent que le Roy auoit ordonné luy eſtre enuoyé: à faute duquel l'Eſtat de Milan en demeura perdu; & l'affaire verifiee, le Surintendant Semblançay pendu & eſtranglé, puis remis en ſa bonne renommee.

Ainſi qu'on ne vante plus telles Alliances, puis qu'elles ont eſté inutiles, auſſi bien que les diſcours contenus dans vne Lettre *d'vn Confident de l'Empereur; portant *, *Qu'il peut affermer auec ſerment, qu'il eſt tellement diſpoſé en ſon ame, & ſi conſtamment, que s'il pouuoit accroiſtre à l'infiny ſon heritage, ou ſa gloire auec la moindre iniure, ou dommage d'autruy, il ne le voudroit pas; n'ayant autre ſoin, que de r'eſtablir par toutes voyes la Religion; qu'il a trouué tres-mauuais le procedé des Miniſtres d'Eſpagne en Italie, & de ce qu'inconſiderément ils ont porté les armes dans l'Eſtat du Montferrat: & ſi les troupes de ſa Ceſaree Maieſté n'euſſent eſté occupees contre les Heretiques, lors que leſdicts Miniſtres diſſimulerent & meſpriſerent ce qu'il leur*

* du 24. Nouẽbre 1629.

* Le Pere Guillaume Laumarmans.

Les effets ont bien monſtré, & montrent encor, la vanité & nullité de ce diſcours.

auoit faict entendre pour les en destourner, il l'eust enuoyee pour contraindre les Espagnols par force de leuer le siege de deuant Cazal, & deliurer l'Italie de leurs troubles. Et n'a pas despleu à sa Maiesté Cesaree, que le Roy tres-Chrestien soit venu dans les confins d'Italie, & procuré le leuement dudict siege, puis qu'il l'eust faict par ses propres Armes, si elles n'eussent esté auec plus de necessité occupees ailleurs.

La posterité, qui ne verroit que ces discours, pourroit-elle croire ce qui se faisoit en mesme temps, & que depuis on aye tousiours enuoyé renforts nouueaux aux Espagnols, & deuāt Cazal mesme: où le Marquis Spinola combattu des assiegez, de la peste, de la faim, & de la necessité, estoit prest de leuer le siege, sans les troupes d'Alema-

gne, qui luy sont venuës de renfort ? A quoy s'adioustant l'aproche des Allemans, des Confins de la France ; pour recompẽse de ce que le Roy, par l'Ambassade du Duc d'Angoulesme, de Betune, & Chasteauneuf, pacifia Bethlen Gabor, c'est à dire, donna moyen à l'Empereur de conquerir la Boheme & tous les pays qu'il a ioincts sous sa domination depuis. On aura certes de la peine à croire ces choses là d'vn Prince aagé, prudent, sage, & pieux ; ou pour le moins, qui fait vne grande profession de l'estre.

Ingratitude de l'Empereur enuers le Roy de France.

Pour l'Espagne, & l'Angleterre, on ne doit pas blasmer les Roys des mauuais cõmencemens qui ont donné suject à tãt

Ieunes Roys ne sont blasmables pour leurs mauuais commẽcemens : mais

de troubles: parce qu'estan s de ieunes Princes, qui se remettent de leurs affaires à leurs Confidens, le mal qui en est procedé, se doit aussi reietter sur eux: lesquels ont fait veoir, que comme on nous represente dans le texte sacré les Anges des Royaumes en attaquer d'autres; aussi eux, comme les Anges ou Puissances de la terre, ils en veulent faire autant. Ainsi à t'on veu Boukinghan, l'Ange, & le tout-puissant d'Angleterre, entreprendre contre celuy de la France; qui luy a cousté l'honneur & la vie.

bien leurs Ministres principaux.

Confidens & principaux Ministres des Rois comparez aux Anges des Royaumes.

Le Comte de Boukinghan eust assez gaigné s'il n'eust pas entrepris contre la France.

Le Comte Duc d'Oliuares, pour la mesme raison, & contre le mesme rocher s'est brisé; sans prendre les armes comme l'au-

tre. Car ses boutades ne passent pas l'enclos de sa gallerie, de laquelle il ne sort pas de si sages Conseils, que de celle de Philippes II. grand-pere de son Maistre. Aussi en voit-on de tres-mauuais succez : tesmoing cet embrazemẽt dans la Chrestienté, dont luy seul est la cause, par son entreprise du Montferrat, au temps que les promesses qu'il faisoit en France, le deuoient plustost esloigner d'vn tel dessein; lequel luy ayant mal reüssi, il veut, s'il peut, faire perir tout le monde, pour reparer les fautes procedees de sa Bizarrerie & de son Caprice. Qui me fera luy dire, ce que le Roy d'Angleterre Henry VIII. mandoit au Roy Iacques d'Escosse * *Que s'il estimoit chose honneste & Royalle, de*

Le Comte Duc d'Oliuare cause de l'embrasement de la Chrestienté par son entreprise sur le Montferrat.

* Paul Ioue l. 11.

Trait du Roy d'Angleterre au Roy d'Escosse, atribué fort à propos audit Comte Duc d'Olinares.

rompre son serment, mespriser le lien de parenté qui estoit entre les Couronnes; & ne se soucier pas de la honte que cela luy aporteroit: qu'au moins il craignist Dieu, qui ne manque iamais de chastier ceux qui troublent la Paix dans le monde.

Le Pape, Pere commun, a fait diuers offices pour esteindre ce feu: mais par vne conduite qui semble pleine d'artifice & de ruze, de la part des Espagnols & du Duc: lesquels par les Nunces ou Legats procurent tousiours, qu'on face des propositions iniustes, encores qu'ils cognoissent bien qu'on ne les acceptera pas, esperant que par le refus il sera offencé & mal-content; & par ce moyen le mettront de leur costé. Et cela s'est pratiqué dés

Les Espagnols & le Duc de Sauoye voudroient bien par leurs ruses & artifices obliger le Pape dans leur parti.

le commencement de ses affaires, où les Nunces Gallo & Scappi n'auoient pour but que les auantages de ces Princes, au preiudice de la France, representans les malheurs de la guerre qui seroient imputez au Roy, s'il ne souffroit la ruine du Duc de Mantoüe, & que ce seroit desobliger sa Saincteté, de ne s'y accommoder pas.
* Le Cardinal d'Ossat. Dequoy ce sage * Politique aduertit de se garder, & ne se fier pas en ces gens, qui disent: Vous ferez plaisir au Pape, parce que les choses d'Estat sont pleines de jalousie, & admettent facilement des soupçons & des offences. Qui fait, qu'elles ont besoin d'estre traitees auec grande discretion, neutralité & circonspection: &

particulierement à l'endroit des Espagnols, dont l'humeur nous est representee par le mesme, tres-digne de foy & tres-biẽ cognoissant, quand il dit, *Qu'ils sõt anciens emulateurs de la Couronne de France, & enuieux de toutes ses prosperitez, comme celle qui les a precedez de tout temps; & qui auiourd'huy sert de contrepoids à leur demesuree grandeur & puissance, & d'obstacle pour qu'ils n'acheuent d'assujettir ce peu de Princes qui restent libres de leur domination: qui fait qu'ils veulent empescher non seulement que la France ne s'acroisse, mais aussi qu'elle ne recouure le sien; & voudroient la voir ruinee du tout. Ils sont puis apres fins & cauteleux, pour desguiser les matieres, & pour couurir leurs enuies & dissimulations de diuers pretextes; & en outre importuns & pressans, tant enuers le Pape, que toutes*

L'humeur & naturel des Espagnols en matieres d'affaire d'Estat.

ſortes de gens ; preſumans que toutes choſes doiuent paſſer où il leur ſemble, & que tout le monde doiue faire à leur mode.

Le Marquis Spinola autant empeſché que iamais, au ſiege de Cazal.

Auec les artifices & les ruſes des vns & des autres, ie les trouue tous bien empeſchez. Spinola renuoyé d'Eſpagne, comme le ſeul ſouſtien de l'honneur de la Nation, embarqué deuant Cazal, auec grand peril d'y perdre ſa reputation, s'il eſt contraint de leuer le ſiege; & d'aquerir peu d'honneur, d'emporter vne place combattuë de faim, & de neceſſité il y a deux ans, par d'autres : & ſi celuy qui en eſt le maiſtre euſt eſté ſi heureux, que d'accepter les conditions, qui luy furent offertes, il ſe fuſt mis & ſes ſuiećts à couuert de beaucoup de maux, & euſt faićt

Faute du Duc de Mātouë, de n'auoir pris les conditions qui luy ont eſté offertes.

fait apprendre aux Espagnols à estre plus retenus vers leurs voisins, & à ne prendre pas les Armes aux premieres fantaisies qui leur en viennent, ou de le faire auec plus d'honneur, qu'ils ne l'ont fait cette derniere fois en Italie.

Pour le Duc, il est à croire, que s'il ne recognoist sa faute par tant d'aduersitez qui luy sont suruenuës coup sur coup, qu'il mourra de regret de ce dernier coup de foüet receu à Auigliane. Car il luy restoit encor ceste fumee, de faire croire, que bien qu'il eust perdu Suze, il s'en conseruoit tousiours les aduantages, & la clef des passages de ce costé-là : voulant persuader, comme Pericles, encore qu'il eust esté porté par terre, *Le Duc de Sauoie en mauuais estat.*

qu'il auoit vaincu, & que lors qu'on alla prendre Pignerol, on ne pensoit pas à vne telle surprise: mais que desormais il feroit merueille, si on entreprenoit vne autre fois cette mesme route. A quoy il estoit preparé par fortifications, par nombre d'hommes, & par vanteries & brauades, qui ont reüssi à l'accoustumee, c'est à dire, à estre bien batu & taillé en pieces par ce ieune Lyonceau de ceste braue race de Montmorency, lequel à l'imitation de ses peres, accoustumez de vaincre, a fait triompher les Fleurs de Lys, auec le Marquis Deffiat, Lieutenant General, comme luy, de cette Armee; qui se peut nommer la fulminante, comme ces legions Chrestiénes de l'Empereur An-

Batu & taillé en pieces par le Duc de Mõtmorency & le Marquis Deffiat.

tonin, pour n'auoir iamais esté que victorieuse, depuis le regne de Louys Auguste, duquel seul nous prẽdrõs les tesmoignages de la gloire de cete action tiree de la lettre qu'il en escriuit à son frere le Duc d'Orleans, soudain apres en auoir sceu la nouuelle, *Le premier qui tourna à eux (* dit-il *) fut mon cousin de Montmorency; lequel ayant franchy vn fossé ne peut estre si-tost suiuy, & se trouua au milieu des ennemis, lesquels luy crians de se rendre; en fin desuelopé, blessé & ioint par mes troupes, il les chargea & deffit, ayant luy-mesme pris le Prince Doria. En mesme temps le sieur Deffiat a esté veu souuent meslé auec les ennemis, faisant tout deuoir d'homme de cœur & de bon Capitaine, son Cheual ayant esté tué sous luy. Le nombre des morts excede celuy de huict cens, & de deux cens pri-*

Grand tesmoignage de ceste glorieuse victoire pour les Frãçois,

ſonniers, auec le gain de vingt Enſeignes & de quatre Cornettes.

Les paroles d'vn ſi grand Roy immortaliſeront à iamais les noms de ces braues Chefs, & de tous ceux qui s'y ſont trouuez, & fermeront la bouche auec cõfuſion de ces calomniateurs, qui par vne malice execrable ont voulu detracter du dernier : lequel apres auoir contre l'eſperance de tout le monde, trouué moyen de ſatisfaire aux prodigieuſes deſpences de tant de guerres, a voulu par ſon eſpee faire veoir, qu'il ſçauoit auſſi bien combattre & vaincre les ennemis de l'Eſtat, comme par ſon eſprit en ſurmonter les neceſſitez : & trouuer expedient de ſouſtenir les armes en vn tẽps, que plutoſt par ſedition, que

Belles loüanges du Marquis Deſiat.

par pitié on crioit que tout estoit perdu, & que la France ne se releueroit iamais, lors qu'elle s'est veuë pleine de gloire & triomphante.

Comme ceste traduction s'acheuoit d'imprimer, nous auōs sceu la mort soudaine & inopinee du Duc, accablé d'ennuis des mauuais succez de ses desseins, qui l'auoient rendu aussi perplex comme auparauant la guerre, il s'estoit pleu en ses subtilitez & inuentions, pour entretenir & amuser le monde: ne s'estāt iamais peu persuader, que les choses en vinssent si auant. Mais aiant tousiours creu, qu'auec ses souplesses, par le moyen desquelles il auoit esquiué tant de mauuaises rencontres, il sor- *Mort du Duc de Sauoye.*

tiroit encor des perils où il se trouuoit, n'ayant pas compté auec Dieu, Maistre de la vie des hommes, qui la prolonge & la racourcit, selon qu'il la iuge vtile ou dommageable au monde, & qui a voulu abbreger la sienne en vn temps qui flestrit tout ce qu'il a iamais faict de plus remarquable, ayant non seulement manqué de parole à vn grand Roy, mais voulu luy faire vn outrage le plus signalé, qui ait iamais esté fait à aucun autre Prince : luy, qui estoit nay de la fille du Grand François, s'estre porté auec si peu de respect à ce sang, à sa foy, & à son honneur; que d'auoir voulu liurer des Armees à la boucherie, en faueur de gens qu'il a tousiours

Il estoit fils de François I. Roy de France.

haïs, & plusieurs fois leur a faict la guerre auec l'espee & auec la plume ; quelle action peut-on imaginer semblable à celle-la?

Ce chastiment de le voir mourir au milieu du feu, duquel il auoit embrazé ses Estats, n'est-ce pas vne marque de l'ire de Dieu, & qui confirme le dire de ce Roy & Prophete ? *Virum iniustum & dolosum abominabitur Dominus.*

Et à luy conuiennent tres-bien ces discours tirez des entretiens de Cambises à son fils, le second Monarque de l'Vniuers, *Qu'il y en a plusieurs, qui ont peu tirer de grandes vtilitez de leurs amys ; & l'ayant mesprisé, ont porté la peyne qu'ils en ont meritée : & plusieurs encores, qui ne se trouuans pas contens de ce qu'ils posse-*

L'ābitiōcause de sa ruine, & de sa mort : Beau traict de Cambises à ce propos.

doient, auec quoy ils pouuoient viure en grand repos, desirans auec toute instance d'en acquerir beaucoup d'auantage, auoient perdu ce qui estoit premierement à eux; & les Richesses & les grandeurs cherchées long-temps auec beaucoup de soin auoir esté la cause principale de leur mort.

Belle occasiõ à la France de prendre ses droicts & pretentions sur les Estats du Duc de Sauoie.

Ie ne croy pas, que la France vueille auiourd'huy perdre dre son droict & son iuste patrimoine possedé, il y a si long-temps, par les Princes de ceste Maison; & que Nisse, le Piedmond & le Comté d'Ast, auec la succession de Marguerite de Bourbon, ne soient demandees à present, qu'on est saisi de la meilleure partie, laquelle seulement il faut penser de bien garder, & non la perdre ou la rendre.

Qu'a de commun cela auec les affaires publiques, qui se traitent? On peut bien faire la Paix, sans estre obligé de quitter son bien, que les secrets mysteres du Ciel ont fait acquerir contre les desseins qu'on auoit formez, & que pour le recouurer d'autres Rois ont fait la guerre; & par le Traicté de Cambray s'en estoient gardez de bons gages, qu'on sceut aussi mal conseruer, qu'à la Paix de Lion tenir ferme à la proposition de garder Montmellian, ou de le razer, comme le Fort Saincte-Catherine.

La Paix publique d'Italie ne les doit point empescher.

L'on tient le Cardinal, qui gouuerne les affaires en France, si censé, si courageux, & qui aime tant la reputation du Roy, & la grandeur de son

Eſtat, qu'il aura ſes conſeils ſur ce ſujet auſſi genereux, comme il a eu en toutes les affaires qu'il a conduites: & s'il en arriue autrement, il faudra croire, qu'il aura eſté ſurmonté par l'enuie & par la foibleſſe de ceux qui preferent leur repos à toutes choſes.

L'infidelité du Duc de Sauoye oblige la France à conſeruer les auantages qu'elle a ſur ſes Eſtats, iuſques à l'entiere ſatisfaction de ſes droicts & pretenſions.

Et quand il arriueroit que le Duc de Mantoüe ſeroit acheué de deſpoüiller de toutes ſes villes, ce ne ſeroit point choſe qui deuſt faire changer de reſolution: parce que, bien que le fondement de cette guerre fuſt ſa protection & ſa defenſe, l'infidelité de celuy, qui contre ſa promeſſe s'y eſt oppoſé, ayant eſté chaſtié en la ruine de ſon pays, & en la perte de ſa vie, il eſt bien plus à propos de les

conseruer, & auec le tẽps conquerir les places perduës, comme on a fait autrefois, que de quitter les auantages ausquels on se trouue maintenant : sans auoir esgard à l'Alliance d'vne Sœur, qui se peut recompenser d'ailleurs, & dont les considerations ne doiuent estre preferees à celles de l'Estat.

Et puis que dés le commencement de cet ouurage on voit quelque raport des actions de ce Prince auec celles de Louys le More, ie veux finir par l'abregé de sa vie, que ie raporte icy, pour faire voir la conformité en leurs mœurs, en leur inconstance, en la bonne opinion qu'ils auoient d'eux, & en leur mort, suiuie de la desolation de leur pays.

Conformité de vie entre Emanuel Philbert Duc de Sauoye, & Louys le More.

Guicc. *Fu Prencipe certamente Eccellentissimo, per eloquenza, per ingegno, & per molti ornamenti dell' animo, ma dall'altra parte d'ingegnouano, & pieno di pensieri inquieti & ambitiosi, & disprezzatore delle sue promesse & dell' a sua fede, & tanto presumendo del sapere di se medesimo, ché riceuendo summa molestia che fusse celebrata la prudentia & il consiglio de glialtri, si persuadesse di potere con lindustria & artisme Volgere douunche gli paresse li concetti di ciascuno.*

FIN.

EXTRAIT
DE TOVS LES COMTES ET DVCS de Sauoye, auec leurs Alliances.

HVMBERT Aux-blanches-mains a esté le premier Comte de la Maurienne : de sa femme, nommee Ancilie, (de laquelle on ne sçait point l'extraction) il eut Amedee I. fait premier Comte de Sauoye, qui espousa la fille du Marquis de Suze, Adelle : & d'eux nasquit Amedee II. lequel sans sçauoir s'il estoit marié, eut pour successeur Humbert II. Son frere marié auec Gisle, fille de Guillaume II. Comte de Bourgogne, surnommé, Teste-hardie.

AMEDEE III. son fils luy

ſucceda, qui fut marié auec Mahaud, fille du Comte d'Albon, & ſa ſœur Adelle, auec Loüys le Gros, Roy de France, l'an 1116.

HVMBERT III. fils d'Amedee, fut Comte apres ſon pere, & marié auec Beatrix, fille de Gerard Comte de Viennes & de Maſcon: deſquels vint Thomas I. qui par force eſpouſa la fille du Comte de Geneuois; de laquelle il eut Boniface I. & Thomas Comte de Maurienne.

A BONIFACE, mort ſans enfans, ſucceda Pierre ſon oncle, frere de ſon pere, marié à Anne de Faucigny: & mort ſans enfans, Philippes I. ſon frere luy ſucceda, qui n'eut point d'enfans: & eut pour ſucceſſeur Amé IV. fils de Thomas, Comte de Maurienne,
* 1285. *ſon neueu *: il eſpouſa Sibille Conteſſe de Bugey, & Dame de Breſſe. Aucuns diſent, qu'il fut marié auec*

Anne , fille d'André de Bourgogne, Dauphin de Viennois.

Son fils EDOVART *I. luy succeda , marié auec Blanche , fille de Robert II. Duc de Bourgogne*, & n'en eut qu'vne fille , priuee de la succession par Amé V. son oncle , qui espousa Yoland, fille du Marquis de Montferrat , de laquelle il eut Amedee VI. dit le Comte Vert, marié auec Bonne, fille de Pierre I. Duc de Bourbon*.* *L'an 1307. + L'an 1355.

AMEDEE VII. dit le Comte Rouge , leur fils , fut leur successeur , & marié auec Bonne , fille de Iean Duc de Berry, frere du Roy Charles V. auquel succeda Amedee VIII. son fils premier Duc de Sauoye , marié auec la fille de Philippes le Hardi, Duc de Bourgogne: de laquelle il eut Louys , qu'il maria auec Anne , fille du Roy de Cypre : desquels nasquit Amedee IX. marié auec Yolãd de Frãce, sœur du Roi Loys XI.* *L'an 1376.

d'eux nasquit Philbert I. marié auec Blanche-Marie, fille de Galeas, Vicomte, Duc de Milan. Il mourut sans
*L'an 1482. *enfans *, & eut pour successeur Charles I. son frere, marié auec Blanche, fille de Guillaume Marquis de Montferrat. Il mourut, laissant Charles II. son fils, aagé de huict mois, & mourut en l'aage de sept ans.*

PHILIPPES II. Comte de Bresse, oncle de son pere, luy succeda: marié en premieres nopces auec Mar-
*L'an 1471. *guerite de Bourbon, * de laquelle il eut Philebert II. & Louyse, mere du Roy François: en secondes nopces, il espousa Claude, fille du Comte de Pontieure, de laquelle il eut Charles & Philippes Duc de Nemours, & Comte de Geneuois. Il eut vn fils naturel, nõmé René, qui fut Grand-Maistre de France: duquel sont venus les Comtes de Tenele & de Villars. Philippes ne fut Duc*

qu'vn

qu'vn an, eſtant mort l'an 1497.

PHILBERT marié auec Marguerite, accordee premierement à Charles VIII. Roy de France, & renuoyee à ſon pere Maximilian Roy des Romains: mourut ſans enfans, & ſon frere Charles III. luy ſucceda. Il eſpouſa Beatrix, ſœur d'Elizabet, femme de l'Empereur Charles Quint, & fille d'Emanuel Roy de Portugal, Princeſſe de beauté excellente.

EMANVEL Philbert ſon fils luy ſucceda, & eſpouſa Marguerite, fille du Roy François, de laquelle il eut CHARLES Emanuel, qui vient de mourir, comme nous acheuions cet Ouurage; ayant laiſſé de ſa femme Catherine d'Eſpagne, fille du Roy Philippes II. VICTOR AMEDEE X. ſon ſucceſſeur: marié auec Chreſtienne de France, ſœur du Roy.

FIN.

A MI LECTEVR, Ie sçay bien que tu pourras dire, que cette piece n'est pas sans cousture, comme la robbe de nostre Seigneur; mais qu'elle est composee de diuers escrits ramassez, pour luy donner sa forme. Quand tu auras veu la fin que i'ay euë, tu iugeras qu'il ne se pouuoit faire autrement: & puis ignores-tu, que tout ce que nous voyons de plus excellent au monde ne soit composé de l'assemblage de diuerses matieres? Au reste, si tu vois souuent des Auteurs alleguez, n'estime pas que ce soit vanité, mais raison; pour n'estre accusé de calomnie contre des Princes, desquels ie parle quelquefois à leur desauantage, mais sur le raport de ce qui a esté dit par d'autres. Ne sois donc pas si prompt à me blasmer, que tu n'aye quelque egard à ma douleur, pour la desolation de ma